

CM
CAHIERS
MARXISTES

EUROPE 92

QUELLES STRATEGIES POUR LA GAUCHE?

numéro spécial:

actes du colloque organisé
à Bruxelles - 10 et 11 mars 1989

août - septembre 89 **169**

abonnement

pour la Belgique
pour l'étranger

700 f
800 f

faites-vous et faites-nous plaisir en effectuant sans tarder un versement au compte 001-1047600-76 des CM
20, avenue de Stalingrad, 1000 Bruxelles
pour les moins de 25 ans,
l'abonnement est de respectivement 350 f et 400 f

comité de patronage :

Edmond Dubrunfaut, Augustin Duchateau, Robert Dussart,
Roger Somville.

comité de rédaction :

Jacques Aron, Francis Chenot, Claudine Cyprès, Pascal Delwit,
Jean-Michel De Waele, Dominique Driessen, Anne Drumaux,
Pierre Gillis, Michel Godard, Serge Govaert, Jean-Jacques Heirwegh,
Jean-Pierre Keimeul, Rosine Lewin, Bérangère Marquès-Pereira,
Jacques Moins, Jacques Nagels, Marc Rayet, Claude Renard,
Jean-Maurice Rosier, Christian Vandermotten, Benoit Verhaegen.

mise en page : Hélène De Noose

rédacteurs en chef : Pierre Gillis, Michel Godard

Avec l'appui de la Commission française de la Culture de l'agglomération bruxelloise.
Edité sous le patronage de la Fondation Jacquemotte.

C	M
CAHIERS	
MARXISTES	

EUROPE 92 :
quelles stratégies pour la gauche?

n° spécial: actes du colloque organisé à Bruxelles les 10 et 11 mars 1989

sommaire

- post-face	2
- liste des participants, remerciements, méthode de travail et d'édition, glossaire	5
- compte rendu des débats	
1. inégalités régionales	11
2. Europe sociale	44
3. Europe et monde extérieur	92
4. Europe politique	137
<hr/>	
revues	173

EUROPE 92 :

quelles stratégies pour la gauche?

colloque organisé par les *Cahiers Marxistes* - Bruxelles 10 et 11 mars 1989

post-face aux actes d'un colloque

Au moment où le battage sur le Grand marché était encore assez discret, nous avons décidé de consacrer notre colloque de vingtième anniversaire «à l'Europe». C'est tout simplement que nous étions sensibles au retard ou à l'absence du social et du culturel dans une construction qui se déroule pratiquement sous notre nez, à Bruxelles.

Depuis lors, même une partie de la droite - à entendre par exemple le programme du PPE pour les récentes élections européennes - a découvert le retard du social, et promet de s'en soucier, demain. D'être moins seule, ne dispense pourtant pas la gauche de se demander comment, sur un tel sujet, elle a pu elle-même être en retard, en panne d'initiatives.

Sans doute peut-on répondre partiellement d'une pirouette : comme la poule est dans l'oeuf, la gauche est dans le capital et son histoire. Manière d'éviter au moins les déclarations de principe : contre l'Europe du capital... bien sûr, mais on fait avec tous les jours, et demain davantage parce que le capital aura amélioré son efficacité européenne.

D'une autre façon, Edgard PISANI - qui nous a aimablement soutenu dès le début dans notre projet, et se proposait de participer au colloque - résumait ainsi le propos : nous devons nous demander, chacun et tous ensemble «où est l'os», comment débloquer un manque de projet politique sur l'Europe, comment vaincre les réticences, les replis et les hésitations des forces de gauche.

C'est que l'enjeu est bien politique : tout comme il a fallu un certain temps à la classe ouvrière du 19ème siècle pour élaborer une revendication de suffrage universel et de maîtrise sur les Etats nationaux, il faut apparemment un certain temps à la gauche européenne pour changer d'échelle. Et il s'agit d'un enjeu essentiel, même s'il ne suffit pas à définir le socialisme que nous voulons.

une culture politique

Et pourtant, on ne manque pas de bagage : depuis la formule «un spectre hante l'Europe...», bien de l'eau a coulé sous les ponts. Quoiqu'il en soit du spectre lui-même, l'Europe était déjà un cadre pour l'action, et une culture politique, fondée en internationalisme, a existé.

Au sein de l'eurogauche, tant qu'à reconsidérer les divisions entre la IIème et la IIIème Internationale, on pourrait bien aussi réévaluer l'éclatement - corrélé, mais légèrement antérieur et différent - de la IIème Internationale sous la pression des chauvinismes nationaux et coloniaux.

Il s'agit donc de culture politique, et voilà pourquoi des revues sont à l'oeuvre. Ni revues scientifiques, plus ou moins étroitement spécialisées, ni hebdomadaires, tenus à une contrainte d'actualité et de rapidité, nos revues - notre revue pour sa part - sont animées chacune par une certaine idée de la réflexion collective : réunissant un public et des auteurs, elles constituent, du mieux qu'elles peuvent, des espèces de laboratoires de recherche.

C'est aussi dans ce rôle qu'elles peuvent, plus facilement que des partis ou des syndicats, échapper aux soucis diplomatiques et protocolaires, si compréhensibles soient-ils, et se réunir, élaborer des réseaux de collaboration à l'échelle de l'Europe.

Nous avons rendu compte déjà des rencontres de Saint-Fons, Paris et Vienne, et bientôt il y aura Rome. Dans le même esprit, avec bon nombre de mêmes partenaires, notre colloque de Bruxelles a réuni des socialistes, des communistes, quelques écologistes, des syndicalistes, de la plupart des pays de la CEE. Le peuple de gauche, en somme et toute proportion gardée. Et des invités de Suède, URSS et Hongrie.

quelques conclusions

En deux jours - et maintenant en quelques 150 pages - nous n'avons pas l'ambition de l'exhaustivité, cela va sans dire. D'autant que les échanges informels sont essentiels à la mise en place du réseau que nous tissons progressivement.

Nous avons donc proposé un cadre assez ouvert : «Quelles stratégies...» dit et disait le titre. Et quatre axes de discussion - régions, social, Nord-Sud et Est-Ouest, politique - pour autant de demi-journées.

Le lecteur d'aujourd'hui appréciera - nous en sommes convaincus pour avoir pris la décision d'un lourd travail de transcription - l'intérêt des débats. Nous voudrions l'encourager à franchir au moins l'obstacle d'une première lecture qui pourrait paraître longue et réservée aux experts à l'Europe. Il découvrira, sinon le mélange sensible de sérieux et de chaleur vécu par les participants, impossible à restituer, du moins une grande variété d'approches, des désaccords, et aussi bien des points communs.

Pour notre part, nous voudrions souligner quelques points. D'abord le danger d'un certain mécanisme, mal appuyé sur quelques constats vigoureux : absence congénitale du social dans la CEE, dérégulation consubstancielle à l'ouverture des marchés, pratiques anti-écologiques, mythologie de la modernité. Va-t-on sur cette base refaire la révolte des canuts ? Rejouer un régionalisme proudhonien sur des aires un peu plus larges ? Ne s'agit-il pas plutôt pour la gauche de ne pas rater l'hégémonie dans la genèse de l'Etat-nation Europe ? Ou, si on veut, d'une structure supranationale ? C'est le sens de l'approche dialectique et **revendicative** que proposait CERVETTI (dans notre avant-dernier numéro) : du Marché unique, à l'Europe sociale, à l'union politique.

Certes, face aux divisions internes - Nord-Sud ou centre-périphérie - et à la segmentation institutionnelle, l'appel à l'Europe politique peut paraître optimiste. Mais la gauche peut-elle faire autre chose que d'en appeler à la citoyenneté ?

Il n'y a en outre pas d'autre chemin pour réduire les inégalités - le mouvement ouvrier de chaque pays connaît ça tous les jours depuis sa fondation, littéralement - que l'union sur un programme : c'est le défi pour la majorité progressiste potentielle que nous avons envoyée à l'Europarlement. Autant dire qu'il s'agit aussi du défi d'un pluralisme, à assumer comme condition même de l'hégémonie, et d'une autre Europe.

Michel GODARD

EUROPE 92 :
quelles stratégies pour la gauche?

colloque organisé par les *Cahiers Marxistes* - Bruxelles 10 et 11 mars 1989

participants

Allemagne

Marxistische Blätter (Neuss) Albert ENGELHARDT

Belgique

Bulletin de la Fondation André Renard (Liège) Jean-Pierre DAWANCE

Contradictions (Bruxelles) Pierre JONCKHEER

De Nieuwe Maand (Leuven) Geert DANCET

Critique Régionale (Nivelles) Marianne DE TROYER

Nota Bene (Bruxelles) Philippe POCHET

La Revue Nouvelle (Bruxelles) Paul GERADIN

Socialisme (Bruxelles) Freddy JORIS

Socialistische Standpunten (Brussel) Bernard TUYTTENS

Espagne

Nous Horizons (Barcelone) Francesc ROCA

Nuestra Bandera (Madrid) Juan TRIAS

France

Analyses et Documents Economiques (Paris) Charles DEMONS

Bulletin de l'Institut Socialiste d'Etudes et de Recherches -ISER (Paris)

Renée FREGOSI

L'Événement européen (Paris) John GAFFENEY

Issues (Paris) Pascal ADDARI

M (Paris) Gilbert WASSERMAN

La Pensée (Paris) Richard LAGACHE

Grèce

Epihirimata (Athènes) Stelios BABAS

Kommunistiki Epitheorici (Athènes) Dimos TSAKNIAS

Theoria kai Praxis (Athènes) Kostas NIKOLIS

Italie

Democrazia e Diritto (Rome) Sandro GUERRIERI

Pays-Bas

Politiek en Cultuur (Amsterdam) Pim JUFFERMANS

Socialisme en Democratie (Amsterdam) Paul SCHEFFER

observateurs

Hongrie

Tarsamdali Szemle (Budapest) Katalin RADICS

Suède

Socialistisk Debatt (Stockholm) Herman SCHMID

URSS

Economie Mondiale et Relations Internationales EMRI (Moscou)

Guermann DILIGUENSKI et Igor EGOROV

organisateurs

Cahiers Marxistes

Pascal DELWIT

Dominique DRIESSEN

Pierre GILLIS

Michel GODARD

Rosine LEWIN

Bérengère MARQUES PEREIRA

Susa NUDELHOLE

Claude RENARD

Christian VANDERMOTTEN

Benoît VERHAEGEN

remerciements

L'organisation de notre colloque a bénéficié du soutien de la Commission des Communautés Européennes (Commissariat à l'Information et à la Communication), et au niveau belge, du Secrétaire d'Etat à l'Europe 92, Madame LIZIN, du Ministre-Président de la Communauté française, Monsieur FEAUX et du Commissaire aux relations internationales de la Communauté française, Monsieur DEHAYBE.

Les suggestions et interventions de Monsieur PISANI dans la préparation du colloque nous ont été fort précieuses. Nous avons regretté d'autant qu'il n'ait pu, in extremis, être parmi nous, bien que le message qu'il nous a adressé alors nous ait encore été un encouragement :

La création d'une revue européenne pose mille problèmes difficiles. Ils tiennent à la différence de langage, à la différence des cultures et des sensibilités. Mais quand il s'agit d'une revue de gauche, la difficulté semble être plus grande encore. Parce qu'il est plus difficile, à gauche, de trouver les moyens financiers. Mais là n'est pas la vraie raison. Parce que les tenants du libéralisme sont entraînés par l'internationalisation de l'économie tandis que les hommes de gauche, plus étroitement liés à la société, demeurent culturellement enracinés et souvent repliés sur eux-mêmes. Il y a moins de différences entre un libéral danois et un libéral grec ou portugais qu'il n'y en a entre les militants des partis socialistes des douze pays d'Europe.

Ainsi, la pensée de gauche est deux fois en danger : parce qu'elle ne suit pas le mouvement des choses et parce qu'elle oublie sa vocation initiale qui est de franchir les obstacles que constituent les structures d'Etat dans l'élaboration d'un système international de solidarité et surtout de régulation de l'économie. (Paris, le 24 février 1989)

Il nous faut enfin remercier tous les collaborateurs qui ont permis que soient assurés courrier, traductions, hôtellerie, transports, et en particulier Dominique DRIESSEN qui coordonna le tout.

méthode de travail et d'édition

Les invitations au colloque ont été lancées en été 88. Parmi divers contacts et courriers, un questionnaire des CM, et des documents préparatoires fournis par plusieurs participants ont permis ensuite de préciser progressivement le programme des débats. Ces documents quelquefois cités par des intervenants - ne sont pas publiés ici : on en retrouvera les éléments essentiels dans les interventions elles-mêmes.

Les actes suivent l'ordre chronologique des exposés et débats.

Les textes ci-après ont été établis d'après l'enregistrement des exposés et débats. Leur mise en forme a été assurée par Michel GODARD et Rosine LEWIN, qui ont pris en outre la responsabilité des intertitres. Des résumés - en italique - pour quelques discussions, qui furent et sont en général le propre d'un échange fructueux procédant par éclaircissements impromptus, mais dont le compte rendu intégral paraît de peu d'intérêt a posteriori.

glossaire

A l'intention de lecteurs, notamment étrangers, peu familiarisés avec les sigles francophones et les patronymes d'auteurs de rapports dont la célébrité n'est pas toujours certaine, ou pas encore totalement recon- nue, nous avons établi le glossaire suivant.

ACP	Afrique Caraïbe et Pacifique - pays liés à la CEE par des accords de coopération (Convention de Lomé)
AELE	Association Européenne de Libre-Echange
BIT	Bureau International du Travail - organisme spécialisé de l'ONU. Prépare les conventions internationales du travail (\pm 165 en vigueur) : ces conventions - déjà ratifiées en général par les Etats de la CEE - pourraient servir de base au « socle social »
CDU	Union démocrate-chrétienne (parti démocrate-chrétien d'Allemagne fédérale)
CES	(la) Confédération Européenne des Syndicats
CES	(le) Comité Economique et Social - organe consultatif

	de la CEE où siègent des représentants des groupes socio-professionnels (employeurs, travailleurs et divers)
CGT	Confédération Générale du Travail - syndicat français non affilié à la CES
CNCD	Centre National de la Coopération au Développement (belge francophone)
COMECON	Appellation occidentale pour le «Marché commun» de l'Est
CAEM	Conseil d'Assistance Economique Mutuelle
CSU	Union sociale chrétienne (parti démocrate chrétien d'Allemagne fédérale)
FEDER	Fonds Européen de Développement Régional
FMI	Fonds Monétaire International
FSE	Fonds Social Européen
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
IMEMO	Institut Supérieur d'Etudes de l'Economie Mondiale (Moscou)
INFou FNI	Forces Nucléaires Intermédiaires
OCDE	Organisation de Coopération au Développement
OPA	Offre Publique d'Achat (en bourse)
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PIM	Programmes Intégrés Méditerranéens - programmes CEE de développement régional
PNB	Produit National Brut
PSF	Parti Socialiste Français
PSOE	Parti Socialiste Ouvrier d'Espagne
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEO	Union de l'Europe Occidentale
UGT	Union General de Trabajo (syndicat espagnol)
UNICE	Union des Confédérations de l'Industrie et des Employeurs d'Europe
UNICEF	United Nations Children's Fund - organisme dépendant de l'ONU

Acte unique (1985) : modification du Traité de Rome (1958); instaure une règle de majorité qualifiée au Conseil des ministres pour certaines matières économiques (notamment le Marché unique); définit aussi la coopération en politique extérieure; donne quelques pouvoirs au Parlement.

Livre blanc (1985) : document de la Commission qui a lancé le projet du Grand marché et est allé de pair avec l'Acte unique.

Rapport CECCHINI (1988) : «1992, le défi - Les nouvelles données économique de l'Europe sans frontières». Essai d'estimation macro-économique des effets de 1992 par plusieurs groupes d'études; aussi dénommé «le coût de la non-Europe».

Rapport MARIN (1988) : rapport sur la dimension sociale du Marché intérieur (du nom du Commissaire espagnol - PSOE)

Rapport PADOA SCHIOPPA (1987) : «Efficacité, stabilité, équité : une stratégie pour l'évolution du système économique de la CEE» (publié à Paris, ed. Economica).

Union politique européenne () : étape d'intégration politique avec pouvoir au Parlement européen; notion lancée par le rapport SPINELLI.

Directive VREDELING (1980, modifié en 1983) : projet «sur l'information et la consultation des travailleurs des entreprises à structure complexe, en particulier transnationale»; du nom du Commissaire hollandais - PVDA; mis au frigo par le Conseil des ministres (à l'époque, unanimité requise); aussi appelée «VREDELING-RICHARDS». Ne pas confondre avec la proposition de «Cinquième directive» (1983) sur la structure des sociétés anonymes.

EUROPE 92 :
quelles stratégies pour la gauche?

colloque organisé par les *Cahiers Marxistes* - Bruxelles 10 et 11 mars 1989

inégalités régionales

vendredi 10 mars matinée

Présidence : Freddy JORIS (*Socialisme* - Bruxelles)
Michel GODARD (*CM*)

Exposés introductifs :

Francesc ROCA (*Nous Horizons* - Barcelone)
Jean-Pierre DAWANCE (*Bulletin de la FAR* - Liège)



Francesc Roca*Nous Horizons - Barcelone**** introduction -1**

Permettez-moi avant tout de situer mon pays et ma revue. Mon pays, c'est la Catalogne, née il y a mille ans. La majeure partie des dix millions de Catalans vivent dans l'Etat espagnol; mais il y en a aussi en France et dans la principauté d'Andorre.

Du point de vue politique, notre situation est complexe; aux élections générales, c'est le parti libéral - avec une forte composante régionaliste - qui occupe la première place. Mais aux élections municipales et départementales, ce sont les socialistes et les communistes qui, grâce à des accords conclus après les scrutins, arrivent en tête. Ils gouvernent donc les principales villes. A Barcelone, par exemple, qui concentre la moitié des Catalans, il y a toujours un gouvernement socialiste-communiste. Lors du référendum de 86 sur l'appartenance ou non de l'Espagne à l'OTAN, le «non» a dominé en Catalogne; or seul le Parti communiste l'avait recommandé, les socialistes et libéraux se déclarant pour l'adhésion à l'OTAN.

Sur le plan syndical, les Commissions ouvrières l'emportent par le nombre de délégués sur l'Union générale des travailleurs, alors que l'UGT est le syndicat le plus puissant en Espagne.

S'il y a donc une grande fluidité dans la situation politique, syndicale et culturelle, on notera que les communistes de Catalogne sont représentés au Parlement catalan, à la Chambre et au Sénat à Madrid, ainsi qu'au Parlement européen. Ils sont au conseil d'administration de la télévision et de la radio publiques, au conseil directeur des universités, des organisations de jeunes, etc.



Sans en être l'organe politique ou théorique, la revue *Nous Horizons* est éditée par le parti communiste en Catalogne, qui s'appelle Parti Socialiste Unifié. Elle est née en 1960, dans la clandestinité, avec un conseil de rédaction, dont une partie se trouvait au Mexique, une autre à Paris, une autre encore à Prague.

La revue est éditée intégralement en catalan, qui est la langue officielle de trois régions autonomes d'Espagne. C'est la langue de l'école, de l'université, de l'administration, de la télévision (deux chaînes sur trois). Mais seulement deux des cinq journaux édités à Barcelone paraissent en catalan.

La revue compte un millier d'abonnés.

J'en ai ainsi terminé avec la présentation de *Nous Horizons*.

* *gauche/droite -
centre/périphérie ?*

La gauche est par définition et par tradition pour l'égalité. Mais égalité ne signifie pas uniformité ou disparition des différences culturelles.

En tout état de cause le développement capitaliste - mais aussi le développement en général - est spatialement inégal. D'où les puissants mouvements migratoires vers certains pôles, vers certains axes. Ces pôles et axes sont déterminés par la géographie, par le marché et aussi par la volonté politique. Dans le cas de capitales comme Berlin, Paris ou Madrid, il me semble que le facteur politique a été plus important que la géographie ou le marché.

Depuis les années 70, un autre modèle de développement spatial s'est manifesté, par exemple dans le centre de l'Italie, le pays valencien, une partie de l'Andalousie. On discerne une stratégie de décentralisation productive, de flexibilité dans l'industrialisation, fondée sur des entreprises nouvelles, petites, très spécialisées, où la productivité est très élevée et l'effort d'innovation constant. Ce type de développement par diffusion, à l'écart des pôles et axes existants, est possible avec les nouvelles technologies, spécialement la micro-électronique, l'industrie des services et l'informatique.

En Italie centrale par exemple, cette industrialisation par petites unités a enregistré des succès plus importants que les grandes et coûteuses opérations du Mezzogiorno. Je pense que ce nouveau modèle de développement mérite notre attention.

L'intégration européenne va-t-elle aggraver les inégalités régionales ? Inégalité régionale et inégalité sociale sont des histoires qui se croisent. Une région riche peut avoir un pourcentage élevé de pauvres, c'est souvent le cas aux Etats-Unis, mais aussi en Europe centrale.

L'Europe des Etats dits nationaux a, jusqu'à nos jours, fixé un modèle centre-périphérie très rigide. Les grands Etats européens ont consacré, après une longue expérience, une division entre régions riches et régions pauvres. Ils ont produit une profonde inégalité régionale en Europe, voilà le fait.

Je pense qu'il y a peu de chances que les Douze - voire les Treize ou Quatorze demain - résolvent la question régionale. Mais les inégalités pourraient s'aggraver; nous sommes confrontés à un défi.

Commentant deux cartes de l'Europe, dont les copies ont été distribuées aux personnes présentes, Francesc ROCA souligne la signification d'un cercle un peu allongé - «l'oeuf» - qui englobe les régions riches (le Sud de la Grande-Bretagne, la France sans la Bretagne, le Nord de l'Italie, une partie du Pays Basque et de la Catalogne) et les distingue des régions «semi-périphériques». Il compare cette carte et celle, extraite de l'ouvrage plus ancien de Sergio SALVI, «Le nazione proibite», qui illustre la localisation des mouvements régionaux et nationaux, parfois violents, qui se sont produits au bord du «cercle des riches». Tandis que les régions les plus éloignées du Centre (Sud du Portugal, Sud de l'Italie, Sud de l'Espagne) sont dépourvues de mouvements régionalistes ou nationalistes politiquement forts.

Cela signifie que les plus pauvres sont tellement pauvres qu'ils ne sont pas à même de proposer une alternative politique et de s'organiser démocratiquement ou par la voie de la violence. Peut-être la Mafia italienne, organisation disons parastatale, constitue-t-elle un cas intermédiaire.

Bien entendu, le régionalisme ou le nationalisme se manifestent aussi au Centre, au coeur de l'Europe riche, dans «l'oeuf» notamment - je pense à la Belgique évidemment - quand il y a des régions en décadence économique. De même qu'existe une composante nationale très forte dans certains pays de l'Est européen, à commencer par la Pologne elle aussi au bord de «l'oeuf».

El Centro Regional en Europa

0 400 800
Distancia en kilómetros



Guida a dieci
colonie "interne"
dell'Europa
occidentale



** moins d'état,
plus de région*

Ma dernière réflexion porte sur la part relevant du secteur public dans les pays de la CEE et au niveau de la CEE. L'Europe communautaire ne représente qu'un pourcent des dépenses publiques de toute l'Europe. C'est très peu. Or, pour le reste, il y a de grandes différences entre pays-membres. Dans certains d'entre eux, l'Etat contrôle à lui seul 90 % des budgets publics. C'est le cas pour la France et l'Espagne. La gauche en Espagne vise à modifier cette proportion : elle demande 50 % pour l'Etat, 25 % pour l'économie autonome régionale, et 25 % pour les communautés locales. Tandis que cette revendication est satisfaite et au delà en RFA, où chacun de ces trois niveaux a environ 30 % de l'ensemble du secteur public. Il me semble que cette part importante réservée aux régions et communes, c'est intéressant : en Allemagne, l'efficacité économique en paraît démontrée.

Je considère qu'un net renforcement des possibilités régionales et locales peut seul contribuer à dépasser les inégalités régionales en Europe. La conjonction des deux phénomènes - davantage d'Europe, et moins d'Etat - pourrait venir à bout du modèle terriblement inégalitaire et injuste qui existe à l'heure actuelle. Le processus devrait prendre un certain temps, et je ne veux pas ergoter sur des pourcentages définitifs. Mais il s'agit bien de se donner les moyens de l'industrialisation diffuse, flexible, en s'appuyant sur un pouvoir économique et politique régional consistant, capable d'assurer les conditions générales du développement, enseignement, santé, infrastructures, etc...

Présidence : Je remercie le premier rapporteur. Oserais-je présenter le second en présumant qu'il va vous parler de «Wallonie Région d'Europe» ? La Fondation André RENARD, et son bulletin nous ont délégué Jean-Pierre DAWANCE.

Jean-Pierre Dawance

Bulletin de la FAR - Liège

*** introduction - 2**

Je voudrais tout d'abord remercier les *Cahiers Marxistes* d'avoir eu le bon réflexe d'organiser cette rencontre.

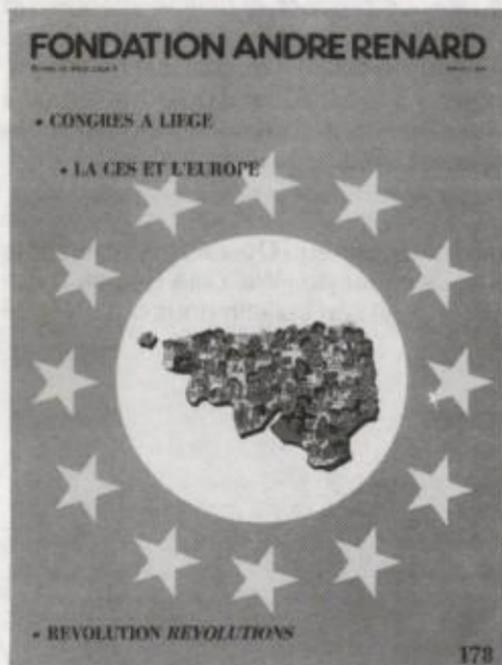
Bon réflexe parce que c'est l'occasion de pouvoir échanger analyses et réflexions entre les représentants de différentes revues de diverses régions d'Europe.

Sur l'Europe peuvent se greffer une série d'espoirs, transmis par les media, en termes de croissance, d'emplois. Je pense que, par ailleurs, l'Europe effraie, en tous cas les travailleurs. La question qui se pose est la suivante : est-ce qu'on ne va pas vers une Europe à deux vitesses ? Une vitesse TGV, pour l'Europe financière et économique, et une vitesse d'escargot pour ce qui concerne les aspects sociaux et humains. Je pense que notre rencontre pourra contribuer à un élargissement de la réflexion par rapport à cette question première et tout à fait générale.

Mon intervention sera consacrée, à la demande des organisateurs du colloque, aux aspects régionaux de l'Europe.

Ce n'est sans doute pas un hasard : la Fondation André Renard est porteuse de la revendication fédéraliste issue des luttes sociales de 1960, au cours desquelles cette revendication s'est exprimée le plus vivement.

La Fondation a toujours eu une triple préoccupation par rapport à ce problème : comment donner à la Wallonie le moyen de sortir de son déséquilibre ? Comment lutter contre sa minorisation politique ? Et enfin quelles réformes de



structure les travailleurs doivent-ils conquérir afin d'éviter un retour à une situation de déséquilibre du type de celle que nous connaissons maintenant ?

A cet égard on a eu cette année-ci en Belgique des éléments de réponse qui m'apparaissent encourageants, en ce sens que depuis le 1^{er} janvier, on a assisté au niveau de l'Etat belge à une réforme institutionnelle importante qui élargit, d'une façon considérable, les compétences et les moyens d'action des régions, à savoir la Flandre, Bruxelles et la Wallonie.

** trois remarques sur la complexité du dossier*

Il y a de très grandes difficultés à tirer des leçons définitives par rapport à la problématique des inégalités régionales. Difficultés qui tiennent à plusieurs éléments.

Tout d'abord, il faut bien reconnaître que l'histoire de la CEE est relativement récente - elle remonte à une génération - et de surcroît, au cours des vingt-cinq dernières années, au noyau des six Etats-membres de départ, sont venus s'ajouter d'autres pays, tant au Nord qu'au Sud, qui eux-mêmes ont des caractéristiques parfois fortement différentes de celles des régions qui constituaient le noyau de départ.

Deuxième constat : les inégalités des régions ne sont pas un fait nouveau. Elles remontent certainement à deux ou trois siècles dans l'histoire européenne. Je pense qu'elles sont tout à fait caractéristiques, et je dirais inhérentes, à l'économie de marché ou à l'économie capitaliste. Même s'il est vrai que certains éléments ont pu intervenir en termes de rééquilibrage, comme les mouvements migratoires, il faut bien se rendre compte que ces mouvements s'arrêtent dès que la contrainte économique se fait sentir. C'est ce qu'on a vécu dans une région comme la mienne, en Wallonie, où on a connu une vague importante d'immigrations venant essentiellement du Sud de l'Europe dans les années 1950, vague qui s'est arrêtée à partir du moment où les impératifs économiques ont changé.

Troisième élément qui met en évidence la complexité du dossier : le débat porte sur le point de savoir si l'intégration européenne va renforcer ou atténuer ces déséquilibres entre régions.

Poser la question dans ces termes-là n'aurait un sens que si l'on pouvait affirmer qu'il y a une véritable intégration européenne. Or, force est de constater que jusqu'à présent, l'intégration européenne avance

essentiellement vers une union de type union douanière avec seulement quelques éléments d'intégration peut-être plus avancés : je pense à des secteurs comme l'agriculture ou la sidérurgie, qui sont peut-être plus «intégrés» parce qu'il s'agit de secteurs fortement en crise et que cette intégration-là est apparue comme un impératif pour leur restructuration.

En fait, on constate une absence totale de politique industrielle commune en matière de localisation des investissements, et cette absence de politique industrielle a affaibli la position des négociateurs des Etats, pris isolément face aux groupes financiers qui se sont développés, quant à eux, d'une manière internationale au niveau européen.

** crise et dualisation*

Je voudrais aborder un deuxième point : comment la crise, ou ce qu'on a appelé la crise, ou encore les modifications structurelles fondamentales survenues en Europe depuis une quinzaine d'années, comment la «crise» s'articule-t-elle avec les développements inégaux au niveau régional ?

On peut constater en tout cas une chose : les régions dites fortes ont relativement mieux supporté la crise. C'est dans ces régions fortes que l'on assiste à un renforcement des potentiels économiques, un réajustement, une reconversion du tissu industriel. Ce sont ces régions fortes qui accaparent les nouvelles technologies, les compétences plus affinées.

Cependant, il faut bien constater que, même dans ces régions fortes - dans ces régions qui ont pu assurer une certaine reconversion ou qui s'orientent vers une certaine reconversion - un phénomène de chômage important subsiste depuis une quinzaine d'années.

Ce chômage est un frein aux politiques de transferts financiers, de transferts de moyens vers les régions les plus faibles, ou entraîne même un recul des politiques antérieures.

Un double processus s'est mis en place, face à ce problème du chômage notamment : d'une part, les régions les plus favorisées revendiquent le droit de conserver tous leurs moyens pour se protéger d'une façon encore plus efficace et, d'autre part, ce sont les zones ou les régions faibles, pauvres, qui subissent beaucoup plus l'influence des transformations économiques, celles-ci s'additionnant à un déséquilibre antérieur.

Ce phénomène de renforcement des régions riches, je pense qu'on peut le constater un peu partout et même dans un pays comme l'Allemagne qui se veut pourtant, du moins à l'entendre, un pays à croissance équilibrée, même régionalement.

Face à cette «dualisation» qui se renforce entre régions riches et régions pauvres, il y a un corollaire qui me paraît relativement intéressant : depuis dix ou quinze ans, le fait régional s'affirme de plus en plus. Je pense notamment à la Wallonie, mais c'est un phénomène que l'on peut rencontrer dans la plupart des pays européens.

** l'inefficacité des politiques de la CEE*

Je voudrais dans un troisième point examiner quelles sont les articulations entre la Communauté économique européenne et ce développement des inégalités.

Si une des ambitions du Traité de Rome était de contrecarrer les risques de dérives des disparités régionales (les Fonds spéciaux ont été créés en vue d'assurer un certain rééquilibrage), on peut cependant mettre en doute, ou en tous cas voir hypothéquée fortement l'efficacité de ces fonds (Fonds social, FEDER, etc...). Je relèverai quelques éléments à cet égard.

Tout d'abord, il existe un mécanisme d'égoïsme national dans le sens où certains pays attendent un retour égal à leur apport, du moins en termes financiers; l'attitude de la Grande-Bretagne est significative à cet égard.

Ensuite, au niveau de l'exécution, les interventions de la CEE, les moyens mis par la Communauté à la disposition des régions les plus déshéritées, passent par les Etats centraux. Ces moyens-là sont affectés évidemment par la politique centrale menée par chacun des Etats.

Troisième élément : l'éloignement des décideurs, et bien souvent la méconnaissance totale du terrain auquel ils destinent ces moyens financiers.

Quatrième élément : les régions elles-mêmes ont parfois une attitude relativement passive ou attentiste par rapport au problème de déséquilibre qui les frappe.

Et enfin, le questionnement sur les développements inégaux ne peut pas se réduire à un simple alignement de chiffres, par exemple ceux des investissements, en termes financiers. Je crois que les déséquilibres vont bien au-delà de déséquilibres simplement statistiques; ils trouvent leurs sources dans des éléments divers : pratiques monétaires, dépendances vis-à-vis du monde financier, politiques de filières industrielles, mais aussi rapport à l'environnement, et toute une série d'externalités telles que l'éducation, la recherche, la communication par exemple, et d'une manière plus large les valeurs sociales et culturelles. Les interventions de la CEE sont bien trop éloignées de ces éléments de base pour espérer un effet dynamique et des articulations d'adhésions significatives de la part des régions.

** une autre approche :
culturelle, planifica-
trice, de dynamique
sociale*

Je voudrais aussi donner quelques éléments de réflexion sur l'approche que l'on pourrait imaginer pour un rééquilibrage au niveau régional européen.

Si les dysfonctionnements constituent une caractéristique même de notre système capitaliste, comme je l'ai rappelé tout à l'heure, il paraît évident que c'est à la base de ce système-là qu'il faut s'en prendre.

J'aperçois trois piliers sur lesquels on peut bâtir un certain espoir de capacité réaliste d'aboutissement.

D'abord la revendication régionale, développée largement et représentative d'une volonté de décentralisation adaptée aux contingences spécifiques, a cette grande caractéristique de faire naître la volonté d'un développement maîtrisé au niveau régional.

Parce que le fait régional doit aussi sa progression à l'assise culturelle, qui peut projeter un schéma de développement économique et social en dehors d'une reproduction du développement régional de type «Silicon Valley».

Et ce développement régional sur base d'une assise culturelle autorise l'espoir d'une maîtrise relative des mécanismes financiers, de l'investissement, et donc de la responsabilité du développement économique et social.

Un deuxième point sur lequel pourrait s'articuler une approche de rééquilibrage tient à la planification. Je pense qu'il n'y aura pas de développement équilibré si l'ensemble des attentes respectives, si la globalité des moyens et des pouvoirs ne sont pas organisés, orchestrés ou planifiés.

L'intégration des attentes sociales sur la maîtrise de l'avenir, la conception des politiques industrielles, les axes prioritaires de la recherche, les préoccupations d'éducation, d'instruction, tous les éléments qui ont été cités tout à l'heure doivent se fondre dans un projet global de civilisation.

Nous pensons qu'une planification souple et flexible (et là on pourrait peut-être pour une fois utiliser le terme de flexibilité à notre avantage) peut lier un projet global et une autonomie large, respectueuse de toutes les entités régionales (ou nationales quelques fois selon les opportunités). C'est une planification souple et flexible qui pourrait être la garantie du rétablissement d'équilibre, d'un développement plus équilibré.

Et enfin, dernier élément, tout cela n'est pas possible sans envisager le processus dans le cadre d'une dynamique sociale. Est-il nécessaire d'indiquer qu'un tel projet ne se mettra pas en place naturellement, même s'il y a des alliés dans certaines classes qui sentent le danger du déclin régional ?

Il est vrai que souvent dans le monde du travail, une certaine crainte, un certain découragement l'emportent sur une analyse plus froide des évolutions de demain et des contradictions qu'elles pourraient générer. Peut-être bien que l'intoxication par la droite et les milieux patronaux pour le moment l'emporte sur le projet d'une prise en charge plus efficace par les travailleurs de ce développement, de ce rééquilibrage régional.

S'il faut bien mesurer les risques considérables que représente 92, il ne faut pas sous-estimer les capacités de résistance qui existent au niveau des travailleurs, de résistance et d'opposition, même dans le système lui-même. L'Europe 92, c'est aussi un terrain de lutte sociale parmi d'autres. Il y a toute une série de convergences qu'il va falloir faire naître, toute une série de gens à rapprocher, de rassemblements à provoquer.

Voilà, j'en termine ici. Je pense que l'initiative de ce colloque va dans le sens de l'élaboration d'une charte sociale, charte sociale qui, pour nous, ne peut pas se concevoir indépendamment d'une charte régio-

nale, ou d'un volet régional à l'intérieur de cette charte sociale. Peut-être les sensibilités ne sont-elles pas les mêmes partout, mais c'est en tout cas une de nos préoccupations et c'est notre sensibilité à nous. Je vous remercie.



Freddy Joris (présidence)

fédéralisation de la Belgique

Je remercie les deux rapporteurs qui nous ont présenté des exposés assez complémentaires. Ils ont mis le doigt sur quelques problèmes essentiels. A propos des mouvements qui se produisent au sein de la CEE, les amis belges ici présents auront pensé à la réforme institutionnelle dans ce pays. Comme l'a souligné Jean-Pierre DAWANCE, cet aboutissement provisoire d'un long processus va dans le sens d'une accentuation du fait régional, avec un déplacement de compétences de l'Etat central au profit des régions.

Avant de donner la parole à ceux qui la demandent, je me permets de souligner la nécessité pour les régions de jouer pleinement leur rôle et d'être présentes au niveau européen. C'est précisément cet aspect qui devra être traité dans la troisième phase de la réforme de l'Etat belge : il s'agit de reconnaître et de préciser la capacité des régions wallonne, bruxelloise et flamande d'intervenir au niveau européen. Or on sent à cet égard d'assez fortes réticences de la part des instances nationales, notamment en matière de régionalisation de l'agriculture. Par ailleurs, je considère que les régions devraient avoir davantage à dire dans la politique des Fonds structurels européens -tant dans la réforme des Fonds que dans la répartition des ressources.

Juan Trias*Nuestra Bandera - Madrid**** inégalités :
tendances croisées**

Je vais poser une question de fait et une question de droit.

Question de fait : on a parlé du développement inégal comme inhérent à l'économie capitaliste. Le phénomène a cependant précédé le capitalisme; on en trouve des manifestations dans la période féodale et aussi dans les sociétés plus anciennes. Je ne veux pas faire une leçon d'histoire autour du développement inégal, mais il me paraît important d'acter que le phénomène n'est pas né avec le capitalisme, qui l'a certainement aggravé.

On a dit ici que les régions fortes se renforçaient et que les régions faibles s'affaiblissaient. Il m'apparaît que des régions traditionnellement fortes sont en train de devenir faibles. Pensons à ce qui est arrivé en Grande-Bretagne où les déplacements des régions traditionnellement fortes sont visibles - du Nord industriel vers les Midlands, par exemple. En Espagne, le Pays Basque et les Asturies, forts au 19ème siècle et pendant la première moitié du 20ème siècle, sont en train de perdre ce rôle. Parallèlement, le Pays valencien, naguère région agricole, est en train de devenir une région industrielle. Il y a donc un déplacement qui s'opère. Au lieu du Pays Basque et de la Catalogne, hier régions fortes, c'est plutôt aujourd'hui la Catalogne et les régions qui bordent la Méditerranée qui le sont. Vous connaissez mieux que moi la situation en Belgique; n'est-ce pas aussi le cas pour la Wallonie et la Flandre ? Cette mobilité doit retenir notre attention : les régions ne sont pas, à jamais, fortes ou faibles. Dans chaque phase de développement du capitalisme, au gré des changements technologiques, etc..., il y a des déplacements, et des différences à souligner.

*** un Parlement
des régions**

J'en viens à ma seconde question. Elle est au centre de notre débat de ce matin. Il s'agit de faire des régions de véritables protagonistes de la politique régionale. D'accord avec les intervenants qui m'ont précédés, je ne crois pas qu'un mécanisme institutionnel puisse résoudre le problème des disparités régionales. Mais ce mécanisme peut aider à le résoudre. Comme à l'intérieur des Etats, il importe de trouver un mode de représentation politique des régions, des intérêts régionaux en tant que tels, en dehors de la représentation des Etats.

Pourquoi ne pas poser la question au niveau européen, et plus précisé-

ment, au niveau du Parlement européen ? Pourquoi ne pas imaginer une Seconde Chambre, où seraient représentées les régions ?

On parle de l'Europe des peuples. Je me demande si la médiation de l'Etat-nation ne rend pas la notion plus opaque. En plaçant au centre du mécanisme institutionnel la représentation des régions, je crois qu'on pourrait avancer. Cela dit, je confirme qu'à mon sens, et nous en avons l'expérience en Espagne, l'institutionnel ne peut suffire. Comme Jean-Pierre DAWANCE l'a dit, des mesures de planification régionales notamment sont indispensables.

Christian Vandermotten

CM - Bruxelles

Je voudrais réagir à l'exposé de Monsieur ROCA sur deux aspects qui sont liés, mais que je vais envisager successivement.

Le premier concerne l'analyse du régionalisme; l'autre le problème de l'évolution économique des régions qui sont à l'extérieur de l'espace économique central européen (*ndle : de l'«oeuf» de l'exposé de Francisc ROCA*).

*** développement spatial inégal et structures sociales**

Je commencerai par ce second aspect. Si l'on analyse les statistiques régionales depuis que la Communauté européenne existe, il n'y a pas d'évidence statistique très claire quant au fait de savoir si les écarts inter-régionaux se réduisent ou augmentent. En gros, les écarts globaux ne semblent pas s'être nettement réduits, malgré toutes les aides communautaires. Ceci n'exclut pas des réorganisations internes dans les inégalités. La loi du développement spatial inégal dans le système capitaliste n'est donc pas du tout remise en cause.

Quelles réorganisations ? D'abord le recul très important pour une série de vieilles régions centrales, tombées à un niveau qui est celui de la zone intermédiaire, celle qui est à la limite de l'espace central européen.

Si vous prenez le cas du Hainaut, par exemple, qui était un des fleurons de l'industrie européenne au 19^{ème} siècle et dans la première moitié du 20^{ème} siècle, le niveau du produit intérieur brut par habitant de

la province exprimé en termes d'équivalent pouvoir d'achat, se trouve actuellement au niveau de l'Ombrie, c'est-à-dire au niveau du Centre de l'Italie. Il y a donc des réorganisations à l'intérieur de la zone centrale européenne, qu'il ne faut vraiment pas considérer comme un bloc homogène.

Il est vrai que, comme l'a dit Monsieur ROCA, dans les zones intermédiaires, sur la bordure du centre européen, les dynamiques sont généralement assez bonnes actuellement.

Par contre dans la grande périphérie, Sicile, Mezzogiorno, le Sud de l'Espagne, le Portugal, etc... les dynamiques, sans être nécessairement mauvaises, ne sont pas suffisantes pour espérer un rattrapage à moyen terme.

Alors il faut se demander pourquoi cette différence entre l'anneau intermédiaire et la grande périphérie. Il me semble que jusqu'à présent on n'a pas abordé cette question. Il y a effectivement des entreprises flexibles qui se développent dans les régions intermédiaires, mais qu'y a-t-il derrière ce processus au point de vue social, qu'y a-t-il derrière au point de vue du contrôle économique réel sur ce capital ?

Est-ce que c'est un contrôle réellement régional, est-ce que c'est une manière pour le grand capital monopoliste de transférer en sous-traitance, ou de prendre en charge lui-même, dans des régions plus malléables au point de vue social, et parfois dans un environnement plus agréable, une partie de ce qu'il faisait jusque il y a peu dans les régions centrales ? Ces questions, si on veut avoir une approche un petit peu approfondie et marxiste des choses, devraient être posées.

On n'a pas non plus analysé, il me semble, la différence de structure sociale et de réceptivité des bourgeoisies locales à ces développements industriels dits flexibles, qui ne sont pas dans ces régions intermédiaires (Pays Valencien, Centre-nord de l'Italie) ce qu'elles peuvent être en Sicile, ou dans d'autres parties du Mezzogiorno, ou dans le Sud du Portugal. D'un côté il y a des ferments de capitalisme local, de bourgeoisies locales qui remontent parfois très loin. Dans le Centre-nord de l'Italie, il y a tout un capitalisme marchand qui a une tradition depuis le Moyen Age : cela n'existe pas dans des pays de la grande périphérie comme le Mezzogiorno ou le Sud du Portugal où l'on est dans des régions de tradition latifundiaire, de tradition nobiliaire. On ne peut pas faire l'économie de l'analyse de ces structures sociales et de la manière dont le capital en Europe les utilise. Sans elle, on restera au niveau d'un discours de type régionaliste, peut-être pavé de bonnes intentions, mais qui ne nous fera pas avancer très loin ni comprendre comment les

choses évoluent. Il faut essayer d'approfondir l'analyse de la reproduction du capital dans l'espace; c'est un objectif essentiel pour la gauche et pour les régionalistes.

** il y a régionalisme et régionalisme*

Le deuxième point sur lequel je voudrais dire un mot, c'est le régionalisme. J'ai l'impression qu'il y a eu jusqu'à présent dans notre discussion une confusion entre deux choses : **le fait régional**, qui intéresse, si je prends le cas de la France, aussi bien la région Nord-Pas de Calais, voire la région Ile-de-France, que d'autres régions, et **les mouvements régionaux**, mouvements dont on semble vouloir nous donner une idée par la carte qui vous a été commentée par ROCA.

En tant que géographe je trouve que ce document constitue une falsification cartographique pure et simple, parce qu'on représente par de grandes taches noires, très frappantes, des choses qui sont à mettre sur des plans totalement différents ou sont d'importances très différentes : par exemple la grande tache noire qui a l'air d'indiquer un mouvement régional occitan extrêmement important dans le Sud de la France, alors que celui-ci ne vient pas à la cheville du mouvement catalan.

Surtout, les mouvements régionalistes peuvent recouvrir des réalités extrêmement différentes, et là aussi on ne peut pas se passer d'une analyse des structures sociales et de la production historique qui est derrière ces mouvements.

Il y a d'une part des mouvements -il n'est pas péjoratif de les appeler ainsi- culturels et folkloriques, et de plus réactionnaires, mais au sens étymologique du terme, c'est-à-dire au sens du retour vers des valeurs passées. Ces mouvements-là se trouvent effectivement dans des régions qui ont été délaissées par le grand capital dominé par les bourgeoisies nationales, et qui se trouvent à la périphérie. Il s'agit, à l'intérieur d'Etats-nations précocement constitués, de mouvements régionalistes qui traduisent généralement les survivances passéistes de groupes sociaux qui ont été plus ou moins fortement, et généralement fortement, laminés par le développement capitaliste dans ces régions. S'y ajoutent actuellement peut-être quelques nostalgies écologico-folklorico-régionalistes, mais qui ne me semblent pas très importantes au point de vue de l'avenir.

Le mouvement gallois par exemple peut être mis dans cette catégorie-là. Il est d'ailleurs significatif que c'est dans les régions non-industrialisées du pays de Galles que le mouvement gallois garde une certaine importance et pas dans les zones industrialisées.

Il en va tout autrement de mouvements régionalistes comme ceux de la Catalogne ou du Pays Basque. Ces régions étaient des périphéries politiques dans leur Etat, mais des centres au point de vue économique. Pourquoi ? A mon sens, essentiellement parce que l'Espagne, ayant raté en gros sa révolution industrielle au 19^{ème} siècle, a fondé sa structure d'Etat non pas tellement sur une bourgeoisie nationale puissante, mais sur la prolongation de structures antérieures au développement du capitalisme industriel. Ainsi le pouvoir d'Etat à Madrid ne contrôlait pas réellement le développement économique et industriel qui est resté maîtrisé par des forces périphériques, de sorte qu'un mouvement comme le mouvement catalan ou comme le mouvement du Pays Basque a une puissance très grande parce qu'il s'appuie sur une base économique et qu'il traverse toutes les classes sociales. Il y a des fractions bourgeoises de ce mouvement national aussi bien que des fractions ouvrières.

Le cas de la Belgique, qui curieusement n'apparaît pas sur cette carte alors que c'est le seul pays en Europe où il y a des partis dits régionalistes sur tout le territoire, est encore différent.

Vous avez là l'opposition entre la Flandre et la Wallonie. En Flandre, le mouvement national a une assise culturelle au départ, mais une assise culturelle qui portait sur des masses humaines très importantes et non sur des masses humaines «résiduelles» comme celles des Highlands d'Ecosse ou comme celles des régions reculées du pays de Galles. Ce mouvement culturel a été récupéré par la bourgeoisie dès le moment où, dans le cadre de la reproduction du capital, elle a considéré qu'il était préférable d'investir dans le Nord du pays plutôt que dans le Sud, c'est-à-dire à peu près entre les deux guerres mondiales.

D'autre part, du côté wallon, le mouvement national s'est développé sur la base d'un retard économique récent.

Mais quelle qu'ait pu être la prospérité de la Wallonie à différents moments de son histoire, sa situation peut être qualifiée de semi-périphérique. J'entends par là une situation où le développement économique était important, mais où le contrôle de ce développement économique échappait à la région, et était en fait aux mains d'un grand capital belge installé à Bruxelles et qui, en cours de route, a changé de stratégie et a préféré aller investir n'importe où dans le monde, et notamment en Flandre. A ce moment-là il y a eu un éveil du mouvement wallon, sur une

toute autre base que celle qui avait fondé plus tôt le mouvement flamand.

J'en reviens pour conclure à l'idée que j'avais développée dans la première partie. Si, en tant que revue marxiste, on fait l'économie d'une analyse des conditions de la formation des classes, dans les différentes régions, de la manière dont le capital, soit local, soit disons supra-local, national ou transnational, utilise les caractéristiques des régions, qui sont elles-mêmes le fait d'une longue production historique, on se condamne à ne pas pouvoir aller au-delà du discours dominant des organes européens. Celui-ci consiste à déclarer : Eh! bien oui il y a des régions en déclin ou faibles, il faut les aider grâce au Fonds social européen, ou au Fonds de développement régional, parce qu'on ne peut pas aller vers une Europe où les écarts s'accroîtraient continuellement et qui serait explosive.

- * *nouvelles technologies*
- * *déplacer/modifier*
le pouvoir
- * *planifier «par en bas»*

Stelios Babas

Epithirimata - Athènes

Je vais faire trois remarques. La première est que dans un colloque à Montpellier on a suggéré que l'activité productive fondée sur les nouvelles technologies n'a pas besoin d'infrastructure traditionnelle industrielle. Si c'était vérifié, on pourrait utiliser ce processus de restructuration pour développer le niveau régional.

Deuxième observation. J'accepte bien sûr la nécessité d'un processus de restructuration des rapports entre le national, le régional, le local et l'international.

Mais on a parlé d'un transfert de pouvoirs du centre, du national, vers le régional et le local.

Si on se borne à déplacer le pouvoir, je ne pense pas que l'on donne des solutions efficaces au problème, car le pouvoir local pourrait être dans certaines dimensions plus incontrôlé, plus autocratique qu'un pouvoir central bien organisé dans le cadre d'une démocratie. Le problème qui se pose, c'est comment on pourrait diriger les affaires régionales ou locales, non dans des relations de pouvoir mais dans le

cadre d'une autre organisation, moins pyramidale, plus horizontale, avec la participation des habitants : des institutions adaptées à cette forme d'organisation pourraient donner des solutions beaucoup plus efficaces que le simple transfert du pouvoir du centre à la périphérie.

Troisième observation. Elle concerne la planification. Pour moi, la planification est liée à une restructuration visant à renforcer le régional. On a dit qu'elle devait être flexible. Cela ne suffit pas. Le vrai problème est de savoir comment on construit la planification : du haut vers le bas, ou du bas vers le haut. Nous avons besoin d'une planification, d'une structure et d'une procédure de planification qui remonte de la base : du local et de la région vers le centre et c'est une problématique de planification tout à fait différente des formes de planification que nous avons connues jusqu'à aujourd'hui.

Paul Geradin

Revue Nouvelle - Bruxelles

Je voudrais faire cinq brèves remarques sur des questions qui me paraissent tout à fait importantes à éclaircir dans nos revues et par rapport à notre public.

** analyser les rapports de classes*

La première est celle que mon voisin (*ndle* : Christian VANDERMOTTEN) a traitée. Très souvent nous nous laissons prendre au discours général sur le déclin des régions, les disparités, et je crois qu'il est très important d'analyser ce qui est susceptible de se passer en termes de structure sociale, de rapports de classes à l'intérieur de l'Europe.

Nous avons une vision plus claire de la nouvelle division internationale du travail quand il s'agit des rapports avec le Tiers-monde, et une analyse plus lucide de ce qui se passe à cette échelle dans les rapports de classes.

Tantôt Monsieur ROCA disait en substance : 1992, cela peut empirer mais c'est un défi, on va voir. Je crois qu'il faut prendre garde à utiliser un discours aussi flou, qui est aussi celui de la droite. Ainsi d'une part on dit qu'il y aura du dumping social, et d'autre part on tient un discours contraire prévoyant qu'il va y avoir une polarisation vers les centres les plus puissants. Il est vraiment important de sortir du vague sinon on risque de manquer tout à fait de perspectives.

*** *quelles moyennes de référence ?***

Deuxièmement, il importe aussi de sortir du vague dans la vision des accompagnements, concernant le rôle du Fonds social européen et du Fonds de développement régional. Que peuvent signifier ces accompagnements et comment les concevoir ? Va-t-on les calculer par rapport à une moyenne européenne qui permette de juger des régions en difficulté, ou bien d'après une moyenne intérieure à chaque nation ? Ce sont des questions qui ne sont pas résolues, ou en tout cas dont les réponses sont mal connues.

*** *les régions contre la dérégulation ?***

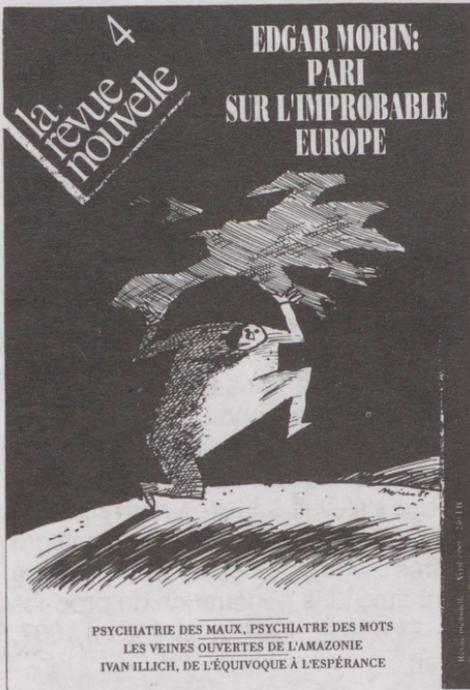
Troisièmement, nous disons tous qu'il faut renforcer le pouvoir des régions. Mais il faut voir que la logique du moment va dans le sens d'une dérégulation par rapport aux Etats, par rapport aux ex-Etats-providence : on peut douter que la logique aille dans le sens d'un renforcement d'un autre type d'intervention politique à l'échelon des régions. La logique de 1992 n'est ni celle des Etats-nations, ni celle de politiques économiques dans les anciens espaces keynésiens, ni celle d'interventions régionales accrues.

*** *une charte régionale ?***

Quatrièmement nous parlons tous de l'importance d'une charte sociale. Qu'est-ce que cela signifie ? Que peut-on inclure dans une charte pareille, quelle peut être sa réelle efficacité, et à travers quels processus institutionnels ? Tantôt, j'aurais aimé que Monsieur JORIS approfondisse son allusion à une possibilité accrue, dans le domaine agricole, d'intervenir auprès de la Commission ou auprès d'autres instances européennes. Je ne vois pas quels sont pour le moment les contacts directs entre l'échelon central européen et l'échelon régional.

*** *quelle dynamique culturelle ?***

Et enfin dernière remarque, le fond de la question sur laquelle nous revenons tous, c'est la dynamique sociale. Dans quelle mesure, au niveau des populations concernées y aura-t-il une volonté de stratégie pour se faire entendre ? L'appartenance régionale recèle-t-elle une possibilité de dynamique sociale à l'échelon de l'Europe d'aujourd'hui ?



cles, etc... à ce sujet, parce qu'une revue isolée n'est pas capable de couvrir tout ces champs à elle seule.

Freddy Joris (présidence)

* *re-nationalisation*

Je vais donner la parole à Dimos TSAKNIAS, mais je réponds d'abord à Monsieur GERADIN. Je n'ai pas parlé de contacts directs entre CEE et régions. J'ai voulu dire ceci : on voudrait mettre en place un système où la voix de la région serait davantage entendue, prise en compte par l'Etat central, qui reste actuellement l'interlocuteur unique obligé de l'Europe. C'est sur papier. Et c'est dans la concrétisation de cela que l'on sent des réticences et une tentative de «renationalisation», de vider de sa substance cette concertation permanente. Mais effectivement, il n'y a pas de contacts directs prévus.

On entend le discours à la MINC qui dit : c'est de la foutaise de parler d'un espace culturel européen, il n'y a pas d'espace culturel européen, il n'y a qu'un espace culturel occidental; à l'autre extrême on entend le discours qui table sur les identités régionales. Entre les deux, on entend dire qu'il y a une identité culturelle européenne spécifique. Face à ces discours qui s'entrecroisent, il est important de sortir du flou.

En fin de compte, il y a des points de repère que nous aurons à nous donner dans nos recherches de revues et peut-être devrions-nous organiser l'échange des informations, des arti-

Dimos Tsaknias

Kommunistiki Epitheoriki - Athènes

*** inégalités croissantes
malgré les pim**

Une politique de libéralisation ou de libération de la concurrence capitaliste, dont la CEE met le cadre en avant, a des retombées tout à fait différentes pour les pays capitalistes développés de la Communauté, et pour des pays dépendants et moins développés comme la Grèce.

Le Marché unique pour notre pays signifie dans les faits une plus grande soumission, et détérioration de toutes les conditions de développement : donc ce n'est pas du tout un hasard si la distance de notre économie par rapport au niveau moyen de la CEE s'est accrue. En 1980 le PNB par tête d'habitant de la Grèce s'élevait à 58,4 % par rapport à celui de la moyenne de la CEE, et en 1988 il est tombé à 52,6 % malgré l'application des Programmes intégrés méditerranéens (PIM) et ce que nous avons touché des Fonds régionaux. Et la pénétration de produits industriels de la CEE est passée de 23,6 % en 1981, à 34,7 % en 1987, avec des tendances à l'augmentation.

Si ces conséquences-là étaient jusqu'à présent le fait d'une période transitoire, ce qui va se passer avec une plus grande libéralisation est presque sûr, puisque d'ici à 1992 il est impossible d'affronter les grands problèmes structurels qui se posent à l'économie grecque.

La Banque de Grèce a officiellement avoué que la libéralisation du système bancaire a profité uniquement aux banques étrangères. Parallèlement à cela, le phénomène de rachat des entreprises grecques par des entreprises étrangères s'est accru, plus particulièrement dans les secteurs de l'alimentaire et du textile. Et la CEE intervient à propos des entreprises en difficultés pour limiter leurs activités.

La mise en application de la deuxième directive bancaire de la CEE conduira à une plus grande dépendance et soumission du système de crédit aux besoins du capital multinational, et elle ôtera au gouvernement grec la possibilité de mettre en place la politique de crédit conforme à un développement selon les besoins des travailleurs et de l'économie grecque.

Ce que nous avons rapidement énoncé, et qui concerne les politiques du Marché unique mises en avant par le gouvernement grec, est

significatif des tendances qui existent dans l'économie grecque.

Cela n'est pas étonnant, puisque le contenu même de la politique du Marché unique signifie un mécanisme de marginalisation de l'économie de certains Etats membres et d'aggravation des contradictions, chose qui a d'ailleurs été avouée dans l'étude PADOA SCHIOPPA réalisée pour le compte de la Commission. Bien sûr, le gouvernement grec a des responsabilités importantes dans ces phénomènes négatifs. Dans les faits, notre gouvernement applique une politique de soumission et d'adaptation aux politiques du Marché unique. Il considère que les tendances à la marginalisation de certains secteurs économiques peuvent être dépassées grâce aux Fonds régionaux.

Une importance particulière a été donnée aux Programmes méditerranéens intégrés que le premier ministre grec a considérés comme un moyen de soutien au Sud de l'Europe. Mais en pratique ces programmes ne peuvent en aucune manière neutraliser les retombées négatives du Marché unique.

Premièrement leur niveau absolu est très bas, environ ce que la CEE dépense chaque année pour la politique laitière. Deuxièmement, au lieu de s'ajouter aux programmes d'investissements nationaux, ils ont été utilisés comme prétexte pour réduire ceux-ci. Troisièmement, dans les Programmes méditerranéens intégrés on accorde très peu d'importance aux véritables besoins populaires. Quatrièmement par l'intermédiaire de ces programmes sont mises en avant certaines volontés de la CEE comme la marginalisation de certaines industries considérées comme problématiques. C'est le cas par exemple, dans le secteur textile, d'une grande entreprise qui s'appelle PIRAIKI PATRAIKI. Cinquièmement avec les Programmes méditerranéens intégrés, les ressources nationales sont soumises à des orientations précises voulues par la CEE. Parallèlement ces PIM sont utilisés par la CEE pour ne pas donner d'autres budgets.

On pourrait tirer plusieurs conclusions de tous ces faits mais sans doute nous y reviendrons plus tard.

Renée Fregosi

Bulletin de l'ISER - Paris

** démocratie, europe
politique, plutôt qu'im-
passe régionaliste*

Je souscris tout à fait à ce qu'a dit le camarade VANDERMOTTEN sur

l'analyse économique. Je suis toujours gênée quand on parle de régionalisme, parce que j'y sens une composante affective. Je pense que cette problématique est une impasse pour la question qui nous occupe.

L'Etat-nation est le résultat de processus historiques, et il est certain que certaines régions auraient pu former elles aussi des Etats-nations. Cela n'a pas été le cas. Il faut bien voir que ces Etats-nations qui se sont constitués, par la guerre la plupart du temps c'est vrai, ont d'une certaine façon protégé contre le système du marché qui se mettait en place certaines régions qui seraient rayées de la carte de toute façon aujourd'hui.

Je dis cela en style télégraphique, mais je crois qu'une des questions-clés est celle de la démocratie politique et de la représentation politique. Et aujourd'hui un des dangers qui pèsent sur la démocratie c'est davantage celui de la technocratie, de la «politocratie», comme a dit Laurent FABIUS il y a quelques mois.

En fait au niveau de l'Europe, si je comprends bien certains discours, on en arriverait simplement à déplacer le problème. Mais quel est aujourd'hui le problème en Europe ? On se rend compte qu'étant donné la structure politique des Etats-nations, chaque Etat défend ses propres intérêts nationaux. Eh bien, on va simplement déplacer le problème. Chaque région va défendre ses intérêts nationaux. Or ce qu'il faut, c'est justement une cohésion, une concertation. Donc je pense vraiment que cette problématique régionale est une impasse.

Katalin Radics

Társadalmi Szemle - Budapest

Je voudrais ajouter deux petites remarques. Une à propos du développement inégal économique, et l'autre à propos des mouvements nationaux que vous avez mentionnés.

** retards historiques
et marché capitaliste
dominant*

Développement inégal économique. On peut considérer les pays de l'Est, y compris la Hongrie naturellement, comme des pays qui ont été

depuis le 15ème siècle en retard du point de vue économique.

On peut concevoir même l'histoire, par exemple de la Hongrie, comme une lutte pour le développement, pour le rattrapage de ce retard; même les luttes pour l'indépendance au 19ème siècle peuvent être conçues comme une lutte pour rattraper ce retard.

J'irai plus loin : même l'histoire du pays, de la guerre et l'histoire du socialisme dans ces pays peuvent être conçus d'un certain point de vue comme un moyen de rattraper ce retard.

Dans une première phase le système économique soviétique est apparu comme une voie possible pour rattraper le retard parce que l'Union soviétique a montré depuis les années 20 un certain développement qui était bien visible, et dont on n'a reconnu les contradictions que beaucoup plus tard; c'est pourquoi on a choisi cette voie pour se développer.

Qu'est-ce que l'on peut dire maintenant ? Je crois que l'on a reconnu que l'époque actuelle est encore toujours l'époque du capital, l'époque

du marché mondial capitaliste dans laquelle les pays socialistes ne peuvent pas construire une partie qui se sépare absolument de ce marché mondial. Les pays socialistes ne peuvent pas se développer dans cette voie-là. Et même, les réformes économiques qui se déroulent dans ces pays, et par exemple en Hongrie aussi, peuvent être conçues comme un moyen de se relier à ce marché capitaliste, parce qu'il n'y a pas d'autre voie pour retrouver des moyens de co-existence avec ce marché sans perdre les traits socialistes que l'on considère comme très importants et qui doivent être gardés.

88
11

VILÁG PROLETÁRIJAI BOVISEDJETEKI

TÁRSADALMI

SZEMLE A MAGYAR SZOCIALISTA MUNKÁSPÁRTI ELMÉLETI ÉS POLITIKAI FOLYÓIRATA

XLIII.
EVFOLYAM
NOVEMBER

Encore un point : même dans l'économie socialiste, on a retrouvé des traces de développement inégal; on n'emploie pas cette expression mais on parle de «la nature cyclique de l'économie socialiste».

*** les mouvements
nationaux comme
baromètre**

Ma deuxième remarque, brève, porte sur les mouvements nationaux. Je trouve que les mouvements nationaux sont toujours les expressions d'un mécontentement pour quelque raison économique, sociale, etc... Les cadres nationaux sont vraiment des cadres pour exprimer ce mécontentement, en Hongrie, en Roumanie, en Irlande et dans les autres pays aussi. Je suis donc absolument d'accord avec le camarade qui a dit qu'il faut aller beaucoup plus loin pour trouver les raisons de ces mouvements-là.

Claude Renard

Cahiers Marxistes - Bruxelles

Moi aussi, je voudrais revenir à l'intervention de Christian VANDER-MOTTEN, dont je partage très largement les vues. Mais je voudrais néanmoins lui donner quelques développements.

*** un relais démocratique**

Il est vrai que la notion de région recouvre des réalités fort différentes, et même disparates, et que dans certains cas -il les connaît mieux que moi- on peut parler de folklore et de passéisme. Mais je voudrais attirer votre attention sur le fait que les régions relèvent aussi d'un processus en évolution, et que ce processus, pour des raisons que je n'analyserai pas ici, a tendance à s'accélérer avec les premières formes de l'intégration européenne. C'est d'ailleurs un phénomène que l'on relève sur d'autres continents. Je crois que cette diversité constatée ne doit en tout cas pas être un obstacle à la recherche d'une politique européenne globale adéquate pour couvrir la problématique régionale.

Dans le contexte nouveau qui s'est créé, ou qui est en train de se créer, les aspects passéistes, folkloriques, d'un régionalisme étroit peuvent être dépassés en faveur de la création, probablement à long terme, d'entités administratives et politiques nouvelles qui peuvent servir

de relais démocratique entre la population et ce pouvoir que l'on voit effectivement -plusieurs intervenants l'ont souligné- s'éloigner dangereusement.

** un indice trans-frontière*

Je ferai remarquer également que ce processus de régionalisation est très largement inachevé et prend parfois des formes curieuses dont on n'a pas encore parlé ici, mais dont on ne peut percevoir toute la réalité que quand on a le privilège -si c'en est un- de vivre comme moi à une frontière. J'habite à vingt minutes en voiture de Lille. Je constate, et je ne suis pas le seul à m'en apercevoir, qu'aujourd'hui, depuis un certain temps, et particulièrement depuis que l'on parle du Marché de 1993, cela provoque dans les esprits un nouveau type de réflexion.

Par exemple, le quotidien *Le Soir* a publié il y a quelques semaines une interview de Pierre MAUROY, ancien premier ministre d'un Etat où la souveraineté nationale se porte bien, mais qui est aussi maire de Lille. Il rappelle que le commerce lillois vit pour près d'un tiers de son chiffre d'affaires de la clientèle belge, et que 400 entreprises belges -beaucoup étant sans doute des entreprises flamandes d'ailleurs- sont implantées dans le Nord-Pas de Calais. Et il ajoute : l'avenir nous amènera à retrouver notre histoire et à reconstituer une zone de commerce et d'échanges comme l'ont été les Pays-Bas depuis le dix-septième siècle. C'est une approche que je ne partage pas nécessairement à 100 %, mais je constate qu'elle est nouvelle : elle n'était pas concevable il y a quelques années.

Le processus en cours est certainement un processus de longue durée, parce que je ne vois effectivement la possibilité d'une Europe des régions -si cette possibilité se vérifie- qu'à long terme.

La présidence ayant interpellé les deux rapporteurs pour qu'ils réagissent aux interventions, Fransesc ROCA a regretté que la carte d'Europe qu'il avait fait circuler parmi les participants au colloque, ait été mal comprise. Il a par ailleurs précisé qu'à son avis, le développement socialiste est lui aussi inégal, comme tout développement. Rappelant que l'université de Barcelone a décuplé sa population en vingt ans (100.000 étudiants en 1989), il a dit sa conviction que cette croissance était significative du mouvement en cours. Il

s'est enfin interrogé sur l'avenir des migrations saisonnières de quelque 100.000 Européens, qui bon an, mal an font un aller-retour Nord-Sud, Sud-Nord.

Pour sa part, Jean-Pierre DAWANCE a tenu à se distancer de ceux qui considèrent le débat sur le régionalisme comme conduisant à une impasse. Le fait régional est un fait qu'on ne peut nier; il correspond à une certaine cohérence, il constitue un espace relativement homogène, avec des acuités variables selon les moments de l'histoire ou la localisation géographique. Avec Juan TRIAS, il souhaite que les régions soient institutionnellement reconnues au niveau de la CEE. Evoquant sommairement l'histoire de la Wallonie, DAWANCE a montré que sa région, première enclave de révolution industrielle continentale après l'Angleterre, est devenue une «région faible», la distorsion entre Flandre et Wallonie étant aggravée par la crise. La planification souple et régionale qu'il appelle de ses vœux devrait aussi, a-t-il précisé, offrir toutes les garanties de contrôle démocratique.

Pierre Gillis

CM - Bruxelles

*** A cheval
sur les frontières (bis)**

Ce que Claude RENARD a dit tout à l'heure à propos de la manière dont une forme de redéploiement régional peut bousculer les frontières est un élément important, que je prends comme allant à l'encontre de l'idée selon laquelle le régionalisme serait un fait mineur. Car il existe réellement dans les zones frontalières une série de faits tout à fait nouveaux.

Claude RENARD a parlé de l'intervention de MAUROY, qui à la limite revendique une forme de belgitude de Lille, enfin, je ne sais pas si c'est comme cela qu'il faut le dire, (*rires...*) mais qui en tout cas reparle des anciens Pays-Bas.

Dans la région où j'habite, la région de Mons, qui est aussi une zone frontalière, des commissions sont mises sur pied qui, notamment en matière d'enseignement, de recherche scientifique, de développement d'entreprises (mais là les choses sont moins avancées) organisent des

discussions pour coordonner une série de politiques de part et d'autre de la frontière. Au départ, j'étais relativement sceptique, mais je suis forcé de constater que cela produit quelques résultats. Un des effets de ce genre de développement peut être que, par rapport à l'intégration européenne, l'importance des frontières nationales pourrait subjectivement diminuer; or les éléments subjectifs dans des questions comme celles-là sont loin d'être négligeables.

** à propos de l'«oeuf»*

Deuxième point. Je voudrais revenir sur l'intervention de Christian VANDERMOTTEN, dans laquelle j'ai relevé un élément tout à fait important, qui doit nous rendre attentifs à ne pas traiter ces questions régionales comme une espèce de tout indifférencié. Je suis entièrement de son avis quant au fait qu'avec la carte de ROCA, indépendamment de sa précision géographique, on représente sous la même couleur noire des réalités sociales fondamentalement différentes : les traiter comme un tout, je crois que c'est vraiment très, très dangereux. D'ailleurs, le fait que, par exemple, la Corse ne soit pas représentée est quand même tout à fait étonnant : s'il existe bien une région française qui typiquement vit sous un régime que l'on peut taxer de colonial, c'est la Corse.

Francesc Roca : - Absolument, cela est clair pour moi...

Présidence : - L'orateur a fait amende honorable lui-même.

Philippe Pochet
Nota Bene - Bruxelles

** illusions régionales et
réalité libérale*

Je voudrais poser une question parce qu'il me semble qu'il y a quelque chose qui a été très peu évalué, qui est en tout cas à mon avis tout à fait sous-évalué actuellement, c'est : de quelle marge de manoeuvre pourraient disposer les régions ?

L'Europe 92 est un projet libéral, si pas néo-libéral; un transfert de pouvoirs est en train de se produire au niveau de l'Europe communautaire, c'est-à-dire que toute une série de décisions vont être prises au

niveau de la Communauté. On ne l'a pas assez souligné, par exemple au niveau fiscal. Les régions n'auront pas la possibilité, même dans ce schéma qui m'apparaît de temps en temps un peu utopique ou effectivement sentimental, de fixer des taux de TVA; ils seront fixés une fois qu'il y aura accord au niveau du Conseil, au niveau européen. La même remarque vaut pour la taxation de l'épargne, qui est un élément important également.

Il ne faut pas se tromper sur le projet européen; il y a toujours un double discours, même chez les gens de gauche qui sont en faveur de l'Europe unie. Il y a d'une part le facteur intégration, mais de l'autre, il y a un modèle économique qui est en train de prendre place, qu'il va être très difficile de modifier, un modèle libéral fondé sur la concurrence, la concentration, la dérégulation, et qui va produire une certaine polarisation régionale. La Commission l'a reconnu, ne fût-ce qu'en décidant de doubler les Fonds structurels. Certains orateurs ne s'en sont pas rendu compte, mais la réforme des Fonds structurels a déjà eu lieu et les régions qui vont bénéficier des ressources des Fonds structurels sont déjà déterminées. Ce débat est donc déjà un peu dépassé : les régions en retard de développement, ce seront les régions qui sont 25 % en dessous de la moyenne, ce qui fait à peu près une trentaine de régions.

C'est très beau de discourir sur un pouvoir régional qui serait une zone d'autonomie par rapport à un pouvoir national, mais si le pouvoir passe du national au communautaire, les régions seront encore plus déforcées parce qu'il n'y a pas de représentation régionale au niveau communautaire et tout passe par les Etats. On peut imaginer dans un schéma idyllique que, d'ici vingt ans, les régions seront mieux représentées, ou qu'au sein du Conseil, il y aura une certaine représentation régionale. Je crois que c'est se faire beaucoup d'illusions. Le cas de la Belgique en ce moment est tout à fait probant : c'est en faisant une régionalisation et une communautarisation qu'on ne s'est pas rendu compte qu'il n'y a toujours qu'un ministre belge; et ce sera lui qui sera présent au Conseil pour décider dans certaines matières qui s'imposeront aux régions. La marge d'autonomie des régions est relativement réduite et leur choix politique en faveur d'une alternative à un projet capitaliste l'est totalement, parce qu'une région ou quelques régions sont perdues dans l'immensité européenne, d'autant que l'intégration produit des effets juridiques et que la Cour de justice détient un pouvoir de décision très important.

Tous ces facteurs n'ont pas été pris en compte. On a parlé de planification, mais il faut quand même savoir que les aides d'Etat sont extrêmement contrôlées par la Commission, et même maintenant au niveau des Etats, on ne peut plus décider n'importe quoi comme aide d'Etat. Ce sera

encore plus vrai demain et les inégalités régionales risquent de se renforcer. Gardons-nous de tomber dans l'illusion béate d'une région culturellement autonome qui pourrait faire sa propre politique. Elle fera sa propre politique dans les limites que la Communauté aura décidées dans son projet libéral ou néo-libéral.

Le débat de la matinée se termine par de brèves interventions de Francesc ROCA, Christian VANDERMOTTEN et Stelios BABAS : nécessité de dépasser les constats défensifs pour faire des propositions offensives, par exemple sur la clé budgétaire Europe/Etat/région/local; nécessité d'une analyse nuancée des régionalismes.

EUROPE 92 :
quelles stratégies pour la gauche?

colloque organisé par les *Cahiers Marxistes* - Bruxelles 10 et 11 mars 1989

europe sociale

vendredi 10 mars après-midi

Présidence : Bernard TUYTTENS (*Socialistische Standpunten* -
Bruxelles)
Michel GODARD (*CM*)

Exposées introductifs:

Pim JUFFERMANS (*Politiek en Cultuur* - Amsterdam)
Bérengère MARQUES PEREIRA (*CM*)



Bernard Tuytens

** introduction - 1*

Quand on parle de l'espace social, je crois qu'on parle en premier lieu de la création d'un véritable espace social communautaire, et en second lieu du renforcement de la cohésion sociale.

Comme je suis originaire de Louvain, je sais que l'avenir des hommes et des femmes de ma région, d'ailleurs de votre région aussi, est bouleversé par des fusions, des fermetures d'entreprises comme celle de Philips, et par les conséquences sociales d'OPA comme celle qui a porté sur la Société Générale de Belgique.

Pour ces travailleurs, le mythe 92 se transforme en un véritable cauchemar. Pour eux le grand marché communautaire est ressenti comme une menace pour leurs conditions de vie.

Deuxième constatation. D'après un critère généralement accepté, 14% de la population européenne est pauvre. Ces chiffres ont été publiés je crois il y a deux mois. L'aspect social est -et nous, socialistes le regrettons- considéré comme le parent pauvre de la politique communautaire. Il est dès lors impératif que le procès d'intégration économique aille de pair avec la détermination des conditions sociales du Marché unique.

Nous, socialistes, sommes confrontés à un déséquilibre inquiétant du développement de la politique européenne: d'une part la libération des mouvements de capitaux, les suppressions des barrières physiques et techniques au commerce, se succèdent, tandis que de l'autre côté, l'Europe sociale reste une idée généreuse mais vague et dépourvue de contenu concret, tangible. Je crois que c'est «a mirror image»: c'est le miroir du rapport de force au sein de cette Europe unie.

D'autre part, remplir cet espace est un des éléments de notre tâche future, que ce soit en élargissant la Communauté vers les pays de l'AELE, que ce soit en renouant les contacts avec les pays de l'Est, que ce soit en développant une politique sociale cohérente. Le grand marché européen est présenté comme un instrument de relance économique, et par ce biais, de création d'emplois. Mais avant de tirer avantage de cet effet accélérateur, le Marché unique risque d'engendrer par le jeu des fusions et des restructurations d'entreprises, une aggravation du chômage. Le risque de dumping social n'est pas illusoire.



Des mesures d'action positive s'imposent. L'intégration économique, à elle seule, ne suffira pas à résoudre les problèmes sociaux brûlants d'aujourd'hui que sont le chômage structurel, les déséquilibres régionaux et l'incertitude quant à l'avenir de la protection sociale.

Je crois qu'une nouvelle politique économique est indispensable.

Il s'agit, enfin c'est notre plus grand défi en ce moment-ci, de définir cette politique économique et de définir aussi le relais social qui doit aller de pair avec elle.

Pim Juffermans*Politiek en Cultuur - Amsterdam**** introduction -2**

On m'a demandé de vous parler des aspects sociaux de la Communauté européenne, mais je vais plutôt m'orienter vers la question de la démocratie au niveau de l'emploi dans les holdings, et plus particulièrement encore vers les discussions qui ont lieu au sein des Communautés européennes en ce qui concerne la démocratie économique ou industrielle. Il est évident qu'avec la venue de 1992 les fusions et transferts au sein de la Communauté européenne vont se poursuivre bien plus rapidement encore que ce que nous avons connu jusqu'à présent. Et cela est plus particulièrement vrai au niveau des services, du secteur financier, du secteur des transports et communications. Nous pouvons nous attendre là à de très nombreuses fusions et à l'établissement de holding européens.

Nous posons donc immédiatement la question de l'influence des travailleurs sur le holding. Jusqu'à présent on a toujours pu dire, dans l'ensemble en tout cas, que les syndicats avaient plus ou moins d'influence dans les grandes entreprises, mais qu'au niveau européen et au niveau international le mouvement ouvrier était plutôt faiblement représenté. Il n'a pas vraiment d'influence significative. Donc nous devons nous demander ce que nous pouvons faire. C'est là une question que nous ne sommes pas les seuls à nous poser, c'est aussi une question qui se pose au niveau des fédérations syndicales nationales et européennes.

*** entreprises européennes et démocratie industrielle**

Si vous considérez les Communautés européennes de nos jours et si vous vous demandez s'il y existe une législation en matière de démocratie économique, le débat peut être très bref parce qu'en fait cela n'existe pas. Cela ne veut pas dire que la question de la démocratie industrielle n'a jamais été posée dans les Communautés européennes. Au contraire, au cours des années 1970 déjà une discussion importante a eu lieu sur les holdings européens.

Il s'agissait en quelque sorte d'une proposition faite par les Communautés européennes, qui aurait permis aux entreprises et aux pays de

choisir entre les statuts d'entreprise nationale et d'entreprise européenne. Mais tout cela posait par la même occasion la question de savoir ce qu'il faut faire de la direction d'une telle entreprise : les ouvriers ou les employés doivent-ils avoir un rôle à jouer à ce niveau ? Le pays où l'évolution, où la législation est la plus favorable à l'intervention des employés et des ouvriers est sans doute l'Allemagne, où les employés ont le droit à la parole, à la co-décision. Aux Pays-Bas également existent des législations avancées.

Plusieurs années plus tard, on s'est interrogé à nouveau sur le statut des entreprises. La démocratie industrielle est revenue à l'avant-plan avec la cinquième directive des Communautés européennes qui s'intéresse à la question des structures des entreprises, et plus précisément encore, aux relations entre le conseil d'administration et le reste de l'entreprise. Les Allemands demandaient qu'au conseil d'administration les travailleurs soient représentés; mais quand les Allemands ont proposé cela, on a immédiatement gelé les discussions, si bien que la cinquième directive n'a jamais été approuvée.

Ensuite une nouvelle discussion a eu lieu en 1983 avec la directive VREDELING. Cette directive visait à donner un certain pouvoir aux organisations de travailleurs : droit à l'information et à la consultation sur la politique d'entreprise. Depuis l'adoption de cette directive s'est mis en place le plus grand lobby d'employeurs que l'on ait jamais vu au sein des Communautés européennes; même des employeurs américains sont venus en Europe pour faire interrompre la procédure ou pour empêcher l'introduction de la directive VREDELING.

Après une année, à nouveau les discussions furent gelées.

La situation actuelle est donc la suivante : il n'existe aucune directive quant à la démocratie industrielle au niveau des Communautés européennes, et on ne peut vraiment s'attendre à aucune directive de ce genre au cours des années à venir. Tout cela nous prouve bien qu'il existe des conflits profonds, entre les employeurs d'une part, et des groupements d'ouvriers et d'employés d'autre part, sur la question de la démocratie industrielle. Des personnes comme Madame Thatcher sont absolument opposées bien sûr à toute mesure en ce sens; Madame est tout à fait opposée à toute co-décision des ouvriers et des employés et elle a l'appui de la droite européenne. Mais les questions concernant l'influence et les conditions des employés et des ouvriers dans les holdings exigent un vote à l'unanimité, c'est-à-dire que les veto sont importants. Tout cela est le reflet d'un conflit encore bien plus profond entre employeurs et travailleurs à ce niveau. Les employeurs sont tout à



fait opposés à toute participation des travailleurs à ce niveau : ils ne reconnaissent pas les conseils de travailleurs au niveau européen; ils limitent même fortement les facilités ou les possibilités de mener un travail syndical au niveau européen; par exemple ils n'accordent pas de moyens financiers et s'opposent à des concertations transnationales entre travailleurs.

des expériences syndicales différentes

De plus, jusqu'au mois de mai de l'année passée on pouvait dire qu'il existait également une division sur la question de la démocratie des ouvriers, sur les conseils

de travailleurs, au sein des syndicats eux-mêmes.

Aux Pays-Bas et en Allemagne, il existe en effet une réglementation qui favorise les travailleurs; mais dans les autres pays, ce genre de mesures n'existe absolument pas, ou du moins pas sous une forme élaborée. Il ne s'agit pas là seulement d'une question d'organisation ou d'histoire. De nombreux éléments idéologiques interviennent aussi. Les syndicats des pays du Sud estiment que lorsque l'on co-dirige une entreprise, on porte de très grandes responsabilités sans avoir toutefois grand chose à dire; on entend également objecter au sein des syndicats que les conseils des travailleurs comprennent des membres non syndiqués.

Dans les conseils de travailleurs aux Pays-Bas et en Allemagne siègent effectivement des travailleurs qui ne sont pas syndiqués; cela pose bien sûr de très nombreux problèmes. Vous savez par exemple qu'il y a eu la fusion entre la Générale de Banque et la Amro Bank. Cela a, à nouveau, posé des problèmes parce que les Belges ne voulaient pas

s'entretenir avec le conseil des travailleurs de l'Amro Bank pour la simple raison qu'il comprenait des membres non syndiqués. Donc voilà la situation jusqu'au mois de mai 1988. En mai 1988, le congrès de la Confédération européenne des syndicats a discuté notamment de la démocratie industrielle. Une résolution y a été approuvée qui révèle l'influence des syndicats allemands et néerlandais.

Dans ce texte il y a en effet de nombreuses ouvertures pour s'engager dans des modèles de co-décision comme ceux qui existent déjà depuis plusieurs années aux Pays-Bas et en Allemagne.

Il n'est pas question d'imposer un modèle plutôt qu'un autre, mais quand on voit le choix qu'offrent ces résolutions, il s'agit d'une alternative entre le modèle de co-gestion, donc la Mitbestimmung allemande, et le système néerlandais de contrôle, où les travailleurs ont leur mot à dire finalement dans les organes dirigeants de l'entreprise. Troisième possibilité : que des formes de démocratie industrielle soient fixées dans des conventions collectives.

Voilà la situation au niveau de la Confédération européenne des syndicats. Le résultat des débats n'est pas encore clair.

** une expérience hollandaise*

J'ai une expérience personnelle d'un conseil des travailleurs aux Pays-Bas dont je puis vous faire part. Au début toutes les personnes de gauche étaient opposées à cette affaire parce qu'elle reposait au départ sur une proposition corporatiste des partis catholiques; son but n'était pas vraiment de donner une influence aux travailleurs, mais plutôt d'organiser une collaboration de classes.

Au fil du temps, on s'est rendu compte qu'il était possible d'utiliser ces conseils de travailleurs dans toutes sortes de luttes et de situations, et plus particulièrement lorsqu'il s'agissait d'avoir des avis ou de prendre des décisions au niveau des investissements dans un holding.

Il faut savoir que quand les syndicats sont très forts au niveau d'une entreprise, ce conseil des travailleurs peut jouer le rôle d'un Parlement syndical. C'est le cas bien souvent en Hollande et en Allemagne.

D'autre part, en ce qui concerne les conventions collectives, il arrive qu'elles accroissent les droits des travailleurs.

Après que de nombreux accords collectifs aient permis ce genre de progrès, on a pu leur donner une portée plus large. Il fallait bien expliquer que cela s'appliquait non seulement à quelques entreprises mais à toutes les entreprises.

Donc les positions des travailleurs lors des dernières années ont été fortement influencées par le point de vue syndical sur la démocratie industrielle.

Le point faible de la démocratie industrielle aux Pays-Bas a toujours été que la politique internationale de l'entreprise ne pouvait pas être discutée. En termes juridiques, on dit qu'il s'agit là d'une question extra-territoriale, donc que l'on n'a pas le droit de discuter du sort d'entreprises de Philips ou d'autres qui seraient installées en dehors du territoire national. Il existe cependant un article dans la loi sur les conseils de travailleurs, prévoyant que le rachat d'entreprises à l'extérieur du pays néerlandais peut être discuté si ce rachat a des répercussions sur les travailleurs hollandais.

Bien sûr, cela implique beaucoup de difficultés. Par exemple quand vous savez que Philips achète une usine de télévision couleur à Taïwan ou ailleurs, que l'influence ne se fera sentir que quatre années plus tard, et que c'est à ce moment-là que le Conseil des travailleurs pourra en discuter : ce sera trop tard parce que cette usine à Taïwan aura déjà tourné pendant quatre ans.

Donc on discute actuellement de comment améliorer sensiblement la situation. Un article de la même loi prévoit la possibilité de conclure des accords exceptionnels avec les dirigeants de l'entreprise à propos des avis et des décisions du conseil des travailleurs. Cet article est utilisé par des entreprises d'édition aux Pays-Bas, où un accord a été conclu avec les employeurs sur le fait que, quand un holding dépasse le niveau national, le pouvoir de co-décision et de co-gestion des travailleurs sur le territoire national est également accordé pour les filiales en dehors du territoire national; mais cet accord n'a pas encore été approuvé.

Donc ce sont là les possibilités qui permettent aux travailleurs d'avoir une influence sur la politique internationale des entreprises, mais cette influence est encore très faible.

Aux Pays-Bas, la plupart des travailleurs sont d'accord avec les syndicats allemands pour dire qu'il faudrait une législation européenne au sujet de la démocratie industrielle parce que les lois nationales ne peuvent suffire.

On pourrait dire en fait que la démocratie industrielle est une façon de développer la socialisation des entreprises.

Et bien plus que cela encore, on dit qu'il s'agit là de quelque chose de très utile dans le cadre de la restructuration des entreprises, pour faire face au problème du chômage qui en résulte, etc...

Voilà l'expérience aux Pays-Bas. Je suppose que nous allons entendre également un avis d'Allemagne, qui pourrait nous faire partager quelque peu l'expérience de la *Mitbestimmung*, du système de co-gestion en Allemagne, en expliquer quelque peu le fonctionnement.

Bérengère Marques Pereira

CM - Bruxelles

*** introduction -3**

Quelles perspectives l'ouverture du Marché unique européen en 1992 offre-t-elle aux travailleuses ? 1992 sera-t-il, pour les travailleuses, un danger, une menace, ou un défi à relever ? Voilà le sujet sur lequel mon exposé introductif sera centré.

*** l'émancipation féminine,
premier baromètre du
recul social**

La question est posée, mais il est difficile d'y répondre parce que l'issue de la crise est loin d'être déterminée. Elle est ouverte et il faut avoir à l'esprit que les quinze années de crise que l'on vient de connaître et qui se prolongent, ont mis en fait en danger, et menacent toujours, le fondement même de l'émancipation des femmes depuis l'après-guerre.

La question est donc importante au regard des aspirations à l'égalité entre hommes et femmes : elle est d'autant plus importante qu'à l'heure actuelle la stratégie patronale, fondée sur l'optimisation des ressources du capital, fait des femmes ses premières victimes.

Elles sont aussi les premières cibles du recentrage des Etats nationaux sur la logique du profit du marché, au détriment d'une justice distributive et des services publics.

En effet, il faut bien se rendre compte que toute la crise de la production et de la consommation de masse tend à pousser les femmes hors du marché du travail d'une part, et donc à les exclure, d'autre part, d'une demande solvable.

Il faut savoir, en effet, que partout dans le monde, mais en particulier dans la Communauté européenne, le chômage des femmes est massif, qu'il ne cesse d'augmenter, que le travail à temps partiel se multiplie, ainsi que les emplois précaires. Or, toutes ces formes d'emplois paupérisent en fait les femmes bien plus que les hommes. Pourtant il faut se rendre compte que les travailleuses, dans leur majorité, restent sur le marché du travail : les aspirations à l'autonomie financière, à l'indépendance économique ne sont pas démenties par la crise. Les femmes restent demandeuses d'emploi, mais étant demandeuses d'emploi,

elles se retrouvent de fait au chômage. Or, les allocations de chômage, les autres revenus de remplacement pèsent de plus en plus lourdement sur le budget des Etats nationaux. Et les Etats ont évidemment tendance à réagir par des atteintes au droit des allocations de chômage, comme aux autres revenus de remplacement. Par ailleurs, ils se désengagent de plus en plus des fournitures d'équipement collectif, ce qui accélère encore le mouvement de paupérisation des femmes et revalorise le retour au foyer.

** transformation de l'état*

Bref, il n'y a plus je crois aucun Etat qui peut se donner l'image - s'il l'a jamais eue réellement - d'être le garant d'un intérêt général. Les Etats n'apparaissent plus comme les pourvoyeurs d'un bien-être social, qui diminuerait les inégalités, les discriminations, et supprimerait les marginalités, les pauvretés.

Cette image est tout à fait tombée en désuétude. Que l'on pense aux différentes mesures de déréglementation qui ont traversé toute la CEE et qui font que l'Etat ne suit plus une politique susceptible de corriger un rapport de force qui était trop visiblement en faveur du capital et défavorable aux travailleuses.

Alors on peut se poser la question de savoir pourquoi les revendications des femmes s'adressent à l'Etat, pourquoi elles considèrent l'Etat, les Etats nationaux, comme des interlocuteurs privilégiés. On peut d'autant plus se poser la question, que les différentes politiques sociales et économiques des Etats, finalement, ont systématiquement fait obstacle aux revendications des femmes, soit en technicisant les problèmes, soit en les fragmentant, soit en moralisant tout simplement les différentes discriminations dont les femmes sont l'objet. En fait les politiques des Etats consistent le plus souvent, face aux revendications des travailleuses, à freiner au maximum les décisions, voire même tout simplement à ne pas décider.

** les discriminations indirectes*

Bien sûr, on objectera qu'il y a eu des réformes juridiques qui tendent notamment à l'égalité entre hommes et femmes au niveau des salaires, au niveau de l'accès à la formation, à l'emploi, dans les conditions de travail, au niveau de la sécurité sociale. Il y a des directives qui ont été prises au niveau de la Communauté européenne.

Une première réflexion qu'il faut mettre en avant, c'est que ces réformes ne sont jamais des octrois, des bienfaits de l'Etat, d'une providence, mais qu'elles ont été, le plus souvent, arrachées au travers de luttes des travailleuses, de groupes de pressions, et que, entre une réforme qui a été arrachée et une réforme qui est appliquée par le pouvoir, il peut y avoir un fossé. Je ne citerai qu'un exemple, mais il est important, ce sont toutes les discriminations indirectes qui apparaissent à partir du moment où l'égalité juridique, dans le domaine du travail notamment, est acquise.

Exemple de discrimination indirecte : les allocations de chômage, dont le calcul est fondé sur des critères de charges familiales, les différences d'âges pour la retraite des hommes et pour celle des femmes. Des discriminations indirectes existent également dans d'autres domaines concernant les conditions de travail. Et elles sont loin de pouvoir être contrées par une simple action juridique; et même au niveau d'une action juridique, la CEE n'est pas prête à prendre des mesures d'actions positives favorisant l'égalité des chances et tendant à supprimer les discriminations indirectes. Il n'existe pas de directives concernant ces problèmes, et d'ailleurs le Conseil les refuse.

**** enjeu : un droit communautaire contraignant***

Il est fort probable qu'un droit communautaire contraignant, qui est essentiel pour l'ensemble des travailleurs, mais qui l'est d'autant plus pour les travailleuses, ne puisse jamais avoir une véritable force si l'on sait à quel point le Marché unique européen est centré sur la logique du profit.

A propos des droits communautaires contraignants, je pense par exemple à cet enjeu : comment définir la notion de travailleur ? Et cet enjeu est fondamental pour les femmes dans la mesure où il se joue par rapport aux disparités régionales en Europe. Pensez à la part importante prise par les femmes dans les aides familiales, dans le travail à domicile, dans tout ce que l'on appelle l'économie informelle, bref dans le travail «au noir».

**** une représentation féminine autonome***

Alors faut-il penser que l'Europe sociale est un vain mot ? Non sans doute, mais une question doit en tout cas être posée : si l'on en parle, si l'Europe sociale concernant les travailleuses est un objet de débat

public, aura-t-elle un véritable accès à l'agenda politique, ou bien va-t-on se heurter à un processus de non-décision ?

Pour l'instant, je suis pour ma part pessimiste; j'ai l'impression que l'Europe des capitaux possède une réalité plus tangible que l'Europe des travailleurs et des travailleuses.

Mais quoi qu'il en soit, il y a en tout cas un élément qui me paraît fondamental au niveau d'une possibilité de décision, de directives concernant des actions positives à l'égard des femmes : c'est bien sûr tout le problème de la représentation et de la représentativité des femmes.

Comment les femmes peuvent-elles peser dans un rapport de forces si elles ne sont pas des acteurs sociaux et politiques autonomes, dont la représentativité est reconnue par la société ? Comment faire aboutir des revendications sans une représentation dans les instances de décisions, que ce soit au niveau supranational ou au niveau régional, une représentation qui, en fait, intègre les femmes aux structures de décision ?

Bref, les éléments d'une dialectique, d'une dynamique, entre intégration et autonomie, capable de peser dans un rapport de force, sont très fragiles quand il s'agit des travailleuses.

** un défi pour les syndicats*

Alors que faut-il en conclure ? Quelles modalités d'actions sont-elles encore possibles ? Il y a des tentatives de former des groupes de pression féminins à l'intérieur de la CEE. Cela est mis sur le tapis depuis un an ou deux, mais rien n'est encore en voie de réalisation. Il y a bien sûr le Parlement européen qui a une commission des droits de la femme, qui fonctionne, qui fait des travaux, des états des lieux; mais quel est l'impact de cette commission lorsqu'il s'agit de faire passer des directives ? Lorsque l'on sait qu'un pays comme la Grande-Bretagne s'oppose systématiquement à toute mise en oeuvre d'une directive concernant les actions positives, lorsque l'on sait par exemple que la Belgique ou l'Irlande s'opposent à toute mesure qui permettrait de diminuer le chômage des femmes, il est bien difficile de répondre et de voir dans l'Europe sociale quelque chose qui sera, dans l'Europe de 1992, un défi que les femmes pourraient relever. Et pourtant, je crois que c'est au niveau de l'action syndicale, dont la force reste réelle au niveau national et au niveau communautaire, qu'elles pourront le faire, alors que l'on va de plus en plus vers une logique du profit qui fait que tout instrument de droit communautaire risque au contraire d'être rejeté par le patronat.

Pascal Addari*Issues - Paris*

J'ai été très intéressé par l'exposé de Pim JUFFERMANS, parce qu'il a montré la nécessité de droits nouveaux pour les travailleurs : droits à l'information, droits au déplacement et à l'investigation sur l'ensemble de la Communauté européenne à l'intérieur des établissements des différents groupes, etc...

Demander tous ces droits-là, cela n'équivaut pas du tout à discuter de normes sociales minimum : il y a une volonté de construire des acquis sociaux vers le haut, avec la revendication de droits nouveaux. L'exposé précédent m'a permis de commencer le mien par la réaffirmation de ce qui est, pour nous, un principe.

*coopération
des peuples*

Dans les conditions foncièrement originales de la fin du 20ème siècle,

les coopérations des peuples deviennent tout à fait impératives pour que chaque peuple puisse maîtriser des enjeux technologiques révolutionnaires. On ne peut sortir de la crise de civilisation sans construire un monde d'échanges inter-actifs fructueux rompant avec tous les rapports de domination.

La construction du Marché unique européen et les décisions politiques d'intensifier l'intégration dans la CEE dans toutes ses dimensions prétendent relever le défi, mais toutes les interventions qui ont précédé ont montré que d'ores et déjà les contradictions apparaissent explosives.



*** le Marché unique du capital**

On nous présente l'Europe sociale comme un ensemble de droits fondamentaux devant protéger les salariés européens contre les effets de la libre circulation des capitaux.

Cet objectif affiché est contradictoire avec la réalité constatée, c'est-à-dire avec la remise en cause des garanties sociales pratiquée au nom de l'Europe par les patronats et les Etats concernés.

En France il y a la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, la dévitalisation des conventions collectives salariales, des attaques contre les statuts des travailleurs des services publics, ... et il y a d'autres exemples; en Espagne, au nom de la lutte pour l'emploi des jeunes, le gouvernement Gonzalez offre au patron leur embauche gratuite, en situation précaire, et aux frais des contribuables; et la liste, pays par pays, pourrait être continuée.

*** normes communau- taires = régression**

Bref le Marché unique du capital enrôle les travailleurs dans la guerre économique; on ne saurait s'y soumettre, ni s'y résigner, ni accepter ce que d'aucuns ont qualifié de sélection darwinienne.

La remise en cause des droits nationaux est nécessaire, nous dit-on pour poser la question des droits en termes européens, de façon à récupérer ce que l'on aura concédé nationalement. Mais pourquoi les patronats feraient-ils à Bruxelles le contraire de ce qu'ils font dans leur propre pays ?

Dans les faits, les normes communautaires qui sont suggérées constituent une régression par rapport aux droits nationaux existants.

Si les normes européennes sont basses, il y aura chantage pour aligner les acquis sociaux nationaux vers le bas. Si elles se situent dans une moyenne, il y aura chantage à l'alignement vers le bas pour les salariés qui sont au-dessus; et pour ceux qui sont en-dessous, la progression leur sera refusée au nom des contraintes économiques des entreprises, comme le prévoient du reste toutes les directives sociales européennes. Les inégalités sociales structurelles ont pour racine les différences de productivité, de qualifications, d'infrastructures, et les groupes s'appuient sur ces inégalités pour conforter leur domination. A

partir de ces inégalités, les groupes font des profits, dominant par les technologies, ne paient pas le travail des pays dominés à sa valeur, endettent ces pays et enfin, développent leur domination à partir de cet endettement.

Cela induit des politiques sociales nationales, notamment au Sud, extrêmement régressives au nom de la contrainte extérieure; l'espace social européen ne s'attaque pas à ces inégalités sociales structurelles et à ces dominations, au contraire, il se coule dedans, il les renforce.

** coopération des peuples*

Nous faisons un choix net : proposer une construction alternative de coopération véritable en Europe occidentale, associée à une construction à l'échelle de toute l'Europe, et inscrite dans une recherche universelle de rapports internationaux pacifiques et mutuellement avantageux pour les peuples.

Il y a besoin d'un renversement : mobiliser massivement les ressources pour le développement des capacités humaines de production, en s'attaquant systématiquement au gâchis financier capitaliste actuel; viser des objectifs de réduction des inégalités sociales structurelles contre les dominations subies. Il faut enrichir et non détruire les acquis issus des luttes dans les entreprises, dans les branches, à partir desquels se sont bâtis des législations et des droits nationaux. C'est à partir de ces droits nationaux qu'il faut coopérer en vue de la réduction des inégalités sociales entre pays d'Europe et en vue de la promotion sociale d'ensemble.

Bien sûr, il faut tenir compte des réalités. Les groupes multinationaux et les Etats organisent une zone de relations en Europe occidentale que l'on ne pourra pas transformer et dépasser sans que les travailleurs et les peuples concernés s'organisent, eux, dans des luttes, sur des propositions nouvelles, dans les entreprises, dans leurs collectivités nationales et territoriales, y compris les collectivités locales.

Nous proposons une démarche fondée sur des principes précis. Développer les droits et les pouvoirs d'intervention des travailleurs de chaque pays jusque sur les choix de circulation et de coopération internationale.

Et là je rejoins ce que disait notre camarade néerlandais. Il s'agit de pouvoirs réels de concertation pour imposer une construction sociale

alternative dans une perspective auto-gestionnaire.

Il faut pour cela des rapprochements, des rencontres entre les travailleurs - par exemple dans les multinationales comme chez Unilever, St-Gobain, etc... - et des droits d'intervention, de décisions, d'alertes, d'investigations partout en Europe. Il faut aussi une capacité d'expertise, car il s'agit au total de déplacer des masses d'argent considérables. Et des structures internationales qui favorisent l'exercice de droits et pouvoirs de ce type, par tous les peuples, sont nécessaires, des structures internationales qui contribuent à garantir en quelque sorte l'exercice de ces droits.

Cela nécessite au plan stratégique des rencontres et des convergences des travailleurs européens dans les luttes sociales : pas pour la négociation de droit minimal, mais pour des convergences de luttes sur des objectifs sociaux différenciés de progrès pour chacun, en partant de la réalité des revendications sociales extrêmement différentes d'un pays à l'autre; et des actions convergentes, pour réduire les inégalités inter-régionales et internationales en Europe. Les forces communistes, c'est-à-dire leur théorie et leur pratique en plein renouvellement, doivent contribuer non seulement à un large rassemblement national, à un autre contenu de transformation, mais aussi sur cette base, à de vastes rapprochements internationaux devenus urgents.

Gilbert Wasserman

M - Paris

** pas de repli
sur le national*

Oui les discussions le montrent, il est de plus en plus nécessaire de sortir de l'éternel dilemme où l'on aurait, d'un côté, la logique capitaliste néo-libérale induite par l'Acte unique et le grand marché 1992, et, de l'autre côté, une sorte de repli sur le national, même s'il est un peu agrémenté de quelques aspects de coopération internationale. Ce repli a longtemps prédominé dans le mouvement ouvrier français, il y est aujourd'hui en recul, mais il reflète, à mon estime, de toute façon une manière de poser le problème qui ne correspond plus à l'avancée des réalités européennes.

La vraie question que nous devrions collectivement nous poser c'est : que peut être un grand dessein de gauche pour l'Europe ? Au fond c'est cela qui nous concerne.

** un nouveau mode
de développement*

Il y a deux points sur lesquels il nous faudrait réfléchir. Le premier concerne plutôt notre discussion de demain, que j'appellerais la mondialisation, son rôle effectif. L'autre question, qui est d'ailleurs liée à la première, c'est : est-ce que l'Europe peut contribuer à un nouveau mode de développement ? Là on rejoint complètement les questions à l'ordre du jour, cet après-midi, sur l'espace social.

Il convient tout à fait de reprendre l'idée d'un espace social européen, à condition qu'il place les garanties légales au niveau le plus élevé des acquis déjà obtenus par les travailleurs de l'un des Etats membres. En développant aussi des avancées nouvelles, tout particulièrement en matière de réduction de la durée du travail et de conquêtes de droits démocratiques, de conquêtes qui aillent dans le sens de l'autogestion, non seulement à l'échelle de chaque entreprise au plan national, mais aussi à l'échelle des leviers de commande des firmes multinationales.

** des luttes en commun,
pour l'alignement
par le haut*

On nous dira : tout cela, ce sont des vœux pieux. Effectivement, si on se repose en attendant que les négociations entre Etats aboutissent à cette conception-là de l'espace social, on n'avancera de toute évidence pas. Reprendre cette idée d'espace social européen, c'est donc définir un espace de lutte en commun, de coopération des forces démocratiques et progressistes, de coopération accélérée et approfondie. Sinon il n'y aura pas d'espace social européen, ou alors il s'agira d'un espace régressif.

C'est une question tout à fait essentielle, qui de plus n'a de portée véritable que si les avancées sociales sont intégrées dans les coopérations économiques et technologiques, et que si ces coopérations donnent lieu à débat et à décision démocratique publique. C'est là que, je crois, on peut introduire le débat de fond sur ce que pourrait être un nouveau modèle de développement.

Parce qu'il y a une double réalité aujourd'hui. Les logiques du Marché commun, aggravées par l'Acte unique, font de l'Europe une zone d'émulation des politiques d'austérité, et du même coup une zone de chômage-record comparée aux autres pays industrialisés. Il revient évidemment aux salariés de chaque pays de faire converger leurs luttes pour faire sauter les blocages de l'austérité et imposer un recul du

chômage. Mais, en même temps, autre aspect de la réalité, l'Europe fait partie de ce petit cinquième de l'humanité - on rejoint les problèmes de la mondialisation - qui bénéficie d'un haut niveau de vie, qui participe à un type de développement qu'on peut qualifier de productiviste, un type de développement qu'il n'est absolument pas concevable d'étendre à l'ensemble de la planète sans risque écologique majeur. Et la recherche d'un nouveau modèle de développement non productiviste est non seulement une question vitale pour le tiers-monde, mais pour le monde entier : ce modèle ne peut d'ailleurs que remettre frontalement en cause le capitalisme comme du reste les formes prises par l'industrialisation soviétique jusqu'à présent.

- * *un modèle non-productiviste*
- * *la réduction du temps de travail*

Si on veut poser le problème en ces termes, je crois qu'une des questions urgentes, décisives pour l'Europe aujourd'hui, c'est la bataille collective pour la réduction du temps de travail.

Il ne s'agit pas seulement de conquête sociale, mais aussi d'un nouveau modèle de développement.

Le temps de travail effectif diminue rapidement actuellement dans notre Europe, mais il diminue par l'intermédiaire du chômage, du temps partiel, des pré-retraites, du travail précaire, etc... C'est en fait une espèce de réduction sauvage du temps de travail, qui nourrit l'exclusion, et qui correspond au traitement libéral de l'accroissement de la productivité, à une sortie capitaliste du taylorisme. Mais en même temps, est-ce que cela ne démontre pas que les conditions sont réunies pour qu'il soit possible d'imposer par les luttes une réduction significative du temps de travail, qui serait assortie d'avancées nouvelles dans le domaine de l'organisation du travail, dans celui de la formation ?

Cela peut se faire dans chaque pays, comme en ont d'ailleurs administré d'une certaine manière la preuve les métallurgistes allemands. Mais en même temps, cette question est certainement une de celles qui pourraient être discutées au niveau européen, parce que d'importantes convergences de luttes à l'échelle de l'Europe sont susceptibles de faire reculer le capitalisme européen sur cet enjeu majeur d'aujourd'hui. Dans ce domaine, il est vrai que la Confédération européenne des syndicats pourrait jouer un rôle accru, pourrait être un des éléments d'initiation de ces luttes en commun sur le temps du travail.

Pascal Delwit

CM - Bruxelles

Je voudrais intervenir dans la même optique que Gilbert WASSERMAN, même si je ne partage pas un certain nombre de ses considérations.

** des convergences
peu évidentes*

Sans anticiper sur le thème de l'Europe politique, inscrit au programme de demain après-midi, il s'agit d'aller plus loin dans le débat sur le thème du colloque : quelle stratégie pour la gauche ? Parce qu'il est relativement rare que des forces socialistes, communistes et chrétiennes se rencontrent et discutent vraiment de ce problème. J'ai été assez impressionné par l'intervention de Philippe POCHET ce matin, et je ne crois pas du tout qu'un accord général se dégage d'emblée des programmes des partis socialistes et des partis communistes, ni de la réflexion de la gauche sur l'Europe.

Chaque formation politique - mais on peut même dépasser les formations politiques - réfléchit, se rend compte d'un certain nombre de conséquences de l'Acte unique européen aux niveaux social, politique, etc... Et je ne pense pas que la réflexion s'arrête à ce qu'on a dit ce matin, ni que tout le monde sera forcément d'accord avec ce qu'a dit POCHET, mais il est important d'avoir à l'esprit ses réflexions.

Bérengère MARQUES PEREIRA a dit à propos des femmes qu'un certain nombre de choses se font depuis un an ou deux, mais qu'au niveau concret, rien ne change dans la réalité. Après les discussions de Val Duchesse au niveau européen, j'aurais envie de dire la même chose sur un plan plus général : il y a des choses qui se font, mais concrètement, cela reste relativement flou. Et si on examine attentivement le texte sorti de Val Duchesse, on n'y trouve rien qui permette dans l'avenir une contrainte juridique communautaire.

** transposer
des rapports de forces
au niveau de la
Communauté ?*

Je voudrais dès lors poser une question à propos de laquelle je souhaiterais entendre un certain nombre de participants, parce qu'ils

représentent non seulement des revues, mais surtout des nationalités et des sensibilités différentes.

Le processus qui a amené à l'Etat-nation, et aussi dans un certain nombre de pays à l'Etat-providence, est un processus historique. Comme Bérengère MARQUES PEREIRA l'a montré à propos des femmes, un certain nombre d'acquis du monde du travail ont été arrachés au prix de luttes de la classe ouvrière et des organisations syndicales qui la représentent. Comment les représentants du mouvement ouvrier au niveau de l'Etat-nation vont-ils transposer ces luttes au niveau communautaire, et comment va-t-on créer le rapport de forces à ce niveau ?

On a déjà beaucoup parlé d'Alain MINC; c'est assez significatif. Voici ce qui m'a frappé dans son livre, et c'est assez paradoxal : Alain MINC parle de transposer l'Etat-providence de l'Etat-nation à l'Etat communautaire. Pour ma part, je ne crois pas aux transpositions institutionnelles de ce genre, parce que l'Etat-providence n'est pas une création qui s'est faite du jour au lendemain; c'est une construction avec un rapport de forces, avec un certain nombre de luttes. J'aimerais donc qu'on essaie d'envisager - même s'il n'y a pas de réponse définitive là-dessus - comment cette lutte «transposée» peut s'opérer, selon quelles modalités ? Et j'aimerais entendre à ce propos les avis reflétant un certain nombre de sensibilités à la fois politiques et nationales.

Bernard Tuyttens

Socialistische Standpunten - Bruxelles

Je voudrais intervenir non comme président mais comme représentant d'un parti, du parti socialiste flamand.

On se plaint de ce que l'Europe sociale soit le parent pauvre de l'intégration européenne. C'est vrai et même plus dramatique qu'on ne l'a dit. L'Acte unique, de portée assez large, a été traduit - traduction libérale - par le Livre blanc, c'est-à-dire 300 directives dans lesquelles on a mis l'accent sur la libération du mouvement des personnes, des biens, mais surtout des capitaux. Et, absolue caricature du Livre blanc, ont été réalisées surtout celles des dispositions qui portent sur la libération des capitaux.

*** renforcer la CES**

Mais est-ce qu'il faut se limiter à se plaindre ? Non. Il faut essayer de trouver des solutions. Nous pensons que la création d'une Europe sociale sera l'oeuvre des forces sociales et surtout des syndicats. Quand

on regarde l'histoire - permettez-moi d'être un peu abrupt - la création de dispositions sociales, etc..., a largement été l'oeuvre des syndicats. La politique n'a rien fait d'autre que de traduire la lutte de classes menée sur le plan social, entre le patronat et les syndicats. La politique est le reflet du rapport de force entre les syndicats et le patronat. En tous cas le rôle des syndicats en ce qui concerne l'Europe sociale est considérable.

Quel est l'état actuel des choses ? Tout d'abord l'UNICE, le patronat européen, ne refuse pas le dialogue et participe à Val Duchesse. Les patrons sont présents. Ils donnent l'impression de négocier, mais ce qu'ils ne veulent surtout pas, c'est un accord social sur le plan européen.

** discuter
avec les français*

D'autre part, quand on lit par exemple *La Grande Illusion* d'Alain MINC, on sait qu'une certaine partie du patronat français, veut équilibrer ce marché européen en créant un espace social, en créant une sorte d'Etat-providence sur le plan européen. C'est une réalité surtout française, car le patronat français a besoin de ce grand marché. Le patronat allemand lui a besoin d'un marché universel mondial, et surtout d'un marché à l'Est.

Permettez-moi d'être à nouveau abrupt, Alain MINC plaide pour une Europe sans darwinisme exagéré, équilibré par un Etat-providence, oui, mais une Europe où la place de la France serait au premier rang. Une Europe où la France bloque le regard de l'Allemagne vers l'Est, que ce soit vers les pays de l'AELE, ou vers les pays de l'Est. Le livre est tout à fait clair sur ce point.

Vous savez que comme parti socialiste flamand, nous avons nos expériences avec les Français, par exemple en ce qui concerne les missiles. Mitterrand ne vient-il pas de déclarer, il y a quelques jours, qu'il est en faveur, qu'il est un partisan d'un déploiement, de la modernisation des «Lance» ? Nous retrouvons le même débat, la même idée du parti socialiste français. Pour le PSF, la place de la France est au premier rang de l'Europe future.

Qu'est-ce qu'on peut faire pour donner plus de place au social ? D'abord renforcer la coopération des syndicats. Actuellement cette coopération va mieux du côté des syndicats que du côté des partis socialistes.

La CES dispose d'un service d'études qui fonctionne bien. Georges DEBUNNE a fait des efforts considérables; son successeur Monsieur BREIT les continue. Mais quand on compare la CES avec par exemple l'European Round Table of Industrialists, quelle différence! Ce sont eux, c'est le groupe autour de VANDER KLUGT de Philips qui a rédigé le projet du Livre blanc.

** ouverture à l'AELE*

En ce qui concerne la collaboration entre les partis socialistes, il existe une Union des Partis Socialistes qui est, à l'heure actuelle, plutôt faible. Je suis assez honnête pour le dire. L'Union a présenté un (large) Manifeste Commun au mois de février '89. C'est une nouveauté. En réalité, l'Union des Partis Socialistes a besoin d'un second souffle. Le manifeste peut le lui donner.

Deuxième moyen d'avancer, et probablement aussi important que le premier : l'ouverture vers les pays de l'AELE.

L'Autriche, la Norvège, la Suède, etc..., ont construit et développé un Etat-providence et surtout une sorte de social-démocratie très proche de la nôtre. Donc ouverture vers les pays de l'AELE, pour des raisons sociales, mais aussi, et surtout pour des raisons écologiques.

Collaboration ne signifie pas que nous soyons tout à fait preneurs d'une affiliation entière à la CEE. On va voir ce qui se développera du côté de l'Europe, de la Communauté européenne, et du côté des membres de l'AELE, mais en tous cas nous voulons une collaboration beaucoup plus étroite.

Je crois qu'il y a là un ballon d'air pour nous, socialistes, tant sur le plan social que sur le plan écologique.

** ouverture à l'Est*

Dernier point, collaboration avec les pays de l'Est. Il a été dit souvent qu'on ne peut pas bâtir un paradis social sur un cimetière économique. Eh bien les pays de l'Est nous offrent des perspectives économiques considérables. Gorbachev est tout à fait preneur de «joint ventures» et d'autres formes de coopération.

Quand je rencontre des amis hongrois, même communistes, je suis assez stupéfait d'entendre leur plaidoyer en faveur du libéralisme et leurs réticences sur notre choix d'économie planifiée. Leur modèle est en train, non pas de se social-démocratiser, ce serait très exagéré de le dire,

mais de nous offrir des possibilités tant sur le plan politique, du désarmement, que sur le plan social - je ne peux pas m'imaginer Gorbatchev et les autres leaders des pays de l'Est abandonnant leurs acquis sociaux - et que sur le plan écologique, un facteur qui apparaît même dans ces pays.

Je me résume, pour conclure. Quand on aborde le problème social il ne faut pas se faire trop d'illusions en ce qui concerne les rapports de force entre le patronat européen et les syndicats européens, il faut aller à la recherche d'autres moyens : renforcement des syndicats, renforcement de la collaboration des partis socialistes, mais aussi et c'est un facteur de politique étrangère, collaboration beaucoup plus étroite avec les pays de l'AELE et les pays de l'Est.

Sandro Guerrieri

Democrazia e Diritto - Rome

*** *la dimension nationale est devenue trop étroite***

Je voudrais commencer par une question un peu provocatrice. Quel est le jugement que la gauche doit porter sur l'objectif 1992 d'unification des marchés ? Jugement négatif ? «C'est l'Europe du capital qui avance». Jugement neutre ? «Il faut tenter de s'adapter». Ou jugement positif, au prix d'une analyse des difficultés, des expériences, des espérances de réformes de la gauche dans les années passées ?

Il faut, je crois, préciser que, si la dimension nationale est devenue trop étroite pour les capitaux, elle est devenue trop étroite aussi pour la gauche.

Ce changement a comporté, dans les années 70, la crise de beaucoup d'expériences de Welfare State, de politiques qui visaient au plein emploi et sont entrées en crise face à une nouvelle contrainte extérieure qui s'est manifestée à partir des années 71 et 73.

Si on commence à penser que l'internationalisation de l'économie, le procès de mondialisation de l'économie et de la politique rendent difficilement praticable un retour aux politiques de réformes dans un cadre national - je dirais au réformisme national, en ne donnant pas au terme «réformisme» une signification idéologique, mais en donnant à ce terme la signification de réalisation concrète d'un certain nombre de

réformes - alors il faut se rendre compte que la perspective de l'intégration européenne, et même de l'intégration des marchés, la gauche ne peut pas la refuser comme si nécessairement cette perspective allait dans un sens contraire à ses intérêts. Je crois que cela n'est pas vrai : dans le mouvement ouvrier européen il y a un accord global pour admettre que les politiques de réformes nationales sont devenues très difficiles, et par conséquent, difficilement praticables.

Certes, la situation internationale aujourd'hui est très différente de celle d'il y a une dizaine d'années : il n'y a plus une crise marquée, il y a eu une certaine reprise internationale, mais cela ne comporte pas forcément le retour à des possibilités de développer des politiques réformistes nationales. En effet, comme l'a dit tout à l'heure WASSERMAN, cette crise n'est pas seulement conjoncturelle, c'est la crise du modèle de développement «fordiste» selon la terminologie de la théorie de la régulation française. D'ailleurs certains économistes ne sont pas optimistes à l'égard de la poursuite de la reprise économique : même si la situation est différente de celle d'il y a quelques années, il y a toujours la possibilité que la contrainte extérieure manifeste ses effets à nouveau.

De plus, les procès de mondialisation et d'internationalisation sont tellement développés, que même si la reprise devait se poursuivre, il est très difficile de penser à un retour aux politiques du passé. La reprise économique n'est pas suffisante pour cela.

Selon moi, il n'est pas permis non plus de dire que la crise de l'Etat-nation a été atténuée : cette crise va se poursuivre et par conséquent la perspective de l'intégration européenne s'avère toujours comme une perspective absolument nécessaire. La réalisation du marché unifié ne doit donc pas être considérée comme quelque chose de négatif, mais comme, dans un certain sens, un premier pas vers une intégration économique encore plus développée. Du moins s'agit-il de l'objectif : évidemment, pour les modalités c'est tout autre chose.

** à l'offensive sur l'intégration européenne*

A mon sens, il n'y a pas d'alternative possible, la gauche doit engager toutes ses forces pour empêcher que l'Europe de 1992 ne devienne effectivement - car il y a bien sûr cette possibilité - seulement l'Europe du libre-échange, de la libéralisation des marchés financiers, avec de graves conséquences pour les travailleurs. Ce n'est pas automatique, mais probable si la gauche reste sur la défensive ou s'obstine à inscrire sa politique de réforme dans le cadre national.

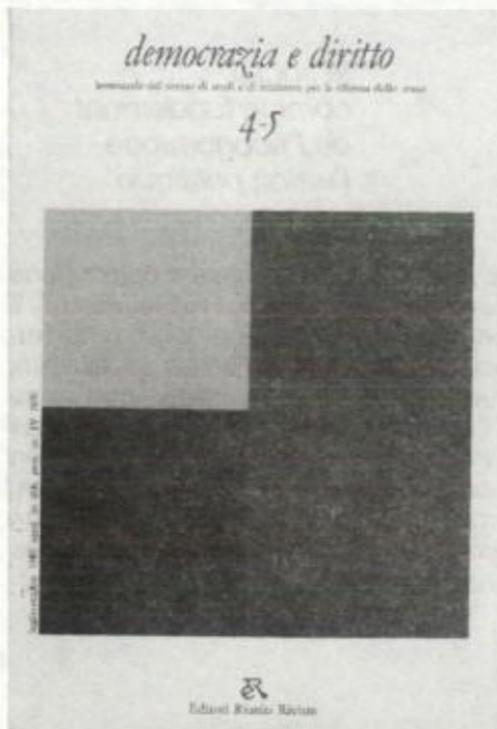
*** socle minimum +
harmonisation
vers le haut**

J'ai ainsi défini l'objectif. J'en viens aux modalités et aux dangers pour l'espace social dans les prochaines années. L'Acte unique, au niveau juridique, n'offre pas de base solide pour une édification de l'espace social européen, malgré quelques modifications importantes au Traité de Rome (art. 100, 118 et 130).

Dès lors, quelle doit être la perspective de la gauche, comment la gauche peut-elle se comporter face à ces problèmes ?

Premièrement, je me réfère à une analyse de la Confédération européenne des syndicats, et aussi de certains juristes. Un socle social minimum pourrait être constitué par la reconnaissance du principe de l'interdépendance des traités, c'est-à-dire par la ratification de la part de la Communauté européenne d'un certain nombre de conventions de l'Organisation Internationale du Travail, ou par la reconnaissance de la

Charte sociale du Conseil de l'Europe. Mais, il faut évidemment aller au-delà du socle minimum, il faut qu'il y ait une harmonisation de la protection sociale vers le haut, et c'est tout le problème de la concertation au niveau européen. L'Acte unique affirme qu'il est nécessaire de stimuler le dialogue au niveau européen, mais cela risque de rester une déclaration d'intention. Il faut une action très forte de la part des syndicats, de la Confédération européenne des syndicats, qui maintenant est seulement un organisme de coordination entre différents syndicats nationaux et qui doit devenir en réalité un interlocuteur valide au niveau européen. Ces deux volets, d'une part l'éta-



blissement d'un socle minimum, d'autre part l'harmonisation vers le haut, peuvent constituer la base d'une première édification de l'espace social, auquel doivent s'adjoindre des politiques régionales visant à réaliser cette intégration économique et sociale, que l'Acte unique a proclamée, mais dont on n'a pas pour le moment les moyens.

*** *articuler social
et politique***

Deuxièmement, je me réfère cette fois à une question qui figure dans le questionnaire envoyé par les CM. Il s'agit du rapport entre luttes sociales et luttes politiques. A mon avis ce rapport est totalement nécessaire. Pour ce qui concerne l'espace social, et plus généralement pour l'attitude de la gauche face à la construction européenne, on doit absolument avoir une articulation de ces terrains. Cela peut sembler une réponse très banale mais peut-être parce que c'est une réponse très banale, on n'a pas tiré durant les années passées toutes les conséquences qu'on devait tirer de cette réponse, aussi peu du côté des syndicats que des forces plus européanistes qui ont privilégié exclusivement le terrain politique.

*** *le social
comme fondement
de l'économique***
*** *l'union politique***

L'espace social ne peut pas être interprété seulement comme une garantie qui intervient pour réparer les dégâts causés par le marché, il doit inspirer les politiques économiques des Etats et de la Communauté européenne. Il s'agit d'associer les terrains de l'action sociale aux terrains politiques, pour constituer un pouvoir supra-national qui puisse être vraiment une base pour l'adoption de politiques économiques favorables aux travailleurs. Cela revient à poser à nouveau la question très importante du renforcement du pouvoir du Parlement européen, dans la perspective d'une union politique qui doit être, à mon avis, liée à ces questions de la construction d'un espace social. Dissocier ces problèmes peut conduire les syndicats et la gauche à une position peut-être trop défensive.

Charles Demons

Analyses et Documents Economiques - Paris

Je voudrais proposer quelques réflexions rapides autour d'une question : pourquoi discute-t-on de l'Europe sociale aujourd'hui ?

J'ai entendu un certain nombre d'interventions qui ont abordé cette question en termes de risques/opportunités. Le couple me semble passer un peu vite sur les réalités de ce que les salariés vivent d'ores et déjà, de façons certes différenciées, mais avec des éléments communs, en Europe.

** un oubli du marché :
le social*

Pourquoi la question de l'Europe sociale aujourd'hui ? Il faut tout de suite dire que c'est une nouveauté puisque, dans l'histoire de la construction européenne, la dimension sociale n'a jamais été présente. En effet, le modèle qui inspirait cette construction, qui accordait au marché toutes les vertus d'ajustement et d'intégration, ne portait pas une prise en charge de ces questions. Et d'ailleurs, l'Acte unique, qui a été une réforme du Traité de Rome lui-même, n'a pas apporté en tant que tel, de nouveaux éléments sur cette dimension.

L'émergence de ces questions aujourd'hui correspond à un certain nombre de difficultés rencontrées dans la construction européenne contemporaine.

Quand on parle du Marché unique, de l'horizon 1992, la date de 1992 me gêne toujours un peu : qu'est-ce qu'il y aura en 92, qu'est-ce qui sera fait, qu'est-ce qui ne sera pas fait ? Je n'en sais rien, mais il me semble qu'on passe un peu vite sur les contradictions de cette construction. Pour moi, les difficultés, qui font que ce terrain de l'Europe sociale est un nouveau terrain de débat, ont une triple origine.

- * chômage et dynami-
que déflationniste*
- * les excédents
de la RFA*

Je pense que la première, ce sont les difficultés économiques qui caractérisent la situation de l'Europe aujourd'hui. Ce sont peut-être des banalités, mais enfin rappelons l'existence d'un chômage important, et

non seulement son existence, mais le fait qu'il apparaît incompressible à un horizon assez long.

Quand on lit les travaux qui ont été réalisés sur «les coûts de la non-Europe» - indépendamment de l'appréciation que l'on peut porter sur leur validité et leur pertinence - on constate que les conclusions auxquelles ils aboutissent sont que si - le «si» est important - le modèle néo-classique fonctionne à plein, avec une flexibilité intégrale des facteurs de production en Europe, avec un soutien actif des politiques publiques, on devrait créer entre 3 et 5 millions d'emplois dans les cinq ou six prochaines années.

Ce résultat - très hypothétique - doit être mis en regard des 17 millions de chômeurs en Europe et amène à la conclusion qu'à moyen-long terme, il n'y a pas de perspective de réduction sensible du chômage.

Autre dimension de ces difficultés économiques : elles sont caractérisées par une dynamique déflationniste, liée à une série de facteurs, dont on pourra éventuellement discuter demain si on approche la dimension mondiale des problèmes, mais en tout cas, et de façon relativement immédiate, liée à la nature de la croissance allemande : les excédents allemands sont les déficits du reste de l'Europe, et ces déficits créent en permanence une pression déflationniste visant à essayer de les compenser dans une spirale d'«austérité compétitive». On peut penser que la libération des mouvements de capitaux qui devrait intervenir, peut-être assez rapidement, ne fera que démultiplier ces pressions déflationnistes en Europe, avec leurs conséquences assez prévisibles sur la situation des salaires.

Donc il me semble qu'il n'y a pas, malgré la bonne tenue économique de l'année 1988, de perspectives d'amélioration sensible sur ce terrain-là.

**** 1992 : une échéance
trop courte pour
des enjeux politiques
trop importants***

La deuxième série de difficultés sont d'ordre politique, au sens où, dans la liste des mesures qui doivent être prises pour réaliser le Marché unique - la Commission affiche une certaine satisfaction d'en avoir pris un certain nombre - on peut observer que les principales décisions sont encore à venir. Et ces principales décisions portent sur des sujets qui,

directement ou indirectement, mettent en cause les fondements mêmes de l'existence des Etats nationaux; elles n'iront donc pas sans poser des problèmes majeurs.

Quand on commence, dans le sens indiqué par le Livre blanc, à parler de monnaie, quand on commence à parler de fiscalité ou de services publics, on touche là à un certain nombre d'éléments constitutifs de ces Etats-nations, et les transformations envisagées peuvent en ébranler les fondements. Et je ne pense pas que cela puisse se faire avec l'extraordinaire rapidité prévue par le timing des décisions à prendre : si j'en crois les prises de positions actuelles, qu'elles soient allemandes, anglaises ou françaises, il y a plus que des divergences, et ce ne sont pas seulement des divergences purement idéologiques.

** des difficultés sociales*

Enfin, troisième série de difficultés non négligeables, ce sont les difficultés sociales, étroitement liées bien sûr aux deux précédentes. On peut en trouver les traces dans le développement des mouvements sociaux dans un certain nombre de pays. Certes, ces mouvements sociaux et ces luttes sociales ont leur spécificité, sectorielle ou nationale, mais il me semble que, sans qu'ils affirment explicitement des positions anti-européennes, objectivement en tout cas, ils remettent en cause dans un certain nombre d'aspects lourds les orientations économiques de la construction européenne, et ils participent donc à cet ensemble de difficultés.

** le social rajouté*

On peut considérer que dans ces conditions, aborder ou faire monter la dimension sociale de la construction européenne peut être un moyen tentant de contourner ou d'effacer certaines de ces difficultés.

Il est donc important de regarder comment est abordée cette dimension sociale de l'Europe. Il me semble que l'idée qui prévaut est de rajouter un volet social à un projet économique, qui lui n'est pas remis en cause. Cette addition ne vise en rien à modifier le fond du modèle de croissance qui prévaut dans cette construction européenne. Or s'il s'avère aujourd'hui certain, du moins pour un temps, que si les politiques d'ajustement structurel - pour leur donner le nom pudique utilisé par l'OCDE - peuvent apparaître comme un bon moyen pour redresser les profits, elles ne lèvent pas pour autant les obstacles à la croissance. Elles ne résolvent pas, sur le fond, les problèmes de l'efficacité de cette

croissance, et d'ailleurs l'expectative des prévisionnistes pour l'horizon 89-90 est là pour le prouver.

Il y a donc bien un problème qui est posé : le modèle de croissance et les politiques économiques qui prévalent en Europe, ont besoin d'autre chose que d'un habillage social, d'autres choix que d'un accompagnement des dégâts de la croissance. Et il me semble que cette approche alternative de la dimension sociale européenne, on ne la trouve pas dans la démarche de la Commission sur le terrain social.

Il est vrai que les propositions concrètes en ce domaine ne sont pas encore tout à fait claires. Mais la problématique de la démarche, qui elle l'est, est assez révélatrice, dans la mesure où l'approche en termes de charte sociale ou d'harmonisation minimale apparaît comme une sorte de plus grand commun diviseur permettant une mise en concurrence élargie des travailleurs à l'échelle de l'Europe.

** le dumping social*

Le fameux risque de dumping social, dont on a déjà parlé, n'est pas uniquement un risque; je crois que c'est déjà une réalité en mouvement, même si bien sûr elle n'a pas encore acquis à l'échelle de l'ensemble de l'Europe la violence sociale qu'on peut imaginer. Mais j'en trouve trace dans un certain nombre d'éléments, soit de discours clairement affichés, soit de pratiques concrètes.

En ce qui concerne les discours, il y a peut-être une spécificité - mais je ne pense pas qu'elle soit tout à fait française - dans ceux du patronat français, dont récemment le président déclarait : «l'Europe sera dure». C'est déjà tout un programme! Les deux éléments de son intervention étaient en substance que, premièrement, il ne faut absolument pas attendre de la construction européenne que les travailleurs portugais accèdent au niveau des standards sociaux du Nord; ce n'est pas le projet de construction européenne. Et que, deuxième élément, la confrontation dans laquelle on se trouvera à travers la construction européenne sera le moyen d'un vaste toilettage qui permettra des avancées importantes dans le démantèlement des systèmes sociaux nationaux. Aujourd'hui un tel discours s'affiche ouvertement.

** le prétexte européen*

Deuxième élément, qui a d'ailleurs été évoqué précédemment, on ne peut pas dissocier la démarche «Europe sociale» des pratiques concrètes des Etats nationaux aujourd'hui. De ce point de vue - je ne sais pas

si c'est encore une spécificité française, je ne le crois pas - en France, on assiste concrètement, soit à travers les pratiques patronales dans les entreprises, soit à travers les politiques étatiques, à une remise en cause, au nom de l'intégration européenne, d'un certain nombre de garanties sociales individuelles ou collectives.

** blocage pour la
démocratie industrielle*

Troisième élément, qui a été évoqué dans la première intervention, la dimension «démocratie» dans ce projet européen, c'est-à-dire le droit d'intervention des salariés dans la vie économique, reste sinon totalement absente, du moins tout à fait secondaire. Le destin mouvementé de la cinquième directive ou de la directive VREDELING a été rappelé.

** l'ostracisme envers
certains syndicats*

Enfin, quatrième élément - vous comprendrez pourquoi je le cite - l'exclusion des discussions sociales européennes d'un certain nombre d'organisations syndicales, largement représentatives au niveau national, au bénéfice d'un monopole accordé à la Confédération européenne des syndicats, n'est pas non plus un signe très positif d'ouverture dans le dialogue social, ni une démarche ou volonté très progressistes.

Alors au total, plus qu'un leurre, la démarche actuelle, telle qu'elle se présente aujourd'hui, d'Europe sociale, m'apparaît concrètement comme une arme, une arme de bataille contre les salariés dans les différents pays, partie intégrante du projet «Europe 92».

Et de ce point de vue, on peut faire trois remarques, qui ne sont pas des propositions concrètes, mais qui peuvent s'inscrire dans la définition d'une démarche alternative.

- * défendre les intérêts
immédiats
des travailleurs*
- * développer les luttes*

La première. A priori, un projet social mis en place au niveau européen, ne peut pas se construire sur la base de régressions sociales au niveau national. Il ne s'agit pas d'avoir une approche frileuse ou repliée du fait national. Mais je parle en tant que syndicaliste,

et la mission d'un syndicaliste est de défendre les intérêts des travailleurs. Or quand les intérêts immédiats des travailleurs sont remis en cause, comme ils le sont aujourd'hui, je crois qu'il est de la fonction de l'organisation syndicale d'intervenir, de lutter et de développer l'action. Dans le cadre national, dans les entreprises ou dans un certain nombre de secteurs publics, se développent aujourd'hui ce type de remise en cause sociale au nom de l'intégration européenne. Donc, ce premier axe de bataille me semble un élément minimal, et de défense des intérêts des salariés, et de construction d'une Europe sociale.

La deuxième. Il me paraît difficile de dissocier le social de l'économique dans une approche progressiste des questions. Cela parce qu'il me semble que la réponse aux aspirations, aux besoins, aux revendications des salariés et des populations est un élément décisif de développement et d'efficacité de la croissance. Cette réponse aux aspirations et aux besoins se construit dans des luttes revendicatives, dans les différents lieux où ils s'expriment, régions, entreprises, voire pays.

Enfin, troisième et dernier élément. Une plate-forme sociale (ou une discussion sociale) au niveau européen ne peut pas s'édifier sans que soient privilégiées l'action et l'intervention des salariés sur les choix économiques qui sont proposés. Il y a là un élément décisif pour la définition et la mise en oeuvre d'un projet européen de type alternatif.

Je crois aussi, et je terminerai par là, que ces éléments ne seront pas octroyés ou ne seront pas négociés uniquement dans des discussions bruxelloises. Ils se gagneront dans le développement des luttes, développement des luttes qui doit s'opérer là où les problèmes se posent, mais qui effectivement - et cela a été souligné par quelques intervenants - doit aussi prendre en compte la nécessité de converger vers une coopération syndicale internationale qui serve au rassemblement des travailleurs en Europe.

Albert Engelhardt

Marxistische Blätter - Neuss

*** généraliser le modèle
RFA à l'europe**

A mon avis, la stratégie du capital ouest-allemand, même dans sa variante conservatrice, ne vise pas à diminuer le niveau social en Europe occidentale, à le réduire au plus bas, à généraliser les niveaux de la Grèce ou du Portugal par exemple. Sa stratégie vise à développer un

type de société que nous - les milieux communistes, sociaux-démocrates, socialistes en Allemagne fédérale - appelons une «société des deux tiers», une société divisée en deux tiers supérieurs et un tiers inférieur. Dans la perspective du Marché unique de 1993, je pense que le capital ouest-allemand veut étendre ce «modèle» à toute la CEE. Cet aspect doit, me semble-t-il, être pris en compte dans notre débat. Il éclaire par exemple le problème de l'inégalité régionale de manière quelque peu différente de ce qui a été dit ce matin.

En effet, je suis convaincu que le Marché unique ne sera pas toujours divisé en pays exclusivement riches et pays exclusivement pauvres. On ne peut pas se représenter la structure de l'Europe de demain en se limitant à des notions telles que «régions traditionnellement riches» et «régions traditionnellement pauvres». Les exemples de la Wallonie, des Midlands, de la Ruhr ont été évoqués. Eh bien, la Ruhr, qui a réellement porté le développement économique de l'Allemagne, a connu au cours des dix à vingt dernières années un important retour en arrière. Elle est devenue une région en crise, «aplatie» disons-nous.

** la société des 2/3*

Je reviens à l'objectif du capital ouest-allemand et au concept de société des deux tiers, que j'ai exposé dans la note préparatoire. Au centre de ce concept se trouvent flexibilité et dérégulation, qui elles-mêmes résultent de la révolution technologique de la production, et qui entraînent la dissolution des conditions de travail normal (généralisation du travail à temps partiel, contrats à durée limitée, etc...) et frappent plus spécialement les jeunes femmes. Tout cela reflète une transformation des conditions habituelles de travail. Une zone-frontière apparaît entre les personnes qui ont encore un emploi et les chômeurs; elle s'élargit et pèse sur les conditions de travail de ceux qui ont encore un emploi.

Le grand problème pour nous à gauche, c'est que la flexibilité et la dérégulation ont une base objective, le processus de révolution technologique et économique. Au risque de paraître provocateur, je voudrais ajouter que les conditions de travail flexibles et dérégulées correspondent partiellement, mais de manière croissante, à l'intérêt de groupes particuliers de travailleurs. C'est ainsi qu'une femme qui quitte son emploi pendant une certaine période à la naissance de son enfant, sera heureuse de retrouver du travail à temps partiel, à défaut d'un temps plein. Ceci ne concerne pas seulement les ouvrières à la chaîne ou mal payées, mais aussi des travailleuses qualifiées comme les enseignantes. Par exemple, mon épouse a dû accepter, après la naissance d'un enfant, trois «jobs» dans trois écoles. De plus, le travail flexible peut être ou

paraître attrayant, en raison de l'évolution vers l'individualisation croissante de la société, en tout cas de certains groupes sociaux. Le dirigeant allemand Oscar LAFONTAINE, qui n'est pas un conservateur, est le défenseur social-démocrate le plus connu de la dérégulation et de la flexibilité.

** co-gérer la dérégulation ?*

Le capital ouest-allemand ne vise pas non plus à casser les syndicats. Il ne veut pas introduire le thatchérisme dans le pays. Mais il voudrait que la dérégulation progresse par le biais de la cogestion, avec les syndicats. Certes, il y a aussi des attaques brutales, directes, contre les droits syndicaux, en recourant par exemple au lock-out, qu'on a tenté de légaliser, alors que la Constitution de certains Etats (Hesse, Nord-Westphalie) l'interdit. Tout cela constitue une terrible pression sur les travailleurs.

Mais ce qui me semble encore plus dangereux, ce sont les campagnes - de plus en plus vives - menées contre les conventions collectives. A cet égard, nous avons atteint le niveau le plus élevé de l'Europe. Ces conquêtes suscitent évidemment une opposition : on essaye de les miner, de les réduire en dressant une entreprise contre une autre, un atelier contre un autre. Des accords barémiques ont même été conclus sur une base individuelle. Certains groupes de travailleurs concernés se voyaient donc exclus des conventions. Cela s'est produit dans certaines entreprises chimiques, secteur de pointe à traditions corporatistes. Il y a aussi des exemples de ce genre dans la métallurgie, par exemple chez Mercedes à Stuttgart.

Bien entendu cette stratégie n'est pas appliquée de manière homogène. Comment se manifeste-t-elle au niveau de la codécision ? Les conseils d'entreprise qui sont en place ne peuvent être supprimés. Mais un projet de loi est en discussion pour remplacer les listes de candidatures au conseil d'entreprise par des candidatures individuelles, non liées au syndicat : je puis donc par exemple présenter ma candidature comme individu, et je suis sûr d'être élu, en vertu de la protection due aux minorités. Des intérêts bien particuliers peuvent ainsi être défendus, en marge de l'action syndicale.

** ouvrir le syndicat*

Quelle est notre réponse à tout cela ? Il est clair que les réponses de la gauche ne peuvent être les vieilles réponses que nous avons toujours

données. Par exemple, la défense spécifique de certains groupes d'intérêt, de certains groupes de travailleurs - jeunes, femmes, intellectuels ou travailleurs dans une branche ou une entreprise précise - doivent être mieux pris en compte. Le syndicat des métallurgistes mène par exemple une action importante pour les employés, dont le nombre augmente rapidement et qui sont moins syndiqués, car jusqu'à présent, ce sont les ouvriers spécialisés, âgés de 40 à 50 ans, qui ont été le mieux accueillis et qui sont le plus à l'aise dans le syndicat. Celui-ci devrait s'ouvrir plus largement aux autres catégories.

** élargir les droits des
conseils d'entreprise*

Autre gros problème : la démocratie économique, qui suscite beaucoup - de plus en plus - de discussions chez nous. Nous pensons qu'il faut dépasser le cadre des problèmes sociaux et s'interroger sur la politique de production : comment produit-on et que produit-on ? Au cœur du débat : le pouvoir des conseils d'entreprise, leur droit de discuter de la politique de production, des moyens de travail, de l'utilisation de tel produit, des dangers écologiques et pour la santé, etc... Tout cela est lié à la démocratisation du monde du travail.

** élaborer
des contre-projets*

Dernier aspect : ce qui touche la modernisation, dans le sens d'une socialisation du travail, à l'échelle de la CEE. Il ne suffit donc plus de défendre son emploi, il faut proposer des alternatives. L'an dernier, nous avons fait une expérience dans la sidérurgie, où des entreprises «de pointe» ont été fermées pour des raisons de profit patronal. Nous nous sommes opposés à ces fermetures, mais c'est très tard - trop tard - que nous avons accompagné notre opposition de propositions alternatives.

J'en termine avec trois points. Pour nous la question de la démocratie est devenue l'axe de nos luttes. Cette priorité amène à relativiser la question de la propriété. Le mot d'ordre de nationalisation des grandes entreprises, des plus importants groupes d'entreprises, ne suffit plus. Il doit être associé étroitement à celui de démocratie, à la démocratisation des droits sociaux.

Dernier point : la nécessité d'élaborer des réformes alternatives, dont j'ai traité aussi dans ma note préparatoire. Elle peut avoir des conséquences sur le profil du mouvement ouvrier, sur sa structure interne, sur ses relations avec les autres groupes de travailleurs.

Jean-Pierre Dawance

Bulletin de la FAR - Liège

J'ai un peu peur que l'on tombe dans le piège d'un attentisme ou d'un effroi un peu exacerbé par rapport à tous les problèmes qui sont soulevés ici.

C'est vrai que depuis dix ou quinze ans bien des menaces pèsent sur les travailleurs et bien des menaces ont d'ailleurs produit leurs effets.

*** *structure du chômage/de l'emploi***

On a parlé ce matin de disparités régionales. Tout à l'heure on a parlé du problème du chômage, notamment des femmes, et il y en a d'autres : au-delà des taux de chômage élevés, il y a des problèmes de structure du chômage. On se rend compte que le chômage frappe particulièrement et les femmes et les jeunes, et que les personnes privées d'emploi le sont pour une période de plus en plus longue, leurs possibilités de réinsertion se réduisant de plus en plus.

Il y a aussi tous les problèmes liés à l'emploi, précisément au développement d'emplois de plus en plus précaires : non seulement sous la forme de divers programmes de « mise au travail », mais aussi du fait des politiques propres aux entreprises; je pense à l'utilisation de travailleurs temporaires, de travailleurs intérimaires, de travailleurs à temps partiel. Les moins qualifiés pâtissent généralement le plus de cette évolution.

Tout cela s'inscrit au demeurant dans le cadre d'une dérégulation économique, et d'une hypertrophie des circuits du capital financier qui se développe au détriment d'une politique d'investissements industriels.

*** *on peut regagner du terrain sur la dérégulation***

On a parlé aussi de nivellement par le bas et de dumping social. S'il est vrai que l'intégration économique européenne risque fort d'aller dans ce sens là, et de conforter le patronat à l'avenir, notons qu'une politique

de dumping social et de nivellement par le bas existait déjà avant qu'on ne parle de l'intégration du marché européen. En Belgique par exemple, où entre 82 et 87, nous avons eu six années d'un gouvernement chrétien-libéral, avec des éléments en son sein qui étaient plus thatchériens que Thatcher elle-même : la masse salariale en termes de pouvoir d'achat a diminué de l'ordre de 12 à 15 %, et la protection sociale des travailleurs a été fortement entamée. Je pense aux revenus de remplacement : chômage, niveau de la protection en matière de maladie/invalidité, niveau des pensions, notamment des pensions des agents du secteur public.

Mais depuis un an on a été rechercher un mécanisme d'indexation des salaires, même si ce n'est pas le mécanisme que l'on connaissait dans les années 60 et 70; on a été rechercher une possibilité de recourir à la négociation collective. Même si ce n'est pas comparable à ce qui se passait dans les années 60 et 70, il y a quand même, me semble-t-il, une tendance, une amorce qui peut aller dans un autre sens. Tout ceci pour dire qu'il ne faut pas non plus sous-estimer les capacités de résistance des travailleurs face à cette édification européenne, qui reste essentiellement jusqu'à présent une intégration de type économique.

** des conventions
internationales et
interprofessionnelles*

Dans ce contexte, je crois qu'il y a une série d'éléments qui pourraient constituer une espèce de dénominateur commun à l'ensemble des pays membres de la CEE : il s'agirait de jeter les bases de ce que l'on pourrait appeler une convention internationale et interprofessionnelle. Cette convention s'inscrivant dans un cadre législatif. Le problème bien sûr est d'arriver à la possibilité de mise sur pied de cette convention internationale interprofessionnelle. A notre sens, elle pourrait s'articuler sur des points essentiels qui répondraient à des problèmes communs à l'ensemble des régions d'Europe, par exemple temps de travail, salaire minimum garanti, protection du contrat de travail, contrôle des activités économiques des entreprises, surveillance des investissements, conditions de travail, et reconnaissance sans condition du fait syndical. Je pense à ce propos au développement de plus en plus important du secteur de petites et moyennes entreprises, où pour l'instant la reconnaissance du fait syndical pose un problème.

Stelios Babas

Epihirimata - Athènes

*** *pas de manichéisme
à propos du marché***

Je voudrais faire quelques remarques. Primo, j'ai perçu une dichotomie entre Marché unique et espace social. On conçoit le Marché unique, si vous me permettez de le dire, comme le mal absolu contre l'espace social.

Je pense qu'on pourrait concevoir les choses différemment et voir d'abord que le marché est une réalité objective, qui existait avant le capitalisme et qui peut-être, je le pense, existera encore après le capitalisme pour pas mal de temps.

Il faudrait alors voir plus clairement la réalité.

La réalité selon moi, au moins pour l'Europe, c'est que dans le marché il y a un secteur public - entreprises d'Etat, etc... - un secteur social et collectif - coopératives, entreprises de collectivités locales comme nous avons en Grèce, etc... - c'est-à-dire différents schémas collectifs dans la production et dans la consommation, et il y a bien sûr le secteur privé.

Si on conçoit ainsi le marché, on a la possibilité d'intervenir dans le processus du marché du point de vue de la gauche, de ne pas laisser le marché fonctionner automatiquement mais d'essayer d'en changer le caractère et les formes de fonctionnement.

Il y a dès lors des possibilités d'interaction, d'interrelation entre l'espace social et le marché. C'est bien plus complexe que la seule confrontation.

*** *le social englobe
et dépasse le syndical***

Deuxième remarque. Si j'ai bien compris, une série d'interventions limitent l'espace social à l'activité des syndicats et aux problèmes des salariés.

Or si évidemment les problèmes des salariés sont une partie très intéressante de l'espace social, ils ne sont pas les seuls. Il y a aussi le

local, le niveau local, la quotidienneté, les mouvements sociaux et les problèmes qu'ils imposent.

La société civile, comme une totalité de relations et de problèmes, est ainsi incorporée dans la notion de l'espace social. Donc notre conception de l'espace social devrait selon moi être beaucoup plus large et beaucoup plus complexe que la seule confrontation entre le syndicat et l'entreprise.

** différenciation
des salariés*

** un autre rapport
au travail*

De plus, les problèmes des salariés sont différenciés. Il y a les problèmes des salariés industriels, qui sont classiques, mais aussi les problèmes, dans les secteurs modernes, de salariés qui sont plutôt ouvriers-intellectuels, qui offrent un travail intellectuel. Ce sont des problèmes de conditions de travail, de temps, de conjugaison du travail avec l'enseignement, etc...

Cette différenciation sur des problèmes du travailleur, du salarié s'opère aussi selon le secteur et selon le niveau du travail. Par exemple la limitation du temps de travail est une revendication tout à fait mûre pour l'Europe. Cependant, pour certains secteurs, le problème se pose encore en termes différents. Là ce n'est pas la diminution de la durée du travail qui est nécessaire, mais une restructuration du travail et de la relation travail/temps libre/enseignement. Il s'agit, plus largement, d'une nouvelle conception de la vie quotidienne et des relations entre la vie quotidienne et le travail, entre la connaissance et le travail.

S'ils ne concernent peut-être pas la majorité des travailleurs aujourd'hui, ces problèmes sont déjà ceux du travail futur.

** une nouvelle
internationalisation*

Troisième remarque. La concurrence entre centres capitalistes, entre les Etats-Unis, le Japon et l'Europe, oblige à penser dans le cadre international, si on veut changer les conditions du travail, et le temps de travail. Les grands groupes d'entreprises aujourd'hui investissent dans différents pays du monde. La nouvelle internationalisation, c'est une internationalisation de la production.

Donc, si on avance ici une série de demandes, par exemple comme la diminution du travail, les grandes entreprises modernes ont la possibilité de s'installer dans d'autres pays du monde.

Je n'en déduis pas que nous sommes acculés à la défensive; je veux dire que nous devons avoir une dimension vraiment internationaliste de l'activité syndicale et de l'activité politique de la gauche. Si on n'a pas une stratégie globale, on ne peut pas affronter la stratégie globale du capital mondial.

Un camarade a dit que le rôle du syndicat est de défendre les intérêts immédiats des travailleurs. C'est une idée tout à fait traditionnelle, une pratique tout à fait traditionnelle; j'ai l'impression que déjà les relations sociales sont beaucoup plus compliquées, et qu'on ne peut pas avancer très loin avec cette conception.

Aujourd'hui le sujet social, et par exemple les syndicats, sont obligés de donner une dimension politique à leur stratégie, de comprendre non seulement les intérêts immédiats mais de réfléchir aussi au niveau stratégique et au niveau politique. De même les partis politiques sont obligés de ne pas penser seulement au niveau du pouvoir, mais aussi au niveau social, d'avoir une politique sociale, culturelle, etc... Bref, il y a corrélation, interaction, l'espace social est lié à l'espace politique.

Pascal Addari

Issues - Paris

Je veux réagir à différentes interventions, notamment en ce qui concerne les normes européennes sur le temps de travail, parce qu'il y a eu plusieurs propositions favorables à des négociations au plan européen de réductions du temps de travail. Et puis je rellerai cela à la proposition de WASSERMAN qui invitait à aligner vers le haut les normes sociales, à utiliser comme référence chaque norme sociale élevée de tel ou tel pays, en la généralisant à la situation des autres Etats, ce qui me paraît, sur le plan philosophique en tous cas, une conception généreuse.

** différences
des productivités,
des salaires et des
conditions sociales*

Je pose d'abord la question suivante. Est-ce que, oui ou non, il y a des différences d'efficacité dans le travail entre les différents pays ? Est-ce

qu'on travaille avec la même efficacité, au même niveau de développement des ressources humaines au Portugal, en Italie, aux Pays-Bas et en Belgique et en France ? Manifestement pas. Les discussions que l'on a eues tout à l'heure ont montré qu'au contraire ce développement inégal des ressources humaines en Europe était utilisé dans la stratégie et le redéploiement des multinationales, sur des axes Nord-Sud d'ailleurs.

Je pose ensuite une deuxième question. Qu'est-ce que cela veut dire une proposition de travailler 35 heures par semaine faite aux travailleurs portugais ? Est-ce que ces gens-là n'ont pas des revendications sociales tout à fait légitimes, justifiées, qui sont d'un autre type ? Est-ce qu'il n'y a pas d'abord un problème de gain en pouvoir d'achat ? De travailler pour une croissance économique développée, pour un rattrapage véritable de leur niveau de développement par rapport au reste de l'Europe ?

Proposer dans l'état actuel des choses, avec les différences d'efficacité, au travailleur portugais et au travailleur allemand de s'aligner sur des mêmes normes sociales de temps de travail, non seulement c'est utopique, mais cela conduit à plus d'exclusion encore. Cela conduit à demander aux travailleurs portugais ou espagnols d'accepter un véritable sous-emploi, avec forcément des salaires plus bas. Si c'est ça l'Europe sociale, je n'en veux pas.

Et de la même manière, toujours pour répondre à WASSERMAN, c'est le même problème : est-ce que oui ou non il y a ces différences au niveau du développement ?

Présidence : - Il n'a pas parlé de diminuer le revenu des Portugais.

** différences
des niveaux
de développement*

Pascal Addari : - Ah non, mais je tire des conclusions, j'en ai le droit ! Je polémique, oui, mais le débat est fait pour cela. Le problème qui nous est posé est : comment est-ce que l'on s'attaque ensemble à ces différences de niveau de développement ? Et non pas comment on fait une espèce de mélange des normes, dont on voit que de toute façon elles servent à faire exploser toutes les normes sociales qui existent dans les différents pays, y compris au Portugal où il y a des acquis parfois supérieurs à ceux qui existent en France.

** de nouveaux critères
de coopération
internationale*

La deuxième question sur laquelle je voudrais réagir, notamment après l'intervention de notre camarade italien, c'est alternative ou pas ? Existe-t-il une alternative ou n'existe-t-il pas d'alternative à cette construction de l'Europe dite de 92 ?

Je reprends l'intervention qui a été faite parce qu'on a exhumé une sorte d'alternative pour mieux montrer qu'elle était impossible (une prétendue alternative néo-keynésienne au plan national). On voit très bien que cela ne tient pas la route parce qu'effectivement la nécessité des coopérations internationales n'est pas prise en compte.

Ne devrait-on pas opposer à l'idée «il n'y a pas d'alternative à l'Europe 92», une autre idée, qui est de dire «il n'y a pas d'alternative à la nécessité de développer des coopérations en Europe occidentale, en Europe au total et dans le monde» ?

Si l'on accepte cette seconde idée, on peut quand même poser la question de l'alternative dans la nature de ces coopérations : est-ce que la façon dont ces coopérations sont négociées, est-ce que les critères de gestion qui seront mis en oeuvre dans ces coopérations doivent être ceux du capital, ou doivent-ils être de nouveaux critères portés par les revendications des salariés des différents pays ?

Je crois que c'est cela la question qui se pose : est-ce que la vocation de la gauche en Europe est de négocier à moindre mal à l'intérieur d'une construction qui est essentiellement celle de l'Europe de la circulation du capital, ou est-ce d'élaborer les critères et de mettre en oeuvre les rapprochements de lutte nécessaires à la naissance de nouvelles coopérations entre les peuples européens. C'était en tout cas le sens de ma première intervention.

Pascal Delwit

CM

Pascal ADDARI pose un certain nombre de problèmes que je me pose aussi, peut-être de manière différente et avec des conclusions différentes. Mais ce qui me frappe dans le débat, c'est un manque de réalisme, de précision, dans la confrontation à la réalité ; c'est la première remarque que je voulais faire, et je vais y revenir.

Deuxième point. Pour ma part, je ne suis pas sûr que le marché soit «une réalité objective». Je ne connais rien qui le démontre irrémédiablement. C'est une question extrêmement compliquée : le marché est peut-être une réalité de l'évolution, peut-être va-t-il survivre au capitalisme, mais peut-on affirmer qu'il soit une réalité objective ? Et donc il faut pouvoir en tirer les conclusions sur le plan de la lutte des classes.

** analyser plus concrètement les échecs*

J'ai entendu BABAS dire : il faut une pratique internationaliste. J'ai entendu DAWANCE proposer des conventions internationales. L'ambition de ces propositions est considérable par rapport à la réalité et à certaines questions très concrètes, beaucoup moins ambitieuses, et pour lesquelles la gauche n'a pas de réponse.

L'intervenant cite trois exemples : la directive VREDELING, l'OPA de DE BENEDETTI sur la Société Générale de Belgique, la fermeture d'une filiale de Michelin en Belgique. Dans chacun de ces cas, la gauche est apparue totalement absente, sans propositions, sans possibilités même de lutte défensive.

Avec des discours superambitieux, ne cache-t-on pas une absence totale de possibilités d'action et de réflexion théorique réelles sur 1992 ?

** peut-on dire «non» au marché unique si le paquet social ne passe pas ?*

Les socialistes français, pendant la campagne électorale présidentielle, ont fait du Marché unique de 92 la solution à tous les problèmes. Depuis quelques mois, il y a cependant un recul de cette orientation, et FABIUS a notamment dit, évoquant l'espace social, «soit on fait un pas en avant, soit on fait un pas en arrière».

J'ai relu récemment la *Lettre de Mitterrand à tous les Français*, qui disait en mars 1988 : on devra voir au début de l'année prochaine - c'est-à-dire en janvier 89 - si les directives du «paquet DELORS» seront prises; au cas où elles ne le seraient pas, alors c'est «non» au Marché unique. Le fait est qu'une grande part du «paquet DELORS» n'a pas encore été votée.

Aussi, qu'en est-il de la réalité de ce pas en avant ou en arrière, parce que, pour l'instant, relativement peu d'indicateurs nous permettent de croire que l'Europe sociale est dans une avancée. Même si on a annoncé que la présidence de Gonzalez et celle de Mitterrand allaient faire avancer les choses. On verra pour la présidence de Mitterrand, mais Gonzalez n'a pas spécialement réussi à faire avancer les choses, si tant est qu'il l'ait voulu.

** harmonisation sociale
contre développement*

Car je suis d'accord avec Pascal ADDARI : comment peut-on peut imaginer que l'on va harmoniser des normes sociales entre le Portugal, la Grèce, même l'Espagne, et la RFA par exemple ? Que penser quand certains socialistes belges affirment s'entendre plus facilement, sur cette question, avec certains europarlementaires de la CDU qu'avec ceux du PSOE par exemple ?

Un des arguments en faveur de la modernisation dans les pays de la Méditerranée est le moindre coût de la main d'oeuvre. J'ai un peu peur que le discours superinternationaliste n'élude les contradictions.

Ceci dit, je ne pense pas qu'il faille rejeter la CEE; je crois qu'il faut que la gauche se situe plutôt dans l'optique que GUERRIERI a développée tout à l'heure, mais sans se cacher les contradictions.

** salaires/ développeme-
ment/ luttes ouvrières*

Francesc Roca

Nous Horizons - Barcelone

Dans certains pays, partis les premiers dans la course à l'industrialisation, le mouvement ouvrier a depuis longtemps engrangé des conquêtes, et il est clair et normal que les ouvriers allemands, belges ou hollandais n'accepteront pas de reculer.

A propos de l'intervention d'Albert ENGELHARDT, je voudrais souligner que le capitalisme allemand, du fait que c'est lui qui joue le rôle principal, a plus que d'autres un intérêt important à ce que le Marché commun fonctionne.

Une remarque encore, en réponse à ADDARI, sur la manière dont se fixent les salaires. Ce n'est pas en fonction de la productivité, de l'efficacité productive. Les salaires se fixent, finalement (voir Adam Smith, David Ricardo et Karl Marx), en fonction du niveau de vie, lequel est variable d'un pays à l'autre et d'une époque à l'autre.

Les hauts salaires des travailleurs européens du Nord sont sûrement dus à l'efficacité, mais surtout aux luttes ouvrières. C'est l'affaire des travailleurs du Sud d'en faire autant en moins de temps.

** réformisme national et
réalité de
l'internationalisation*

Sandro Guerrier

Democrazia e Diritto - Rome

Si j'insiste sur les limites des réformismes «nationaux», c'est pour deux raisons.

Premièrement parce que je crois qu'il y a des forces, des tendances dans les partis, dans les syndicats européens, qui visent encore la possibilité d'un réformisme national. Exemple : l'Allemagne fédérale et le SPD, où des tendances proches du syndicat défendent la perspective d'un «keynésianisme renouvelé», malgré un profil très européeniste.

Il y a aussi une autre tendance à un post-keynésianisme, très différent du simple soutien à la demande, qui vise également le plan national.

De plus, il y a l'expérience suédoise qui connaît effectivement une relance du réformisme national. La différence avec les années 30 et l'expérience récente, c'est que tandis que dans les années 30 l'expérience suédoise était devenue un modèle pour beaucoup de partis de la gauche social-démocrate européenne, aujourd'hui les partis de l'Europe communautaire ne peuvent pas faire face aux contraintes extérieures dans la même mesure que la Suède. En effet, l'intégration des économies est beaucoup plus avancée qu'il y a vingt ou trente ans.

Par conséquent le «modèle» suédois n'est plus opérationnel aujourd'hui. C'est important, car si on pose la question de la construction d'une dimension supranationale en des termes qui n'ont pas de base matérielle, le risque est grand de se replier, quand même, sur les acquis nationaux, sur les cadres nationaux. Si on n'indique pas des possibilités réelles de construction d'une dimension supra-nationale, il y a repli sur soi-même.

*** bâtir un réformisme
européen**

Pour ce qui concerne les alternatives dans la construction de l'Europe, il y a certes un clivage gauche/droite. Mais je pense que la gauche peut construire une alternative réelle en partant de la **position** que le Marché unique ne doit pas être refusé, mais peut devenir un point de départ vers une intégration économique plus avancée.

C'est le rôle de la gauche d'indiquer quels devraient être les piliers de cette intégration économique. C'est à la gauche d'indiquer une dimension vraiment nouvelle du réformisme, un réformisme européen. Qui oppose à la conception d'une Europe bâtie seulement sur le libre-échange, une conception de l'Europe articulant essentiellement la perspective d'une réelle construction de la démocratie économique, et l'enjeu d'une restructuration écologique de l'économie, c'est à dire toute une série de questions qui mettent en cause le modèle de développement. Je crois que c'est sur ce terrain que la gauche doit présenter des alternatives, que ce terrain donne une dimension nécessaire. Du moins si la gauche ne veut pas mesurer son propre degré de modernité en passant de la grande espérance aux illusions perdues.

Stelios Babas
Epíhíramata - Athènes

- * réalité objective
du marché**
- * nécessité d'une stratégie
sociale commune**

Je voudrais apporter deux éclaircissements à mes propos précédents.

Quand je parle d'une objectivité du marché, je ne parle pas d'un phénomène ahistorique et indépendant du système des relations sociales et de leur développement, bien sûr. Je parle d'une réalité objective historiquement, qui a un commencement et une fin. Dans la réalité historique sociale que nous avons devant nous, le marché a une dimension objective parce que celle-ci se développe indépendamment de la politique des sujets politiques, sociaux. C'est une objectivité historique.

L'autre éclaircissement concerne la stratégie dans l'espace social. Je comprends très bien, et j'admets tout à fait, qu'en Europe il y a des différences de niveaux et donc des demandes différentes. Mais on peut construire une stratégie commune dans la mesure où les différentes tactiques, les différentes demandes des différents pays, s'incorporeront dans la même stratégie et réaliseront l'interaction, l'interrelation entre les différents pays.



Gilbert Wasserman

M - Paris

** l'unification par le haut comme dynamique*

Juste trente secondes pour préciser que l'idée de l'unification vers le haut n'est pas quelque chose qui demain matin pourrait s'imposer de manière mécanique, les mêmes mesures dans tous les

pays. Ce serait plutôt le terme d'un processus et d'une tendance. Ainsi fixer aujourd'hui comme objectif de lutte au mouvement social européen cette unification vers le haut, c'est un élément dynamique à la fois pour l'ensemble des luttes sociales et pour la construction de l'Europe.

Quant à la question de la durée du travail, en tout état de cause, même s'il y a des décalages dans le temps, notamment entre les pays du Sud et du Nord de l'Europe, c'est une question qui va être posée dans l'ensemble des pays développés par rapport au mode de développement dans lequel on se situe.

EUROPE 92 :

quelles stratégies pour la gauche?

colloque organisé par les *Cahiers Marxistes* - Bruxelles 10 et 11 mars 1989

europe et monde extérieur

samedi 11 mars matinée

Présidence :

- Geert DANCET (*De Nieuwe Maand* - Leuven)
- Pierre GILLIS (*CM*)

Exposés introductifs :

- Guermann DILIGUENSKI (*Economie Mondiale et Relations Internationales* - Moscou)
- Pierre JONCKHEER (*Contradictions* - Bruxelles)



Guermann Diliguenski

Economie Mondiale et Relations Internationales - Moscou

*** introduction 1/
est-ouest**

Les rapports Est-Ouest sont un thème très vaste et je me limiterai à quelques aspects. Notamment, la question importante : quelles seront les conséquences de 1992 pour le système de relations internationales en Europe ? L'Institut où je travaille et la revue que je dirige prêtent beaucoup d'attention à cette problématique très importante pour nous, et surtout pour notre politique extérieure. Notre Institut a publié, il y a quelques mois, ses thèses sur le Marché commun, et il publiera prochainement une sorte de pronostic pour l'année 92. Je participe à ce cercle d'idées.

*** CEE - COMECON**

Alors, j'aborderai ici brièvement quelques unes de ces thèses. En premier lieu, la suivante : nous ne pensons pas que l'on peut tabler, même pour la fin de ce siècle, sur une politique extérieure unie de la Communauté. En effet, nous pensons que les différences géopolitiques, les différences dans les prémisses des politiques nationales, dans les politiques extérieures entre les pays membres de la Communauté subsisteront encore. Il suffit de comparer par exemple les systèmes de priorités en politique étrangère entre la France et l'Allemagne fédérale, entre la Grèce et l'Angleterre, etc...

Mais ceci dit, on peut supposer que l'approfondissement de la coordination des politiques économiques, qui est liée à la création du marché unique, renforcera la tendance à une coordination des politiques extérieures des pays membres. On peut penser que la Communauté interviendra plus souvent dans les relations avec d'autres Etats comme une totalité, comme unité politique.

En ce qui concerne les relations Est-Ouest en Europe, je crois que la création de rapports directs entre le Comecon et la Communauté européenne contribuera à ce développement, à cette tendance. On peut dire que dans ces rapports, la Communauté agit comme le représentant, si non formel, du moins symbolique, de l'Europe occidentale. Elle est l'organisation politique la plus importante et la plus représentative de la partie occidentale du continent. Et il est apparent que dans ces conditions, son rôle dans les affaires européennes de toute l'Europe croîtra.

** intégration
militaire : peut-être
logique*

Alors, tout le problème est : quel sera ce rôle ? Pour le moment, je crois qu'on peut constater des tendances différentes dans les réponses à la question suivante : est-ce que l'approfondissement de l'intégration de l'Europe occidentale est un facteur positif ou non pour le développement de la coopération internationale en Europe ?

On peut y voir - c'est l'opinion de nos spécialistes - un danger réel de renforcement, sinon de l'isolation politique réciproque des deux parties du continent, du moins de l'aliénation politique réciproque. Pour être plus exact, d'une aliénation de la Communauté et de l'Union Soviétique et quelques autres pays de l'Europe de l'Est.

Quelles sont les sources de ce danger ? En premier lieu, ce sont les projets, dont on a parlé hier soir, d'intégration militaire dans les limites de la Communauté. Et je dois vous dire qu'en URSS, dans les milieux politiques, dans les milieux de journalistes politiques, on perçoit cette tendance comme dangereuse, comme un obstacle au désarmement, à la détente, à la sécurité internationale.

Moi, personnellement, je ne suis pas tout à fait d'accord avec ces estimations un peu simplistes de chez nous. Parce que je crois qu'il est peut-être naturel - du moins suivant la logique traditionnelle selon laquelle l'Etat c'est la force, et la force militaire y compris - que, si vous avez ici la création d'une sorte d'Etat, de quasi-Etat supranational, en voulant obtenir plus d'indépendance par rapport à l'OTAN, même en restant dans ses limites, les pays d'Europe occidentale veulent disposer d'une force militaire indépendante.

Mais d'un autre côté, nos craintes à propos de cette intégration militaire sont peut-être d'une certaine façon justifiées. Parce que, si cette tendance se développe il sera alors peut-être plus difficile d'aller vers la voie du désarmement radical.

Il nous faut prendre conscience aussi de certaines peurs de la classe politique de l'Europe occidentale, peurs de ce que les superpuissances, c'est-à-dire l'Union Soviétique et les Etats Unis, résolvent les problèmes sans les Européens. Je simplifie un peu, mais ce sentiment existe et nous en voyons les manifestations aujourd'hui à Vienne. Je crois que ce facteur, politique et psychologique, est lié à la volonté de l'Europe occidentale de jouer un rôle plus indépendant, plus autonome dans les

affaires de politique militaire. Tout cela peut devenir un obstacle au développement d'un consensus paneuropéen dans ce domaine.

Je pense en même temps que c'est notre politique, soviétique, et la politique des pays du Pacte de Varsovie qui doivent dissiper ce doute, ces peurs. Dans une certaine mesure, cela dépend de la capacité de notre politique extérieure et de notre diplomatie de coordonner plusieurs dialogues - dialogue avec les Etats-Unis, dialogue avec l'OTAN, avec la Communauté européenne et avec les pays de l'Europe de l'Ouest comme tels - sur le problème du désarmement.

** l'europe occidentale
comme totalité*

J' ai énuméré quatre étages de dialogue et vraiment, il est assez difficile de coordonner d'une manière harmonieuse ces quatre dialogues. Il existe dans notre politique une certaine tradition, contre laquelle nous luttons actuellement je crois, qui nous permettait de nous faciliter la tâche, à savoir de chercher en Europe des partenaires particuliers privilégiés - la France pendant une période, l'Allemagne pendant une autre, etc... - plutôt que de mener le dialogue avec l'Europe occidentale en tant que totalité.

Aujourd'hui, dans nos milieux diplomatiques, et surtout dans les milieux scientifiques, on lutte pour le dialogue et je crois qu'on comprend la nécessité d'une certaine restructuration, «Perestroïka», de la politique européenne. La démonstration en est donnée par un événement récent : la création de l'ambassade soviétique auprès des Communautés européennes. L'ambassadeur - c'est un homme qui travaillait dans notre Institut - est économiste. Je crois que c'est bien pour ce domaine-là. En même temps, il travaillait dans l'appareil du parti, à la section internationale. Cela signifie qu'il a une certaine expérience politique. Alors la candidature est peut-être bonne.

** restructurer
le COMECON,
pas le diviser*

Un autre facteur, plutôt négatif, que je voudrais citer, c'est la situation du Comecon. Le Comecon est dans un état de très grande difficulté, pour ne pas dire de crise. C'est un sujet en soi, dans les détails duquel je ne veux pas entrer car je ne suis pas un économiste. On peut de toute façon affirmer que le niveau et la qualité de l'intégration économique du

Comecon sont beaucoup moins élevés que ceux de la Communauté européenne. Et si les choses restent comme aujourd'hui, vers l'année 92, la situation sera encore moins agréable pour le Comecon. Tout le monde dans nos pays socialistes comprend que le Comecon a besoin d'une réforme, d'une restructuration. On y pense. On commence à la mettre en oeuvre.

Mais actuellement, on peut constater que certains pays du Comecon sont attirés, plus que d'autres peut-être, dans la direction de la Communauté du point de vue de leurs relations économiques. Et si ces tendances s'approfondissent, en même temps nous éprouverons des difficultés croissantes de coopération économique entre les deux organisations; et cela peut également influencer d'une manière négative le développement des liaisons politiques. La conséquence en sera que la partie orientale de l'Europe se trouvera, pour sa part, peu préparée au développement de rapports avec l'Europe occidentale unie.

Ceci dit, je ne crois pas que les perspectives soient plutôt sinistres. Au contraire, mais il faut voir les problèmes. On peut les analyser de la manière suivante : peut-être est-il plus facile de construire la maison européenne unie de deux, plutôt de trois parties, plutôt que de trente par exemple. Mais il faut réunir certaines conditions pour cela. Il faudra y réfléchir.

** à propos de la maison
commune*

Vous voyez que je suis passé au problème de la maison européenne unie. Je voudrais dire quelques mots à ce propos. Aujourd'hui, nous avons une idée à ce sujet. Elle n'est peut-être pas tout à fait claire pour tout le monde. Elle suscite des critiques et des peurs aussi. Des peurs compréhensibles d'ailleurs. Certains Européens occidentaux pensent que la maison dans laquelle un des membres est très grand et les autres pas tellement, c'est un danger. Cet ours soviétique, comment se mouva-t-il dans cette maison avec les autres ?

Je comprends ces doutes, mais je ne crois pas qu'ils soient tellement fondés. Pourquoi ? Parce que ces doutes et ces peurs sont fondés sur la supposition que la maison européenne signifie une organisation quelconque, une institution, peut-être comparable à la Communauté européenne, mais incorporant aussi les parties orientales du continent. Je crois que cette hypothèse, même implicite, n'est pas valable, et il est très important de comprendre que, de toute façon, nous devons partir de la perspective de l'évolution et du renforcement de l'Europe des Douze.

Quand nous réfléchissons à la perspective de la maison européenne unie, il faut partir de cela. Il ne s'agit en aucune façon de «la maison» qui liquide, ou qui affaiblit la Communauté des Douze. Cette dernière perspective serait selon moi tout à fait utopique, irréaliste.

** une philosophie
nouvelle*

A mon avis, aujourd'hui, l'idée de la maison européenne signifie tout d'abord deux choses. Premièrement, le développement des liaisons dans tous les domaines, économique, politique, culturel. Je ne développerai pas ce sujet car, d'une part il est fort vaste, et d'autre part la nécessité et la volonté de développer ces liens sont assez clairs. Mais l'idée de maison européenne unie implique aussi un élément dont on parle moins, que l'on voit moins clairement. Il s'agit d'une nouvelle base, je dirais philosophique et psychologique, aux rapports entre les deux parties de l'Europe. Et je crois qu'en ce moment notamment, cette nouvelle optique est l'essence même de l'idée de la maison européenne.

Que signifie cette philosophie, très brièvement ? Pour nous, pour les Soviétiques, pour nos alliés, et peut-être pour certaines parties de la gauche ouest-européenne, cette philosophie signifie un grand refus : refus de certains clichés, de certaines manières de penser. Concrètement, le refus de l'image du monde et de l'Europe bipolaires. Certes il y a des systèmes socio-économiques et politiques différents dans les deux parties de l'Europe, mais ils ne sont pas nécessairement les pôles d'une grande et intransigeante contradiction, dont la dynamique définirait le destin historique du continent. Non. Tout simplement, ces deux systèmes, les pays de ces deux systèmes, les sociétés de ces deux systèmes sont différents comme peuvent être différents n'importe quels voisins habitant la même maison. Et seulement cela. Pas plus que cela.

** plus de rôle dirigeant/
plus de monopole
de la vérité*

Pour nous, cela signifie aussi le refus d'une certaine mystique, mystique d'un pays, ou de pays, missionnaires, sauveurs du monde de l'esclavage capitaliste, de pays qui feraient le chemin aux autres, à tout le monde, qui mènent la lutte de classes dans l'arène internationale et marchent en tête du processus révolutionnaire mondial. C'est l'optique typique de nos conservateurs soviétiques, qui disent que notre Etat soviétique, c'est l'Etat de la classe ouvrière mondiale. Rien de moins que cela. C'est assez traditionnel.

Mais nous autres Soviétiques comprenons très bien où cela mène. Cela mène à la logique stalinienne selon laquelle, du fait que l'Union soviétique a une mission internationale révolutionnaire, alors tout le reste, y compris le niveau de vie, la démocratie, etc... , doit être subordonné à cette mission. Non merci. Il faut envoyer toutes ces images aux archives.

Certes la gauche européenne, la gauche communiste, la gauche socialiste et démocratique, et les sociétés socialistes de l'Europe ont - c'est important - la tâche commune de chercher les voies qui peuvent, à la fin de ce millénaire, mener à la réalisation des idéaux humanistes et démocratiques qui portent le nom de socialisme.

Mais une recherche libre et créatrice exclut n'importe quel monopole de la vérité et exclut aussi le mépris des expériences des autres.

A propos de la maison européenne, pour les Européens occidentaux, en général, cela devrait signifier aussi le refus de considérer l'Est du continent comme la menace majeure pour leurs libertés et leur indépendance. Je comprends bien sûr que cela dépend des politiques extérieures et intérieures menées concrètement par les pays socialistes, mais cela dépend aussi de la capacité des occidentaux de réagir pratiquement aux changements positifs dans ces politiques.

* *culture commune*

Enfin, je voudrais encore dire ceci : il ne faut pas seulement comprendre, à mon avis, les rapports entre les deux systèmes qui existent en Europe sous l'angle des relations économiques ou politiques; il n'est pas moins important de comprendre ce qu'il y a de commun dans ces sociétés différentes.

Les nations ont des intérêts communs. Quels sont-ils ? Certaines réponses sont connues : il s'agit en premier lieu de l'intérêt commun de survivre face à la menace de guerre nucléaire ou de catastrophe écologique. On sait maintenant, tout le monde est d'accord aujourd'hui pour dire qu'on ne peut lutter contre les maux écologiques isolément, surtout dans le petit continent qui est le nôtre.

Tout cela est tout à fait clair. Mais si on tente - et il y a des gens qui le font chez nous aujourd'hui - d'aller plus loin, de rechercher d'autres intérêts communs, certains objectent parfois que cela signifierait une hérésie, une concession à la fameuse théorie de la convergence. Personnellement, moi non plus, je ne crois pas à la convergence dans le sens assez naïf - du style de Walter ROSTOW ou Raymond ARON, des années 50-60 - qui suppose qu'on peut construire une société qui réunit

tous les mérites de deux systèmes, la régulation étatique centralisée socialiste et l'initiative privée créatrice du capitalisme, et qu'alors nous aurons un ensemble tout à fait parfait. Non, il ne s'agit pas de cela.

Mais il faut se rendre compte, à mon avis, qu'existent des processus et des phénomènes communs, analogues ou parallèles, dans toutes les sociétés européennes, sous des formes différentes bien sûr. Il est important de les étudier.

On pourrait citer par exemple le problème de la double nécessité, qui est très importante pour l'évolution normale de la vie économique, de l'autonomie des entreprises (qui nous amène aujourd'hui à la notion du marché socialiste), et en même temps, de la régulation sociale de la vie économique en fonction des intérêts des sociétés. Il s'agit d'une problématique commune à toutes les sociétés contemporaines.

Mais il y a aussi beaucoup d'autres phénomènes. Par exemple, je suis toujours frappé quand je compare les données des enquêtes sociologiques menées dans les pays capitalistes et dans les pays socialistes d'Europe. En ce qui concerne les aspirations des gens, les valeurs, les priorités, la hiérarchie des besoins, etc... , nous obtenons presque toujours les mêmes résultats, ou des résultats très comparables. Je suis sûr qu'il y a un type de développement individuel, un certain type d'individualisation de l'homme qui est commun à toutes les sociétés industrialisées. C'est le type de la culture qui est commun.

** affaiblir la conscience nationale bornée*

Il y a beaucoup d'autres choses. Il faut tenir compte de ce côté humain, anthropologique des rapports entre des sociétés différentes. Et autant s'élargira la base pour un rapprochement psychologique des différentes sociétés, autant il y aura affaiblissement du type traditionnel de la conscience nationale ou globale bornée, qui suppose que tous ceux qui ne sont pas nous, qui n'appartiennent pas à notre groupe, sont les ennemis potentiels, ou du moins sont en suspicion.

Il existe une volonté croissante de vivre ensemble, et surtout d'agir ensemble. Agir dans quelle direction ? C'est le problème, bien sûr, un problème très concret. Et pour agir en Europe, ici, dans ce continent, dans le cadre de quelle structure politique organisationnelle ? Je crois que le moment n'est pas encore venu pour la réponse tout à fait exacte. C'est la pratique du développement des relations qui la donnera. Le futur le montrera.

Pierre Jonckheer

Contradictions - Bruxelles

introduction 2/ nord-sud

Deux préalables. Le premier concerne la définition du terme «Europe». Je m'en tiendrai ici à la Communauté européenne des douze pays, c'est-à-dire à une Communauté de droit, dont le centre de décision politique est constitué par les douze gouvernements nationaux, qui élaborent des politiques soit sur base de compromis nationaux, soit parce qu'ils estiment que, dans un certain nombre de domaines, des convergences de type supra-national sont souhaitables. Je reviendrai sur cet aspect des choses dans ma conclusion, mais je crois qu'il est absolument fondamental de bien garder à l'esprit, lorsque l'on parle de la Communauté européenne, ce qu'est la réalité institutionnelle, juridique et politique de cet aspect de l'Europe. Je partage moi aussi l'idée

que certainement l'Europe ne s'arrête pas aux portes de la Communauté, mais c'est de cette Europe des Douze que je veux vous parler aujourd'hui.

contradictions n°56 - 1989

Des années de plomb à l'EUROPE 1992



**en Allemagne,
Belgique,
Grande-Bretagne
et Italie**



CEE: l'impasse de la politique agricole commune
CEE: la non-politique de l'immigration

Deuxième préalable. Je pense que ce n'est pas à un auditoire essentiellement composé de marxistes que j'apprendrai cela, mais je suis quand même extraordinairement frappé, même si cela fait très longtemps que l'on parle du capitalisme monopoliste d'Etat, que nous sommes dans des situations, à l'échelle internationale, d'oligopoles privés qui posent un problème tout à fait crucial du point de vue de la démocratie, et donc aussi du point de vue des relations Nord-Sud.

Venons-en à la question fondamentale que posent, à mon avis, les relations Nord-

Sud. Je m'appuie notamment sur les travaux de théoriciens du développement, comme ceux de Jean-Philippe PEEMANS, ici en Belgique. Ce dernier pose le diagnostic que nous sommes dans des situations d'impasse, dont les indicateurs précis peuvent être donnés, et notamment dans les domaines monétaires et financiers.

Donc, si l'on veut véritablement une transformation des relations Nord-Sud et si l'on pense que ce diagnostic de départ est correct, il faudrait se demander dans quelle mesure la Communauté européenne peut être porteuse d'un autre modèle de développement. Ma réponse est que bien évidemment, dans les conditions actuelles, elle ne l'est certainement pas. Et donc, sur le fond des questions, je ne vois pas très bien en quoi une politique dite européenne de la Communauté se distingue de la politique américaine en matière de coopération, de développement ou de division Nord-Sud. Je trouve que cette idée n'a pas beaucoup de pertinence théorique. Par contre, on peut imaginer que les intérêts géopolitiques des USA et de l'Europe soient différents, mais en soi cela n'implique pas que l'Europe soit porteuse de rapports politiques et économiques qualitativement différents.

Je veux maintenant examiner trois politiques, et préciser un certain nombre d'enjeux. Cela ne répond pas à la question du modèle de développement, mais je considère ces trois politiques - monétaire, commerciale et de coopération au développement - comme des conditions préalables pour au moins relâcher la corde qui est sérieusement nouée autour de la plupart des pays que l'on dit du Sud de l'hémisphère.

* *politique monétaire*

Le premier aspect, probablement le plus apparent depuis une dizaine d'années, c'est évidemment la dimension monétaire et financière.

C'est un expert absolument non marxiste, le professeur TRIFFIN, qui dénonce depuis vingt-cinq ans le scandale, ainsi qu'il l'appelle, du système monétaire international, ou du non-système monétaire international. Il souligne le fait que ce système, parce que basé sur une monnaie nationale, le dollar US, ne régule pas, ou ne régule que très imparfaitement l'économie internationale.

Les indicateurs de cette imperfection sont par exemple : la variabilité du taux de change dollar/deutsche mark, les deux monnaies de référence (qui connaît des hauts et des bas totalement inexplicables du point de vue de la rationalité économique); une croissance inflationniste des moyens de paiements internationaux; et, comme vous le savez,

depuis quelques années, le renversement des flux financiers des pays du Sud vers les pays du Nord, qui s'explique non seulement par l'effet de taux d'intérêts réels historiquement considérés comme tout à fait anormaux, mais aussi, on l'ajoute moins souvent, par une politique des banques commerciales qui ont décidé de se désengager de leurs investissements et de leurs crédits précédents.

Cette situation monétaire est totalement catastrophique, y compris pour un pays comme la Belgique, ou comme pour la plupart des pays européens qui ont à subir des charges d'intérêts énormes.

Si ce diagnostic est correct, quel rôle la Communauté européenne pourrait-elle jouer dans ce domaine pour délier un peu la corde ? Très certainement, et je crois qu'il y a un large consensus à ce propos entre les forces de gauche progressistes, la constitution de la Communauté sur le plan monétaire pourrait à terme être un élément de rééquilibrage du système monétaire international. Cela se fera évidemment avec beaucoup de négociations et un certain type de rapport de forces, parce que je pense que les Etats-Unis ne vont pas se dégager facilement du privilège régalien qu'ils ont depuis quelques décennies. Mais c'est un débat qui est en cours, et qui, dans les années qui viennent - malheureusement probablement trop lentement - sera poursuivi. De plus il est de la compétence des autorités monétaires publiques.

Si on veut une indication de position politique, je dirais que - et il serait intéressant de voir si tout le monde ici est d'accord - nous devons soutenir l'unité monétaire à l'échelle européenne, de façon à ce que l'écu, par exemple, puisse constituer une monnaie de réserve internationale au même titre que d'autres monnaies.

** politique monétaire/ endettement*

Le second problème, lié au premier, est celui de l'endettement. Il est évidemment beaucoup plus délicat, parce que les acteurs dominants ne sont pas des acteurs publics, mais des acteurs privés mondialisés, ce qui pose la question, à mon avis très révélatrice, des liens entre les acteurs politiques et les acteurs économiques privés. La question qui est soulevée en fait, mais qui est peu mise en évidence devant les opinions publiques, en particulier au niveau national, est de savoir quel est le «deal», le type de négociations, qui peut s'installer entre les gouvernements nationaux et ces banques privées. Pour faire en sorte que, d'une part, ces banques reviennent leur politique de crédit et que, d'autre part,

soient évaluées les pertes qu'en termes de comptabilité, de logique privée de marché, elles devraient essuyer.

Dans quelle mesure ces pertes devraient-elles être compensées par le Trésor public ? Je ne suis pas en train de rêver : lorsque des banques privées sont menacées de faillite - on en a connu quelques cas aux Etats-Unis, notamment ces dernières années - c'est le Trésor public, c'est-à-dire la Réserve fédérale américaine, qui intervient et qui reprend à sa charge les dettes et les créances de ces institutions privées. A l'échelle internationale, la question qui est posée est de savoir dans quelle mesure les Trésors publics peuvent reprendre à leur charge une partie des créances que les banques privées ont vis-à-vis des pays du Tiers-monde. C'est ce que l'on appelle, selon une formule bien connue, la «socialisation des pertes». D'un point de vue réaliste, c'est cela la question qui est posée.

D'ailleurs les banques privées, pour le moment, sont déjà en train de se répartir les pertes, de les «socialiser» entre elles, si vous voulez. Ainsi les créances sur les pays en voie de développement font-elles l'objet de transactions sur des marchés dits secondaires où leur décote peut atteindre 50 %, et même 60 % dans certains cas. Prenons un exemple : la Banque de Bruxelles détient une créance sur le gouvernement des Philippines. Elle revend à la Société Générale française cette créance à 50 % de sa valeur. On pourrait imaginer évidemment une intervention publique. Bien sûr cela change entre les banques, mais cela ne change rien envers le gouvernement des Philippines, qui voit simplement changer la tête du banquier.

Par exemple le plan BAKER, plan de l'ancien Secrétaire d'Etat au Trésor américain, lancé il y a quelques années, était typiquement cela. Il proposait un «deal» entre les institutions publiques et internationales de crédit, dont la Banque mondiale, et les banques privées, formulé dans les termes suivants : nous sélectionnons quinze pays considérés comme politiquement et stratégiquement importants; on va leur dénouer un peu la corde; les institutions publiques mettent 15 milliards de dollars, les banques privées en mettent autant, et on voit.

Le problème est que les banques privées n'ont pas vraiment marché, et que donc le plan BAKER n'a jamais été réellement, à part pour le Mexique, mis en application.

Quelle peut être la politique de la Communauté européenne dans ce domaine ? Il faut constater, quelles que soient les déclarations un peu matamoresques des autorités de la Commission, que la Communauté

européenne mène une politique extrêmement suiviste. Il est vrai qu'au sein des institutions européennes, c'est le Comité monétaire qui examine ces questions (Comité monétaire composé des représentants des ministres des Finances nationaux et des gouverneurs des banques centrales) et que donc, comme telle, la Commission n'intervient pas. Je ne parle même pas du Parlement, qui fait parfois d'excellents rapports, mais dont vous connaissez le poids réel. Mais au total, notre autorité publique européenne a, à mon sens, pris très peu d'initiatives, à l'exception du plan d'allégement des dettes des pays africains, sur lequel je reviendrai plus loin.

Je trouve donc que - deuxième ligne politique - les forces politiques européennes conscientes de la nécessité de changements radicaux - au sein desquelles je range bien entendu les écologistes - devraient prendre une option sur ces matières-là.

Ceci était mon premier niveau; je serai, rassurez-vous plus bref pour le second.

* *politique commerciale*

Vous savez que la Communauté européenne - j'essaye de m'en tenir à mon schéma d'acteur public européen - a de très grandes compétences en matière de politique commerciale extérieure. C'est elle qui, formellement, est chargée de négocier, au nom des douze gouvernements, les accords commerciaux internationaux, qu'ils soient bilatéraux ou multilatéraux. Si l'on veut réfléchir sur le thème de l'Europe et des relations Nord-Sud, il faut être extrêmement attentif à ce qui se passe dans le cadre de l'Uruguay Round et de ces négociations commerciales internationales. Des sujets de toute première importance y sont débattus pour le moment, et il n'est pas vraiment évident que la politique, que les positions qui y sont défendues par la Commission européenne rencontrent un nombre significatif d'exigences posées par certains gouvernements de cet ensemble extrêmement diversifié que constituent les pays dits en voie de développement. On peut avoir en mémoire, par exemple, le conflit potentiel qui existe entre un pays comme le Brésil, les Etats-Unis et l'Europe sur l'avenir du secteur électronique; le Brésil ayant une industrie électronique considérée par le gouvernement et les industriels brésiliens comme intéressante, susceptible d'être développée, et qui est protégée actuellement. Les exemples sont d'ailleurs nombreux, que ce soit en matière agricole ou en matière industrielle.

Je souhaiterais que dans ces négociations commerciales internationales, la Communauté européenne n'ait plus comme mot d'ordre la

notion de réciprocité. C'est une notion, en commerce international, qui est très fréquemment utilisée : si je vous accorde tel avantage, vous devez me l'accorder aussi. Et les négociations donc se font sur base contractuelle et réciproque.

Certes, il s'agit du vieux débat sur le libre-échange et le protectionnisme, mais je ne voudrais pas utiliser ces termes-là tellement ils sont galvaudés. Il est clair que le mécanisme peut se comprendre entre des économies internationales de tailles et de compétitivités plus ou moins équivalentes. Il n'empêche que la Communauté européenne a, unilatéralement, dans certains domaines, une politique protectionniste qu'elle se défend d'avoir : dans le secteur de l'automobile par exemple; ou, concernant plus directement des pays du Sud, du fait de l'accord multifibres qui protège pour une part les industries textiles européennes par rapport aux concurrences jugées déloyales d'industries de ces pays.

Je défends ici une thèse qui est très minoritaire, et qui fait pousser des hauts cris au moindre fonctionnaire bien pensant : cette notion de réciprocité doit être abandonnée au profit d'une notion de sélectivité. On doit pouvoir accepter - si on veut, je le répète, dénouer la corde autour du cou de ces pays et de ces économies - on doit pouvoir accepter de perdre sur un certain nombre de domaines et de secteurs. D'ailleurs, je ne suis pas convaincu que l'on perdrait vraiment. Parce que les indicateurs économiques que l'on utilise - je vais y venir dans un instant - pour la politique de coopération, sont parfois fortement biaisés.

On est loin d'une telle approche car la Communauté européenne - dont la politique commerciale dépend beaucoup évidemment de l'attitude des différents gouvernements nationaux - négocie aussi durement, en fonction de ses intérêts propres, avec le Japon et les Etats-Unis qu'avec l'Inde, le Brésil et quelques autres pays qui mènent un peu la danse du côté du Sud. Les intérêts de ces pays sont au demeurant relativement différents de ceux des pays d'Afrique par exemple.

** coopération au développement*

Le troisième niveau est la politique de coopération au développement. Si vous aviez invité un fonctionnaire de la Commission à traiter le thème de l'Europe et des relations Nord-Sud, il aurait commencé en disant : voilà la Convention de Lomé.

Comme vous le constatez, j'en parle, moi, en dernier lieu. D'abord parce qu'elle dépend évidemment pour une large part des deux précédentes. Et encore n'ai-je pas parlé de la politique des pays européens en matière de commerce des armes. Dans ce domaine, nous venons encore de vivre en Belgique un épisode assez croustillant, où l'on a vu une autorité publique refuser le contrôle du commerce privé. Il s'agit d'un vieux débat sur lequel je ne m'attarderai pas.

En fait, la Convention de Lomé n'est que la treizième politique de coopération au développement en Europe, non seulement au niveau budgétaire, mais aussi parce que son influence politique n'est pas à comparer à celle des politiques de coopération de la Grande-Bretagne ou de la France par exemple, c'est-à-dire de pays qui ont eu des empires coloniaux. Il s'agit d'une politique qui vient compléter en quelque sorte les politiques nationales.

Toutefois, je ne veux pas être critique de façon excessive. Beaucoup de gens au fait de la Convention de Lomé soulignent, y compris dans les milieux de gauche et progressistes, qu'elle présente un certain nombre d'avantages par rapport aux politiques de coopération traditionnelles des Etats européens. Ces avantages tiennent au fait que, par définition, elle est multilatérale et que, surtout, elle est basée sur la notion de contrat. On dit que c'est une politique contractuelle parce qu'elle est d'abord négociée entre les pays ACP et les pays de la Communauté et qu'elle définit à ce niveau des objectifs de développement qui sont ensuite négociés pays par pays, dans le cadre d'une espèce de planification.

A titre d'exemple, je voudrais souligner ici le rôle d'un homme, d'autant qu'il est quand même rare d'avoir au niveau de la Commission des responsables politiques pour lesquels on peut avoir au moins une certaine affection intellectuelle et une sensibilité politique commune : je pense que Monsieur PISANI, au moment où il était commissaire au développement, a certainement fait progresser la réflexion dans des directions que nous ne pourrions pas contester. C'est lui qui est en effet l'auteur, avec son cabinet, d'un mémorandum célèbre, publié en 1982, sur la politique de coopération au développement. Il y défendait le principe de la sécurité alimentaire de ces pays, en mettant en avant des objectifs d'auto-suffisance alimentaire à l'échelle régionale, notamment pour les pays d'Afrique. C'est précisément là un thème de conflit avec les politiques de la Banque mondiale, qui refuse de fait le principe de sécurité alimentaire, qui considère que le marché alimentaire est somme toute un marché mondial - sous-entendu dominé par les Etats-Unis, la Communauté européenne et quelques autres pays - et que finalement

ces notions d'auto-suffisance, même si elles sont développées à l'échelle régionale, c'est-à-dire pratiquement à l'échelle de sous-continent, ne tiennent économiquement pas fort debout.

De manière générale on pourrait défendre qu'en tout cas dans les textes, dans les intentions et dans les mécanismes des négociations qui sont mis sur pied, la Convention de Lomé constitue un certain modèle, une certaine avancée dans la conception des politiques de coopération. Claude CHEYSSON par exemple défend lui aussi assez fortement une telle appréciation. Je ne veux pas nier cette avancée, mais il faut quand même rester très attentif.

** coopération/
Lomé IV - danger*

Ceux qui suivent de près les actuelles négociations de la Convention de Lomé IV sont très inquiets, dans la mesure où la politique de la CEE - cette politique que je viens en somme de saluer - est en train progressivement de s'aligner - des textes internes de la Commission en font foi - sur les politiques du Fonds monétaire et de la Banque mondiale.

En l'espèce, à l'occasion du programme d'allègement des dettes des pays africains, qui a été finalement décidé fin 1987 - ce qui nous donne aussi une idée de la promptitude de la réaction des autorités publiques et européennes à des problèmes qui étaient évidents depuis au moins le début des années 80 - il existe une très grande inquiétude quant au fait que la prochaine Convention de Lomé n'introduise les notions d'ajustements structurels et de conditionnalité dans sa politique de prêts et de dons. Il s'agirait là d'une modification qualitative très importante, en rupture avec la notion de contrat. En effet, si vous proposez un contrat, est-il bien normal de commencer par donner un accord pour financer un certain nombre de projets, puis de l'assortir aussitôt de tant de conditions imposées unilatéralement et non négociables ? Le contrat commence à devenir un peu particulier.

Un colloque, organisé notamment par le CNCD, se tiendra à Bruxelles en avril prochain sur le thème : «Convention de Lomé et ajustements structurels». Il s'agit d'un thème politique tout à fait majeur, sur lequel nous devrions également nous prononcer. Car les textes sont là, les déclarations sont assez claires et l'argumentation de nos adversaires est affûtée. Est-ce que les autorités publiques européennes vont endosser, au niveau de la Communauté, des politiques dites d'ajustements structurels ? On vient de voir au Vénézuéla, et on verra sans doute demain aux Philippines - puisque les Philippines viennent de signer la «lettre d'inten-

tion» du Fonds monétaire - le type de conséquences de ces politiques. Du fait qu'au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale nous sommes représentés par ces mêmes gouvernements nationaux et ces mêmes autorités politiques qui font la politique de la Communauté européenne, il ne faudrait pas s'étonner qu'un ministre des Finances qui siège tantôt à Washington, tantôt à Bruxelles, soit cohérent avec lui-même et défende le même type de point de vue aux deux endroits.

* *non au grand marché,
mais...?*

J'en arrive à la conclusion de mon rapport, après avoir éclairé pour l'essentiel les questions auxquelles nous sommes confrontés dans les relations Nord-Sud.

J'ai écouté CERVETTI hier soir à propos de l'Europe de 92 (*ndle : voir CM n° 167*), et je l'ai entendu développer cette idée d'union politique, c'est-à-dire finalement des schémas institutionnels. Sans doute faut-il le faire : je pense aussi bien entendu qu'il faudrait une Europe politique démocratique avec un exécutif européen, un Parlement avec des pouvoirs législatifs, mais tout cela me paraît aussi très insuffisant par rapport au contenu même des politiques qu'il faudrait développer.

Nous aboutissons évidemment à une question de fond pour laquelle je n'ai pas de réponse, sinon un peu d'incantation vers les citoyens européens ou vers le monde des associations. Ce qui est en cause - ce n'est pas nouveau, mais le problème s'aggrave très fortement au cours de ces années dites de crise, mais qui sont surtout des années de mutations - c'est vraiment l'équilibre, ou le rapport, entre des acteurs publics nationaux ou internationaux et les acteurs privés. Dans *L'Événement européen*, un très bon article, signé anonymement par un groupe de fonctionnaires européens sous le pseudonyme de RIBOUD, pose exactement ce problème du type de rapports et de capacité d'influence que les acteurs publics peuvent encore avoir vis-à-vis des acteurs privés transnationaux. C'est évidemment ce problème qu'il faudrait mettre davantage en avant, parce qu'il vise une contradiction majeure.

Je voudrais conclure sur une attitude politique globale face aux orientations actuelles de la CEE. Il y a, à mon avis, une contradiction tout à fait fondamentale, structurelle, à d'un côté défendre le programme du Marché intérieur de 92 - programme qui va, tout le monde le sait, accélérer les concentrations et favoriser les monopoles ou oligopoles internationaux - et à proposer de l'autre côté des réponses en termes politiques qui sont uniquement de type institutionnel. Je suis assez déçu

qu'un des responsables du groupe politique communiste italien au Parlement européen en soit là, parce que je pense que nous sommes en train de boire la lie du vin sans avoir même bu le vin.

C'est sans doute la raison d'un colloque comme celui-ci : la situation à laquelle nous sommes réduits est une espèce d'incapacité à développer un projet réellement alternatif au projet du Marché intérieur de 92. Nous en sommes à dire : «le Marché intérieur de 92, oui, mais...». «Nous», ce sont les partis sociaux-démocrates, les partis communistes européens, et les organisations syndicales qui ont aussi donné leur aval. Moi, j'aurais préféré que l'on dise, mais politiquement c'est moins vendable : «non, mais...». C'est-à-dire «non» au Marché intérieur de 92 parce que voilà le type de logique qui est en train de se développer et dont nous ne voulons pas; mais «oui» à une coopération européenne et internationale certainement orientée vers des objectifs qualitatifs autres. Je crois que seuls parmi les partis représentés au Parlement européen pour le moment, les écologistes mettent l'accent, au niveau européen, sur ce problème.

De plus, on peut se permettre ce discours-là car les communistes, même italiens d'ailleurs, ou également les écologistes, n'ont pas de responsabilités de gestion. Alors, si même ceux qui n'ont pas de responsabilités de gestion à court terme ne peuvent pas, dans le débat politique, indiquer qu'éventuellement les objectifs poursuivis ne correspondent pas véritablement à ceux que l'on pourrait souhaiter, si eux ne le font pas, ce n'est évidemment pas les partis sociaux-démocrates au pouvoir qui le feront. L'expérience des différents gouvernements socialistes en France est quand même très éclairante à cet égard-là.

Je redis donc, y compris pour les communistes occidentaux au sein du Parlement européen, qui n'ont pas de responsabilité de gestion très importante - il est vrai que les communistes italiens gèrent quelques régions ou villes, mais on sait bien pourquoi ils sont exclus du gouvernement national depuis trente ans - que nous devrions, qu'ils devraient tenir ce discours du «non, mais». Bien que ce soit un discours très difficile à tenir parce que l'on va subir l'opprobre général immédiat, et parce que, d'autre part, les moyens médiatiques et financiers mis en oeuvre par les autorités publiques européennes et les gouvernements nationaux pour défendre la transnationalisation de l'économie sont gigantesques.

Juan Trias

Nuestra Bandera - Madrid

** optimisme est-ouest/
pessimisme nord-sud :
dualité intenable ?*

Mon intervention a seulement l'objectif de présenter une réflexion générale suscitée par les deux rapports de ce matin.

D'un côté nous avons entendu un rapport dont je tire une conclusion assez optimiste. Dans les questions des relations Est-Ouest très liées aux problèmes du désarmement, dans les questions de la coopération, de la rupture de la bipolarité et de la politique de blocs, je crois que nous sommes - même s'il ne faut pas pécher par excès d'optimisme - sur une voie assez positive. C'est donc un bilan d'optimisme que je déduis de cette intervention.

De l'autre côté, après la deuxième intervention je tire un bilan assez pessimiste. Ce n'est pas un pessimisme simplement verbal : il est très bien fondé. Parce que, je suis d'accord : la logique économique du système va dans le sens qui a été développé ici.

On se trouve donc d'un côté avec un développement politique qui va dans un sens de rupture avec le passé, d'une avancée sur les chemins de la paix, de la coopération, et d'un autre côté, on voit une logique économique, la logique du système capitaliste qui va dans le sens de l'approfondissement des différences, des déséquilibres, etc... Cette dualité me pose problème.

D'autant que, dans les relations Nord-Sud, on fait même plutôt marche arrière, parce que les éléments correctifs sont laissés de côté, à l'avantage d'une politique qui ne corrige pas, qui laisse la logique du capitalisme jouer. Alors comment concilier ces deux voies : Nord-Sud négatif, Est-Ouest positif. Est-ce qu'elles sont compatibles ces deux voies ? On peut avancer peut-être dans la solution des problèmes qui affectent un premier et un deuxième mondes. Mais si on laisse la majeure partie de l'humanité à son sort, à la fin, cela devra se répercuter, je ne sais pas à quel moment, sur les rapports positifs entre l'Est et l'Ouest. Au-delà de cette première réflexion, je n'ai pas de réponse. Mais les idées exposées m'ont choqué comme réelle manifestation d'une dualité.

nous horizons



Francesc Roca

Nous Horizons - Barcelone

politique/économie

Je pense que la logique politique et la logique économique ne sont pas séparables du tout. Et je veux parler du développement économique à l'Est, à l'Ouest et au Sud. Parce que dans le Tiers-Monde, au cours des vingt dernières années s'est produit un très grand développement économique : cela ne signifie pas qu'il n'existe pas de problème, bien entendu; cela ne signifie pas que la distance Nord-Sud soit inchangée; mais en tout cas le Sud a expérimenté, est en train d'expérimenter une très grande croissance économique; pas dans le dernier siècle, dans les dernières vingt ou trente années; et tous les indicateurs vont dans cette direction.

La croissance - à l'Est, pendant les cinquante dernières années, à l'Ouest, surtout à partir de 1945, et au Sud, certainement après - est une croissance provoquée surtout par les logiques politiques, par la direction politique des affaires économiques. Ce n'est pas une croissance spontanée, due à la logique du système du capitalisme, du marché, etc... Ce n'est pas cela. Le capitalisme tout seul, c'est-à-dire le capitalisme du 19ème siècle, ou même de la première moitié du 20ème siècle, a abouti à une crise urbaine, à des régimes fascistes dans la moitié de l'Europe : ce fut un désastre.

A partir de 1945, en Europe occidentale et orientale, il y a eu une direction politique très difficile, très nuancée de l'économie; il y a eu présence dans la direction des affaires économiques, des syndicats, des partis de gauche, même s'ils étaient dans l'opposition, même s'ils étaient

de côté, marginalisés. Le résultat est qu'une autre crise comme celle des années 30 ne s'est pas produite, et qu'au contraire on a assisté à une croissance très poussée Est-Ouest pendant trente années.

Ce qui a suivi, ce n'est pas une crise, c'est une mutation. Du point de vue macro-économique il s'agit simplement d'une croissance plus lente : on passe d'un taux de croissance annuel accumulé per capita de 4 à 5 % (à l'Est et à l'Ouest), à une croissance de 1 ou de 2 %.

Certes, ce ralentissement de la croissance et les mutations s'accompagnent de dangers -ressources, paix, paix mondiale, nucléaire - il faut y faire attention. Mais je ne séparerai d'aucune façon économie et politique. Dans mon enseignement en politique économique, à Barcelone, je consacre un trimestre de chaque année du cursus à expliquer que les changements économiques en Occident et à l'Est depuis 1945 ne sont pas des changements techniques (connus de tout le monde), ni l'exploitation du Tiers Monde (qui a existé bien avant la crise), ni le plan Marshall (il y a toujours eu des «trucs» comme cela), mais c'est la direction politique de l'économie à partir de nouveaux mécanismes qui se mettent en place en 1945/50.

Excusez une explication trop brève et très insuffisante - je sais que tout le monde n'est pas d'accord - et qui peut provoquer une vive discussion : à mon avis, quand on dit logique économique, logique capitaliste, on n'explique presque rien. Parce que la même logique a mené, je le répète, à une situation réellement critique dans les années 30, tandis que la présence à tous les niveaux, à partir de 1945, des forces socialistes, communistes, syndicales et culturelles de gauche a imposé un type de croissance différente, malgré les limites et les dangers évoqués.

** union politique/
état européen*

Encore un mot sur la formule «Marché commun, non, coopération européenne, oui» de nos amis français. Si on approfondit un peu cet appel à la coopération, avec les voisins européens pour commencer, il s'agit d'une démarche presque nominaliste. Si ce doit être une réponse politique, pour qu'existe cette réponse politique, il faut de toute façon une union politique en Europe.

La construction de l'Etat européen est semblable à la construction des Etats-nations, il y a quelques siècles pour certains pays, il y a un siècle pour d'autres comme l'Italie et l'Allemagne. Naturellement on

pourrait rejouer le rôle des féodaux. Je suis régionaliste, nationaliste, comme je l'ai expliqué hier : dans cette optique, je plaide sûrement pour avoir les deux pôles. Mais, en tout cas, par exemple dans mon pays, l'Espagne est un marché commun avec plusieurs nations, plusieurs régions, qui fonctionne depuis quelques siècles; très mal, mais qui fonctionne comme un marché commun. De même que l'Allemagne et l'Italie sont des marchés communs. Je ne vois pas pourquoi ces marchés communs - espagnol, français ou italien - devraient se limiter. De même je ne vois pas pourquoi les entreprises multinationales seraient le démon et les nationales les bonnes. D'ailleurs si on revient un siècle en arrière, il aurait fallu défendre alors des entreprises locales, le tissu des marchés locaux, etc... , parce que les entreprises dites nationales, au niveau espagnol, français, italien, étaient des entreprises à cette époque multinationales et elles provoquaient les mêmes effets que les entreprises dites multinationales aujourd'hui. Il y a une simple transposition d'échelles et de temps historique. Il a sûrement existé des gens qui étaient partisans d'aider les entreprises locales, régionales et qui étaient tout à fait opposés aux entreprises du niveau de l'Etat. Mais aujourd'hui, comme hier, je pense que cela dépend des produits : certains produits nécessitent sûrement une grande échelle.

Mais tous les niveaux sont utiles : il existe des entreprises multinationales pour certaines productions et des entreprises de niveau national, régional, local, de quartier, avec des formes de gestion qui doivent être très diverses. Pas uniquement la forme publique, pas uniquement la forme privée, pas uniquement la forme coopérative : il y a aussi des formes autogestionnaires et beaucoup de formes possibles, utiles selon la dimension, l'espace, le type de production, etc...

Benoît Verhaegen

CM - Bruxelles

** Afrique : les conséquences du retrait soviéto-cubain*

Je voudrais parler de l'Afrique, et veuillez noter d'emblée que je ne partage pas l'optimisme de Francesc ROCA, parce que c'est d'un tout autre Sud dont il s'agira.

Je veux d'abord tirer les conséquences d'un évènement récent, qui est encore partiellement en cours - le retrait de l'Union soviétique et de

Cuba de trois pays d'Afrique, Mozambique, Angola et Ethiopie - et relier ses conséquences à la situation économique vraiment catastrophique de la plupart des autres pays africains.

Je crois que le retrait des forces militaires et politiques, et de la présence économique cubaines et soviétiques aura à court terme un effet désastreux sur ces trois pays. Il s'agira peut-être d'une situation similaire à celle de l'Afghanistan, en tout cas pour le Mozambique et l'Angola.

Mais il y aura aussi des conséquences moins prévisibles, moins visibles, à moyen terme, sur les autres pays et notamment sur les dictatures militaires et les oligarchies politiques. Car une partie de leur légitimité, entre guillemets, provenait justement de leurs rôles de gendarmes contre cette influence et cette présence soviétiques.

Certains régimes militaires comme celui du Zaïre avaient évidemment ce rôle, et ils ont été assistés plusieurs fois, politiquement et militairement, pour jouer les gendarmes.

Or si on supprime le voleur, à quoi bon conserver le gendarme ? Le risque d'un effet de déstabilisation sur ces pays est d'autant plus grand que, au même moment, ces pays sont ruinés économiquement. Leur base capitaliste est dans une situation tout à fait critique. Car dans ces pays - c'était au fond leur seconde fonction - les dictatures servaient au pillage des ressources par les pays occidentaux, ou le permettaient. On peut parler vraiment d'une économie de pillage, d'un mercantilisme débridé.

Voilà donc deux fonctions qui leur sont supprimées : plus de fonction militaire, et une fonction économique tout à fait déconsidérée.

** continuer à soutenir
les régimes ?*

Question : est-ce que l'Occident va continuer sa politique de coopération, d'aide, de relations économiques ? Alors que nous avons en face de nous un créancier en faillite, un marché qui est tout à fait rétréci, et même un fournisseur de matières premières qui est dans des conditions de plus en plus mauvaises.

Il y a des échéances qui me semblent inévitables, dans les prochains mois pour certains pays, et dans les prochaines années pour la plupart.

Question corollaire pour l'Europe, j'en reviens à l'exposé de Pierre JONCKHEER : quelle serait une politique européenne à l'égard de ce vide qui va se créer ? Allons-nous continuer à aider le pillage, comme la politique européenne l'a fait jusqu'à maintenant, c'est-à-dire pallier les carences les plus évidentes et remédier aux conséquences les plus néfastes du pillage ? Va-t-on s'aligner sur les organisations internationales comme le Fonds monétaire ? J'espère que non, mais y a-t-il une autre politique possible ? En effet, peut-on à la fois aider les peuples africains et ces pays, et ne pas soutenir leur régime politique ? Cette question, je la laisse en suspens.

Paul Geradin

Revue Nouvelle - Bruxelles

** quid du système monétaire européen ?*

En rapport avec l'exposé de Pierre JONCKHEER, il serait intéressant de débattre du système monétaire européen : dans quelle mesure la naissance d'un système monétaire européen est-elle un aboutissement obligé du grand marché intérieur ? Et dans quelle mesure cela risque-t-il d'être l'heure de vérité par rapport à la volonté politique sous-jacente ? Pierre JONCKHEER disait qu'on a plutôt raté le train puisqu'il est en marche, et que la gauche apporte simplement des réponses institutionnelles assez lénifiantes, comme on l'a entendu hier soir. Y aura-t-il des stations auxquelles ce train pourra être rejoint ? Des moments cruciaux, comme entre autres celui des incidences monétaires de la création du grand marché ? Je pense qu'il faut se poser cette question, même si je n'ai pas la réponse.

Louis Van Geyt

Président du PCB, invité

** un contrepoids politique au grand marché néo-libéral*

Je réagis à la fin de l'exposé de Pierre JONCKHEER, comme ROCA tout à l'heure. Tout développement a en effet à la fois une dimension économique et une dimension politique, et on ne peut pas opposer les deux, ou plutôt les séparer. Mais, simultanément, elles forment un ensemble avec un certain nombre de contradictions.

Quand on évoque, comme l'a fait ROCA, la croissance particulièrement grande d'une série d'économies, notamment ouest-européennes, après la deuxième guerre mondiale, il convient d'y noter précisément le résultat d'un fonctionnement du marché, du marché capitaliste, accompagné par une politique publique relativisant très fort l'action spontanée et libre des lois du marché.

Par exemple, après que la fameuse offensive néolibérale des années 80 ait subi quelques critiques et quelques coups de freins dans un certain nombre de pays, un des vrais problèmes d'aujourd'hui est que le passage vers le marché des Douze - évidemment il ne se fera pas à une date déterminée, même pas le 1er janvier 93 - va de pair avec une poussée énorme pour que l'offensive néolibérale se développe à cette échelle-là. Et il s'agit donc pour nous de faire en sorte qu'avec la création de ce marché - qui est une chose inévitable - il y ait aussi les autres éléments qui jouent : c'est là qu'intervient, avec une importance capitale, la dimension institutionnelle, la structure de pouvoir.

Parce que, pour le moment, il n'y a qu'un pouvoir oligarchique au niveau des gouvernements et des groupes privés. Il faut qu'il y ait un pouvoir politique pouvant faire intervenir le secteur public, faire intervenir d'autres choix que les seuls choix des marchés financiers. Il faut aussi que ce pouvoir politique ait un contenu et un fonctionnement plus démocratiques où l'opinion des forces populaires, des forces progressistes pèsent. Cela requiert évidemment non seulement des institutions, mais aussi, justement, des choix de fond.

Ma réponse n'est pas «non, mais», comme proposé par Pierre JONCKHEER, c'est un «oui, mais», avec un «mais» très fort, qui pose les questions de contenu : que peut-on faire ? Voilà la grande interpellation pour les forces de progrès. Or, elles ne sont pas loin du tout dans la définition de ce qu'il faudrait faire au niveau politique à l'échelle de l'ensemble européen.

Par ailleurs, la plupart des choix que Pierre JONCKHEER a évoqués à propos du Tiers-Monde nous interpellent réellement. On ne peut dans ces domaines apporter une réponse plus positive que celle de l'action spontanée d'un marché néolibéral, sans justement y apporter des réponses politiques, non pas au niveau de chacun des Etats - ça c'est tout à fait dépassé - mais bien au niveau des Douze.

Enfin, l'idée qu'il faut approcher la réalité inéluctable en essayant de ne pas seulement la subir vaut aussi pour les domaines dans lesquels l'intégration est en cours, est en gestation, mais avance éventuellement plus lentement.

** un heureux retard
du militaire*

DILIGUENSKI a souligné que dans le domaine de la politique étrangère, les choses vont un peu moins vite, sont un peu plus contradictoires. Il faut s'en réjouir, parce que s'il y avait intégration au même rythme que pour le Marché unique 92, on irait vers une puissance nucléaire à l'échelle de l'Europe des Douze. Là le fait qu'il y a des rythmes inégaux est positif et il faut essayer de le transformer en quelque chose de plus positif. De façon à ce que les conditions se créent pour que l'Europe des Douze devienne une puissance sans armes nucléaires du tout, ce qui ne peut d'ailleurs se passer que parallèlement avec l'Europe de l'Est.

Je récapitule. C'est à l'échelle des Douze, et non pas à l'échelle de chacun des pays, que l'on peut contrer l'action du marché de type néolibéral. Pour qu'il y ait changement, les forces de gauche doivent intégrer à cette échelle ce qu'il y a eu de positif dans le bilan des années de la relativement longue expansion d'avant l'offensive néolibérale.

Pascal Delwit

CM - Bruxelles

Je réagis à l'exposé de Pierre JONCKHEER, et notamment à ses mots d'ordre, car il est assez intéressant d'en avoir, même s'il faut les affiner : ils ont le mérite de stimuler la discussion.

** questions à
pierre jonckheer*

Sur l'union monétaire à l'échelle européenne, d'abord. Il a été supposé que l'on pouvait se mettre d'accord. Globalement, il me semble en effet que toutes les forces progressistes partagent ce point de vue. Toutefois, l'union monétaire pose un certain nombre de problèmes, notamment la création d'une banque centrale à l'échelle européenne. On touche au troisième point de l'exposé de JONCKHEER et à ce que Louis VAN GEYT vient de dire : quel sera le contrôle politique sur la banque centrale européenne ? Va-t-on, par exemple, s'inspirer de la banque centrale ouest-allemande, sur laquelle le contrôle politique est relativement faible ? Il faut donc développer l'analyse : outre l'union monétaire, le rôle que pourrait jouer l'ECU dans le système monétaire international, et l'utilisation de l'éventuelle monnaie européenne sont des questions capitales.

Sur le deuxième mot d'ordre, «plutôt que la réciprocité, la sélectivité», je m'interroge : est-ce compatible avec l'existence d'oligopoles internationaux privés ? Ou plus précisément, la domination des oligopoles internationaux privés dans l'économie internationale rend-elle encore possible des sélectivités ? Ces oligopoles ne pourront-ils pas sélectionner eux aussi, et probablement en fonction de la sélection qu'opérerait la CEE ?

** des critiques
de gauche sur les
échanges est-ouest*

Quant à la politique commerciale, j'enchaîne sur l'intervention de TRIAS qui mettait en parallèle les deux rapports : assez pessimiste Nord-Sud et assez optimiste Est-Ouest. Dans le domaine commercial, il faut envisager les oppositions au développement des relations commerciales Est-Ouest, et les contradictions pour la gauche. Il y a environ huit mois, s'est tenu à l'Université Libre de Bruxelles un colloque sur l'évolution des relations commerciales Est-Ouest et l'attitude du monde du travail face à ces relations. A ce colloque, un certain nombre de syndicalistes étaient pour le moins réticents : ils faisaient un certain nombre de réserves au développement de ces relations en raison des risques de dumping social. Etaient visée en particulier l'installation de filiales de multinationales à l'Est, où les salaires, du fait de la non-convertibilité des monnaies, sont évidemment beaucoup moins élevés qu'ici. Depuis, ces réserves ont plutôt eu tendance à s'accroître.

Sur un autre plan, les *Cahiers Marxistes* ont publié (ndle : CM n° 166 - mars 1989) un article de Jacques NAGELS, qui pose des questions importantes sur les réformes économiques, et par exemple celle qui concerne les «joint ventures».

Bref, il faut aussi pouvoir cerner les contradictions, pour le monde du travail, même si le rapprochement Est-Ouest, sous toutes ses formes, est très important.

** à propos
du «non, mais»*

Le «non, mais» est difficilement défendable médiatiquement. Je suis aussi d'accord qu'avec les réponses institutionnelles uniquement, on n'ira pas loin. De toute façon, les réponses institutionnelles se basent sur quelque chose : sur un mouvement social, et le mouvement social n'existe pas actuellement.

Toutefois, pour dire «non, mais», il faut encore se demander s'il est possible de dire «non». D'une part, est-ce économiquement possible ? Et alors quelle est la problématique de la non-Europe ? D'autre part, pour le mouvement ouvrier, pour les forces progressistes, est-il encore possible de dire «non» au niveau presque, je dirais, de leur vocation.

Pierre Jonckheer

Contradictions - Bruxelles

** d'autres indicateurs de développement*

Je voudrais d'abord bien préciser certains aspects de ma pensée. Le point de départ est une interrogation sur le mode de croissance économique - et à ce propos je suis évidemment en désaccord complet avec notre ami catalan - sur la question fondamentale des indicateurs économiques, à propos desquels la théorie économique n'a pas progressé depuis un siècle. Si on continue à mesurer l'évolution des économies avec des taux de croissance de PNB per capita, on n'ira pas très loin. Il y a là une interpellation de fond, qui est posée aussi par des organismes comme le BIT ou l'UNICEF. Ces débats sont notamment théoriques et méthodologiques, mais ils sont politiquement tout à fait fondamentaux.

** une europe fédérale*

Pour ce qui concerne la construction européenne, je ne plaide pas du tout pour une non-Europe, au sens d'une absence d'union politique sur le plan institutionnel. Là je crois qu'il y a un accord entre nous, et de plus, effectivement, les évolutions actuelles s'inscrivent dans cette direction. Encore que, si on analyse attentivement la manière dont se prennent les décisions actuelles au niveau de la Communauté, les accumulations d'intérêts nationaux font très souvent les décisions, beaucoup plus qu'une conception supranationale. Mais sur le mot d'ordre d'une Europe fédérale par exemple, je n'ai donc aucune réticence.

Ce sur quoi la divergence risque éventuellement de porter, s'il y en a entre nous, c'est sur le contenu actuel des politiques menées au niveau de la Communauté européenne. Je le répète, moi je pense que l'on est en train de se faire rouler dans la farine. Et je voudrais en donner deux exemples précis, où je crois que dans une action à très court terme, c'est-à-dire maintenant, des forces politiques de gauche devraient se positionner. Et où elles ont des difficultés à le faire parce qu'elles se sont, dans leurs propres débats nationaux, un peu mêlé les pinceaux.

** l'enjeu fiscal*

Premier exemple, c'est celui de la fiscalité. Non seulement la fiscalité indirecte, mais aussi la fiscalité directe sur les revenus des capitaux et, demain, sur le facteur travail via les systèmes de sécurité sociale, seront de plus en plus de compétence communautaire, même si la règle pour prendre une décision politique à ce niveau reste celle de l'unanimité. Des discussions portent actuellement sur la fiscalité de certaines catégories de revenus mobiliers : la Commission vient de déposer une proposition qui prévoit un précompte de 15 % sur certaines catégories de revenus de capitaux. La décision n'est pas officielle, mais je dois vous annoncer tristement qu'une des deux organisations syndicales belges est déjà prête à s'aligner sur la position du ministre des Finances belge : on dira aux citoyens belges que non seulement le précompte libératoire ne sera plus de 25 %, mais qu'au mieux il sera de 15 %, et plus probablement de 10 %, parce que le gouvernement ouest-allemand a décidé que ce serait 10 %.

C'est typiquement l'exemple d'alignement par le bas, contre lequel les organisations syndicales disent se battre. L'argumentation en est très simple : il s'agit de la contrainte de la concurrence européenne, du Grand-Duché de Luxembourg dans ce cas, en raison de la libéralisation des mouvements de capitaux. C'est toujours le même mécanisme. Pour pouvoir s'entendre au niveau européen, on vise une moyenne : il y aura toujours bien des gens qui n'ont aucune taxation, et d'autres qui ont des taxations plus élevées. Comme par hasard, la moyenne est toujours plutôt vers le bas. Le président de la Kredietbank nous dit d'ailleurs que 0 %, ce serait quand même beaucoup mieux, et que l'on reverra la question avant cinq ans.

Sur le thème de la fiscalité, la gauche ne s'est d'ailleurs pas suffisamment positionnée. Notre pays en donne un exemple d'actualité : le Parlement vient d'adopter une deuxième réforme fiscale, dont tous les chiffres montrent qu'elle accroît les inégalités, et le parti socialiste a essayé de vendre cette réforme fiscale en assurant qu'elle était bien dans l'intérêt de tous les citoyens. Voilà une question très concrète.

** pas de caricature
de croissance*

J'en propose une seconde sur le Marché commun. Vous savez que le Traité de Rome, suivant en cela les préceptes du GATT et de l'organisation des échanges économiques après la seconde guerre mondiale, défend le principe de la libre circulation et de la libre concurrence.

Je pose la question un peu brutalement et simplement : sommes-nous vraiment favorables à ce que l'on produise de la feta en Irlande et du whisky en Grèce ? Ce qui augmentera le niveau des échanges, les taux de croissance et le volume d'activité en matière de transports ! Est-ce véritablement ce genre de mécanismes que nous souhaitons ? Ces exemples un peu caricaturaux ont été cités ; il ne s'agit pas de futurisme. Moi, a priori, je n'y suis pas nécessairement favorable. Et je ne suis pas non plus nécessairement favorable à la libre circulation de toutes les marchandises sur les marchés européens.

** libre concurrence/
protection
de l'environnement*

Un deuxième exemple. La Commission a l'outrecuidance de refuser au gouvernement danois l'instauration d'une législation nationale qui oblige au recyclage des emballages pour boissons en plastique : elle prétend qu'il s'agit d'une mesure protectionniste qui s'oppose à la libre circulation et à la libre concurrence. Heureusement pour nous - mais cela pourrait se retourner - la Cour de Justice de Luxembourg a considéré que certains articles de l'Acte unique prévoyaient des protections renforcées de l'environnement, et que donc la décision du gouvernement danois n'était pas aussi contraire aux Traités qu'on ne l'affirmait. Attention, la prochaine fois, la Cour de Justice peut très bien trancher dans un autre sens ! On verra ce qui se passera par exemple à propos des normes pour les émissions des gaz d'échappement des voitures, la Commission s'opposant actuellement au gouvernement néerlandais. On pourrait en matière de théorie économique développer toute une série d'exemples sur les coûts cachés de la croissance économique et du relèvement du taux de croissance. C'est simplement là-dessus que je plaide : il y a une interrogation très sérieuse à avoir sur le contenu des politiques que l'on veut défendre au niveau européen.

** non, mais, oui...*

J'en viens finalement à la question : «est-il possible de dire non ?», et j'y ajoute le complément implicite : «sans être tenu pour un passéiste, un nationaliste ou un régionaliste exacerbé ?».

Je ne suis pas sûr que dans un débat politique, je dirais «non mais», tellement c'est difficile à faire passer. Si je l'ai dit ici, c'est vraiment pour provoquer la réaction parce qu'à force de dire «oui mais», même si on peut partir avec un «mais» très fort, la logique de négociation fait que le

«mais» a tendance à se raboter sérieusement. En tout cas je dirais alors qu'il ne faut pas dire «oui» trop vite, et que le problème est que les organisations politiques de gauche et les organisations syndicales ont dit «oui» trop rapidement.

Susa Nudelhole

CM - Bruxelles

** la coopération
en politique extérieure
et militaire*

J'évoquerai un aspect de l'exposé introductif de Monsieur DILLI-GUENSKI : les problèmes liés à la sécurité. Avec lui, je trouve qu'il est normal que l'on ne puisse pas les exclure des progrès en matière de coopération - voire d'intégration européenne dans la mesure où celle-ci progresse - les problèmes de la sécurité étant évidemment un aspect important de la politique extérieure.

La question qui se pose n'est pas tellement de savoir s'il faut dire oui ou non - ou si l'on peut dire oui ou non - à plus de coopération, voire à une certaine intégration des politiques extérieures et de la manière d'aborder les problèmes de sécurité et du désarmement. Parce que ces choses-là sont actuellement en cours, se font déjà : par exemple la Coopération politique européenne au sein des Douze s'est développée ces derniers temps, qu'il s'agisse des prises de position sur l'Amérique centrale, sur le Proche-Orient ou sur l'Afrique du Sud; on a vu aussi, dans un autre cadre, sous l'égide de l'UEO, les pays européens envoyer des dragueurs dans le Golfe; et enfin, il y a encore les progrès de la coopération franco-allemande sur le plan militaire, qui se sont traduits pour le moment - c'est encore un peu théorique, mais cela dénote une orientation - notamment dans la brigade franco-allemande. Le vrai choix ne tient donc pas à la question de savoir si ces choses-là sont en route ou pas, parce qu'il suffit d'ouvrir les yeux pour voir qu'elles sont effectivement en route. Le véritable choix porte sur le cadre dans lequel on veut ce développement : il y a deux branches à l'alternative.

** UEO/CEE*

Les choses peuvent se développer dans le cadre de l'UEO - avec sa dimension militaire privilégiée et avec son prolongement, dont je viens de parler, la coopération plus poussée entre Bonn et Paris - et dans tout ce que l'on appelle la politique du pilier européen de l'OTAN. Ce cadre de l'UEO, le ministre belge des Relations extérieures a dit qu'il lui voyait

le grand avantage de ne pas comprendre le Danemark, la Grèce et l'Irlande : il évoquait notamment les réserves bien connues de ces pays - surtout du Danemark et de la Grèce - quant à la politique nucléaire de l'Alliance, réserves qui se traduisent à chaque communiqué de l'OTAN pratiquement.

Ou ce sera le cadre des Douze, avec les caractéristiques de droit dont a parlé Monsieur JONCKHEER, et avec aussi, élément extrêmement important, l'existence d'un Parlement européen élu au suffrage universel. On l'a vu, ce Parlement prend souvent des positions intéressantes, surtout quand s'opère en son sein une conjonction entre les forces de gauche, les forces progressistes et les éléments les plus progressistes de la démocratie chrétienne.

Un exemple important dans ce domaine a été le vote, dont on n'a pas tellement parlé mais qui a pourtant joué un rôle essentiel, le vote que le Parlement européen avait émis en mars 1987 en faveur de l'option zéro à un moment particulièrement critique. C'est-à-dire au moment où les éléments qui à Washington étaient opposés au démantèlement des euromissiles s'efforçaient de présenter les choses comme si les réticences à un accord sur ce démantèlement venaient essentiellement de l'Europe : c'est à ce moment-là que l'institution la plus représentative de l'opinion publique européenne, le Parlement européen, a coupé court à cette manoeuvre, qui était une des dernières grandes manoeuvres avant la conclusion du traité de Washington.

* *militaire/politique*

Je résume. Veut-on privilégier cette dimension des Douze et en même temps la dimension politique des problèmes de sécurité (qui est d'ailleurs prévue par l'Acte unique), une stratégie de réduction des armements et une perspective de dépassement de la politique des blocs ? Ou privilégier la dimension militaire, comme c'est le cas au sein de l'UEO ?

Ceci dit, il ne s'agit évidemment pas pour moi de donner une réponse uniquement, ou même principalement, institutionnelle. Quant au Marché unique, la réponse centrale, ce qui est la tâche essentielle de toute la gauche européenne face au défi de 1992, de l'européisation, de la mondialisation de l'économie, la réponse centrale à mes yeux reste la lutte pour une dimension sociale, pour un espace social, pour une charte de droits sociaux fondamentaux. Ce n'est pas une mesure d'accompagnement plus ou moins importante de ce marché unique, mais c'est la condition fondamentale pour qu'il ne soit pas simplement un supermar-

ché thatchérien régi par la loi de la jungle et le dumping social, pour qu'il soit une véritable Communauté européenne sans frontières intérieures.

Socialisme en Démocratie

maandblad van de wiardi beckman stichting

Paul Scheffer

Socialisme en Democratie - Amsterdam

** évolutions divergentes
à l'ouest et à l'est
de l'europe*

Je voudrais formuler quelques réflexions à la suite de l'exposé de DILIGUENSKI, en particulier à propos du concept de maison commune européenne.

Je suis assez critique à l'égard de ce concept, car il suppose un développement parallèle à l'Ouest et à l'Est de l'Europe. Ce parallélisme est très contestable. En effet, ce que nous voyons, c'est la réalité d'une Europe avec deux histoires ayant des perspectives et des dynamiques différentes. L'Ouest de l'Europe est progressivement en train de dépasser la forme traditionnelle de l'Etat-nation pour entrer dans une dynamique qui n'est pas paneuropéenne, mais s'ouvre sur le plan économique à une compétition libre avec le Japon, les Etats-Unis; et qui, sur le plan de la sécurité, n'est pas paneuropéenne, mais liée à l'Alliance atlantique.

De l'autre côté, on assiste à la crise d'une certaine intégration réalisée au lendemain de la guerre, à une crise dont on ne connaît pas l'issue. A l'heure actuelle, y dominant plutôt des éléments de désintégration, à l'échelle de l'ensemble et à l'échelle de l'URSS, avec la réapparition de formes d'identité nationale. Tout cela est parfaitement explicable historiquement, mais ne peut nous faire oublier les différences entre les processus en cours à l'Est et à l'Ouest de l'Europe.

A propos de la politique de sécurité, je suis toujours frappé par l'eurooptimisme de ceux qui étaient critiques au sein de la gauche. Même au sein des partis sociaux-démocrates, il est très difficile d'aboutir à des compromis. Or, si nous voulons agir à l'intérieur de l'Alliance atlantique, ce sera par voie de compromis. En dehors du compromis, c'est le statu quo : il n'y a pas d'alternative.

Un mot encore à propos de l'idée d'une gauche européenne. Il me semble qu'elle est prématurée dans l'état actuel des choses, car à l'Est le pluralisme politique commence seulement d'exister. La notion de parti

politique n'a pas le même contenu à l'Est et à l'Ouest de l'europe. Il importe d'en tenir compte.

Présidence Un mot de ma part, comme président, avant de passer la parole à l'intervenant suivant, en réponse immédiate à ce que Paul SCHEFFER vient de dire. Il me semble que, en un sens, l'organisation du colloque est un élément de réponse modeste à ce genre de préoccupations. L'idée de réunir des revues plutôt que de discuter directement entre partis est effectivement un moyen qui nous a paru - à nous après d'autres - tout à fait adéquat pour précisément échapper autant que faire se peut aux contraintes, par exemple à celles que subissent des partis qui revendiquent un pouvoir d'Etat ou qui occupent un pouvoir d'Etat. La manière dont nous essayons d'organiser les discussions ici répond en partie à cette préoccupation.

Michel Godard

CM - Bruxelles

Je développerai trois points.

** est-ouest : des différences radicales*

Le premier prend la suite de ce que vient de dire SCHEFFER : j'ai beaucoup apprécié dans la présentation de Monsieur DILIGUENSKI la formulation très prudente sur le parallélisme ou l'analogie de nos situations, et je serais tenté de trouver une métaphore encore plus prudente. Parce qu'on ne doit pas sous-estimer les différences entre nos systèmes politiques. SCHEFFER vient d'en dire un mot sous un aspect.

Il me semble de plus que la compréhension des particularités de cette formation sociale caractérisée par un Etat-parti est un point faible de toutes les analyses, aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest. Il faut d'ailleurs prendre au sérieux l'idée qu'il y a dans les pays de l'Est de l'Europe un mode de production particulier, que je ne qualifierais pas autrement pour le moment, mais dont je prends en compte qu'il est différent. Quand on discute, en Union soviétique ou dans d'autres pays, de démocratisation et de décentralisation, même si les mots semblent très familiers, la situation économique et sociale qu'on veut modifier est tellement différente de la nôtre que les mots n'ont en réalité pas le même sens.

Ce qui ne veut pas dire que ce n'est pas intéressant, qu'il n'y a pas matière à discussion. Mais, pour utiliser une formule qui a parfois fait bondir certains de nos amis dans des discussions internes au PC en

Belgique, on doit se mettre dans la tête que la société soviétique, par exemple, est au moins aussi différente de la nôtre que ne peut l'être la société bantoue. Nous avons affaire à des formations sociales qui ont des logiques de fonctionnement vis-à-vis desquelles nous devons avoir toutes les prudences méthodologiques de l'ethnologie.

Que l'on veuille bien me comprendre, je ne suis pas en train de ressusciter une version darwinienne améliorée sur les valeurs relatives des différents systèmes.

** échanges inégaux
= travail sous-payé*

Deuxième point. Pas mal de nos discussions d'aujourd'hui sur les rapports Est-Ouest et Nord-Sud tournent autour de la notion d'échange inégal, dont on avait déjà parlé hier à propos des régions.

On ne saurait trop souligner qu'en la matière le mouvement ouvrier de nos pays est particulièrement sensible, par exemple quand, à propos des relations Est-Ouest, on propose d'augmenter les échanges. DELWIT y a fait allusion, la conscience existe chez un certain nombre de travailleurs de nos pays que les échanges Est-Ouest, c'est par exemple l'exportation d'une chaîne de montage automobile, qui n'était pas loin d'ici et qui se trouve maintenant à Togliattigrad; ou le fait qu'une partie de la production textile est délocalisée; et je ne parlerai pas du charbon polonais et de quelque autres exemples pareils, de coups dans le dos, qui ont laissé de mauvais souvenirs à des militants engagés dans des luttes diverses : tout cela «interpelle», comme on dit dans le jargon politique récent de ce pays.

On doit essayer d'aller au fond de la question de l'échange inégal dans les termes où ROCA en a parlé hier : quitte à m'exprimer trop rapidement, il me semble que les échanges inégaux, c'est fondamentalement du travail sous-payé dans les pays dominés, et que là est la clé du sous-développement relatif.

** le politique, fondement
de la gauche*

Troisième point, à propos du rapport à l'Europe politique, le «non mais» dont on a parlé à la suite de JONCKHEER tout à l'heure. Deux ordres de problèmes sont posés par cette discussion sur le «non, mais» ou le «oui, mais».

Il y en a un premier qui est probablement lié à la nécessité pour la gauche de réfléchir sur sa propre histoire, en Europe depuis 150 ans. Presque par définition, la gauche a toujours été revendicative d'une dimension politique, d'une intervention de l'Etat sur la société, en polémiquant d'ailleurs avec l'idée que l'économie pourrait ne pas être politique. Le non-Etat libéral du début du 19^{ème} siècle, ce n'est pas tellement un non-Etat, c'est un Etat qui ne s'occupe pas de certaines choses et qui s'occupe fort et bien de certaines autres. On doit donc en l'espèce avoir le courage d'assumer un héritage politique qui est encore notre seule raison d'être au fond.

JONCKHEER conclut «plutôt non mais». Il y a un deuxième problème qui apparaît dans l'espèce de discussion formelle avec ceux qui disent «je ne veux pas», «non, mais», et proposent une forme de coopération entre les nations. Curieusement JONCKHEER rejoignait ainsi le point de vue de nos amis de la CGT qui ne sont plus là il s'expliquera avec la CGT après ou une autre fois. Si on met l'aspect de nominalisme de côté, il y a un problème réel derrière cette hésitation sur la formule. Il renvoie à l'idée que nous nous faisons du politique et de l'institutionnel aujourd'hui; et là, on est un peu piégé par le fait de l'évolution des partis socialistes, qui sont la force dominante incontestablement en Europe.

Ils ont pu jouer un rôle croissant dans les institutions, mais, pour rester dans les formulations un peu imagées, ce rôle a été de moins en moins politique. Au sens où incontestablement on a occupé de la place, on a participé à la décision, mais de moins en moins - et c'est critiqué par une part des socialistes eux-mêmes - de moins en moins en se revendiquant d'un projet politique socialiste. La prédominance de la gestion a joué dans la plupart des cas.

Face à cette évolution, une bonne part de la réflexion politique aujourd'hui et notamment dans le courant écologiste, adopte un point de vue selon lequel, si c'est «cela» la politique - c'est-à-dire l'institutionnel et occuper des places - bien évidemment ce n'est pas très intéressant et cela ne fait que développer la bureaucratie. Dans la critique concrète et quotidienne, on peut sans doute se comprendre, mais je crois qu'il y a un risque réel de développer dans le mouvement même de cette critique de l'intégration du mouvement ouvrier dans les appareils d'Etat - qui sont toujours capitalistes jusqu'à preuve du contraire, même s'il ont changé par le fait même de cette intégration - il me semble qu'il y a un danger réel à développer une espèce de point de vue anarcho-syndicaliste ou néo-proudhonien.

Tout comme l'attitude anti-industrielle et régionaliste, évoquée

comme hypothèse par ROCA dans la comparaison qu'il faisait avec le 19ème siècle, peut être caractérisée historiquement avec une certaine précision : c'est la réaction proudhonienne. Elle a joué un rôle important, en tout cas dans le mouvement socialiste belge et de quelques autres pays.

Il y a là un danger réel de passer à côté du débat politique véritable. De ce point de vue, et pour rester au plus près de nos fondements comme mouvements politiques de gauche les plus divers, tout ce qu'on a pu conquérir par exemple en matière de droit social me paraît démonstratif : la conquête a été le contraire d'un refus du politique et de l'institutionnel; elle s'est fondée dans une longue bataille du droit social, du droit du travail contre le droit civil. Au sens où, a-t-on dit, la loi protège le faible et va à l'encontre de prétendues relations naturelles. Sur ce point de méthode - sans doute est-ce anticiper sur le débat de cet après-midi - l'enjeu politique devrait être clair pour nous.

Igor Egorov

Economie Mondiale et Relations Internationales - Moscou

** les méfaits de l'étatisme*

J'apporterai quelques précisions concernant les débats en cours en Union soviétique, puisque on essaye de repenser tout actuellement.

Ici, vous partez des méfaits des forces du marché et nous, notre point de départ est tout à fait inverse, nous partons des méfaits de l'étatisation totale de l'économie. Ce qui entraîne parfois des malentendus parmi les représentants des forces de gauche en Europe - en France par exemple, où je travaille actuellement comme représentant de l'IMEMO - à propos de notre vision, des réformes que nous voulons promouvoir.

Ainsi le camarade NAGELS, que j'ai entendu à un colloque organisé par la CGT il y a à peu près un mois - il développe son point de vue dans l'article des *Cahiers Marxistes* (ndle : voir CM n° 166 - mars 1989) - pense que lutter contre, ou surtout pour les forces du marché, c'est un peu aberrant. Il est soutenu dans cette attitude par le camarade BOCCARRA par exemple, qui disait en substance à ce même colloque : «S'ils le veulent, soit, qu'ils fassent ce qu'ils veulent, mais ils vont connaître des revers, des défaites».

Il faut comprendre toutefois que l'étatisation totale de l'économie mène à la sclérose de l'appareil productif, et même à une désintégration, non seulement de l'économie, mais aussi de la société tout entière : du tissu social, des relations sociales, culturelles, psychologiques, etc.... L'Union soviétique fait actuellement face à ce risque d'une désintégration assez poussée du tissu social même. C'est pour cela que l'on essaie de faire revivre, de faire fonctionner, ces forces spontanées qui seules, du moins d'après les partisans de la «Perestroïka», peuvent refaire le tissu économique. Puisque nous n'avons pas de marché unique chez nous, si l'on parle par exemple des conditions, des coûts de production, qui peuvent varier du simple au double, et parfois au quintuple ou décuple pour le même produit, le problème pour nous est de refaire le travail que le capitalisme a fait pendant plusieurs siècles en Occident, de refaire au début par exemple le marché national. Et puis peut-être de nous inclure d'une façon plus harmonieuse dans la division internationale du travail : nous en parlons depuis longtemps, mais les mécanismes de cette entrée sur le marché mondial ont été bureaucratiques ou administratifs également, ce qui nous a empêchés de jouir des avantages de la division internationale du travail.

** il y a un débat
gauche/droite*

Ces deux logiques opposées qui animent les forces de gauche, ici en Europe occidentale et chez nous, entraînent parfois des mal-compréhensions réciproques. De plus, personnellement, je suis d'accord avec Paul SCHEFFER qui disait que chez nous il y a des débats autour de la «Perestroïka», et au sein même du parti, des partisans et des adversaires. Donc chez nous maintenant même, en Union soviétique, au sein du parti, d'après moi, il y a des conservateurs : nous les appelons ainsi, mais on pourrait, par analogie avec l'Europe, les appeler des forces de droite. Nous avons aussi des partisans de la «Perestroïka» qui essaient de pousser la pensée un peu de l'avant, qui sont des forces de gauche. Mais généralement les intellectuels chez nous - au fond dans l'écrasante, je l'espère, majorité - sont du côté de ceux qui font ce travail de réflexion. Pour nous, l'essentiel maintenant est de voir plus clair et de connaître et d'élaborer plus clairement la conception du développement de la société dans le futur.

** le dynamisme social*

Je dois ajouter que quand vous parlez de l'étatisation ou du dirigisme, etc..., vous omettez, d'après notre expérience, un élément essentiel : le dynamisme ou l'activité sociale. Peut-être cette omission

est-elle due au fait qu'en Occident cela existe : vous avez un syndicalisme assez fort, des partis politiques différents qui animent aussi la société, les diverses couches sociales, etc... Tandis que chez nous, il s'agit de réanimer ce niveau social tout à fait essentiel pour que le pluralisme politique soit réel, ou authentique, pour que les intérêts de la population, des gens des diverses couches sociales, soient formulés et pris en compte par les instances dirigeantes. Notre vision du tableau social devient beaucoup plus complexe et ressemble à ce que j'ai entendu ici quand des intervenants ont expliqué que sans mobilisation, ou animation sociale, sans que les mécanismes sociaux soient agissants, il est impossible de se fier à l'Etat, ou à l'Etat supra-national qui est en train d'être forgé actuellement en Europe.

Ce qui m'a beaucoup impressionné aussi dans ces débats autour de l'Europe sociale, c'est que, sauf erreur, l'élément ou le facteur social s'avère actuellement fort en retard sur les éléments financiers, les éléments du capital, etc... Et que la liberté qui est accordée actuellement au capital financier devance de deux ans presque, d'un an et demi, les libertés qui seront accordées en 92 aux mouvements des personnes physiques, des biens, des marchandises, etc... En somme le Marché unique est décalé dans le temps : d'abord la liberté pour le capital financier, pour ceux qui ont de l'argent, etc..., et puis ensuite seulement, ce Marché unique serait, le cas échéant, bénéficiaire pour les autres gens, y compris pour les travailleurs.

** l'expérience du
marché à l'ouest :
une indication pour
l'est*

Pierre Gillis (Présidence) : Sans abuser des privilèges de la position que j'occupe ici, j'interviens pour défendre un tout petit peu Jacques NAGELS, qui n'a effectivement pas été aussi carré, du moins dans son papier des Cahiers Marxistes, qu'EGOROV vient de le dire. Je réagis également à l'intervention de Michel GODARD, à l'inverse de sa proposition, pour affirmer ceci : dans la manière dont nous discutons, et en particulier avec nos amis soviétiques, il faut être tout à fait clairs, nous n'avons aucune leçon à leur donner, là n'est pas le problème.

Diliguenski : - si

Gillis: - Mais justement, cette affirmation est presque une précaution oratoire avant de constater que, dans l'évolution de la gauche européenne, à l'échelle historique, l'expérience soviétique a joué un grand rôle. L'évolution des positions de la gauche européenne s'est faite en grande partie en regardant ce qui se passait en Union soviétique et - c'est évidemment un des avantages énormes de la liberté de débat dont nous jouissons et à laquelle nous tenons vraiment - nous nous sentons partie prenante, de ce point de vue là, de ce qui existe dans vos sociétés.

Aujourd'hui, en sens inverse, c'est un tout petit conseil ou une toute petite indication qui vient de notre part. Les sociétés ne sont pas aussi différentes que Michel GODARD a bien pu le dire de manière un peu brutale. Peut-être une petite partie de l'expérience de la gauche européenne occidentale peut-elle avoir quelque chose à dire aujourd'hui aux Soviétiques ? Et par exemple sur certaines limites du marché ou des possibilités que peut offrir le marché, l'analyse qui a pu en être faite du côté des forces de gauche européenne, a-t-elle peut-être quelque chose à dire aujourd'hui aux Soviétiques ?

Guermann Diliguenski

Economie Mondiale et Relations Internationales - Moscou

** parallélismes est-ouest*

Je voudrais avancer quelques petites remarques seulement. Tout d'abord sur le problème du parallélisme et des différences, qui a suscité plusieurs réactions des intervenants.

Il est certain que les différences sont énormes entre les deux systèmes; c'est un fait que je ne discute pas. Mais j'ai mis l'accent sur le parallélisme parce que pour nous, et peut-être surtout pour nous, il est à mon avis très important de lutter contre l'optique traditionnelle suivante : il y a d'un côté le capitalisme, de l'autre le socialisme - vrai ou non, c'est une autre question - mais il n'y a rien de commun entre eux, sauf bien sûr la possibilité et la nécessité d'avoir certains rapports politiques, économiques, commerciaux, etc... Bref, il y a deux entités, deux types de sociétés qui n'ont rien de commun, qui ont des problèmes tout à fait différents.

Je ne suis pas d'accord. Je reconnais, et là je partage l'avis de notre ami hollandais, qu'en ce qui concerne l'état des relations entre pays à l'intérieur de chaque système, nous nous trouvons bien sûr dans des

situations tout à fait différentes : intégration économique, et dans une certaine mesure politique, accélérée en Occident; échec d'un certain type d'intégration dans le monde socialiste. C'est vrai, mais je crois qu'on ne peut pas juger les réalités sociales uniquement à travers ce critère de l'intégration internationale. Il y a beaucoup d'autres domaines comme l'évolution sociale, l'évolution des mentalités, l'évolution culturelle, politique où la situation est plus nuancée et où il y a certains parallélismes.

** à l'est, un processus
révolutionnaire*

Je suis également d'accord que les cultures politiques sont très différentes, mais j'ai été frappé par le fait que l'on pourrait penser, à entendre l'intervention du collègue hollandais, que les systèmes existants en Occident et en Orient sont relativement stables. C'est peut-être vrai pour l'Occident, mais ce ne l'est pas du tout pour le monde socialiste. Ce monde est actuellement dans un état de bouleversement, ou dans un processus que je pense l'on peut appeler révolutionnaire au plein sens du terme, dans lequel beaucoup de choses tout à fait nouvelles, sans précédents, naissent.

** démocratie et pluralisme*

Bien sûr, beaucoup de phénomènes se trouvent à l'état embryonnaire, comme par exemple la démocratie et le pluralisme.

Je ne parle pas de la Hongrie où la situation est un peu différente, mais en Union soviétique, nous ne sommes pas aujourd'hui dans l'étape de construction du pluralisme des partis. Mais on assiste à la naissance d'autres formes de pluralisme, d'autres formes de démocratie qui, si elles réussissent, peuvent être intéressantes pour tout le monde.

Je participe de manière plus ou moins active à la campagne électorale actuelle. Je la suis attentivement et j'y trouve des choses formidables, du point de vue de la démocratie directe par exemple. Les gens, les électeurs soviétiques actuellement ne votent pas, il est vrai, pour des partis différents, mais plutôt pour des programmes concrets.

Je crois qu'on ne peut pas réfléchir à cette problématique en oubliant certains phénomènes de sclérose des systèmes de partis, même si nous, Soviétiques partisans de la «Pérestroïka», nous estimons beau-

coup le pluralisme politique occidental et si de ce point de vue notre opinion est tout à fait différente de l'opinion traditionnelle. Mais en même temps, il n'est pas exclu que le processus de démocratisation de la société socialiste ne fasse naître quelque chose d'intéressant, et pas seulement pour nos sociétés. De toute façon, je le répète, nous sommes dans un état de bouleversement des structures et l'on ne peut pas raisonner à leur sujet comme si elles étaient établies, stabilisées.

*** *articuler désarmement
européen et mondial***

Par ailleurs, je voudrais dire quelques mots sur les problèmes de politique extérieure et de sécurité. Je ne suis pas sûr qu'on puisse raisonner sur le problème de la sécurité européenne en se limitant aux frontières de l'Europe occidentale, surtout aujourd'hui pendant que se déroulent les travaux de la Conférence de Vienne. Je comprends que le problème de compromis dans les matières de sécurité est important pour les Etats-Unis et l'Europe occidentale. Mais est-ce que l'on peut aujourd'hui envisager ce problème en oubliant les perspectives qui s'ouvrent à l'échelle du continent européen. En oubliant que les problématiques par exemple du pré-désarmement, de la division des tâches dans ce domaine entre les Etats-Unis et les pays de l'Europe occidentale peuvent être envisagés maintenant sous l'angle des perspectives nouvelles du désarmement au niveau européen et mondial ?

L'intervenant évoque ensuite brièvement le point développé par Francesc ROCA à propos du rôle de l'Etat dans le développement économique en Occident.

*** *danger de l'absence
de marché***

Enfin, en ce qui concerne la remarque de Pierre GILLIS, je suis bien sûr tout à fait d'accord que nous devons étudier - et nous le faisons, croyez-moi, surtout dans notre Institut - l'expérience de la gauche européenne, y compris l'expérience intellectuelle, en ce qui concerne le marché. Mais je vous répéterai ce que j'ai dit à Jacques NAGELS il y a deux jours, que pour nous, en ce moment - toute vérité est concrète - s'il est vrai que le marché comporte des dangers, notre plus grand danger c'est de ne pas avoir de marché. Et notre expérience, que vous n'avez pas, je m'excuse, montre que vivre sans marché cela n'est pas possible : cela signifie une paralysie, une sclérose de l'économie. Alors, pour nous aujourd'hui, notre problème c'est de créer le marché, et je suis sûr que

si nous réussissons, nous connaîtrons bien sûr tous les problèmes que vous avez en vue. Alors, certainement nous devons étudier ces problèmes; nous devons même les étudier dès maintenant. Mais il s'agit pour nous actuellement d'un problème plus abstrait que celui de créer le marché.

Paul Scheffer

Socialisme en Démocratie - Amsterdam

*** séparation état/parti et pluralisme : vers un humanisme commun**

Je n'ai pas voulu dire que rien ne change à l'Est, au contraire. Il s'y produit des changements fort importants et très différents, en Pologne, en Hongrie, en URSS. Il importe de prendre en compte cette variété de situations. Une question, cependant. Nous assistons en URSS à un processus très contradictoire, notamment en ce qui concerne les relations Etat-Parti. D'un côté, des éléments tendent à dissocier davantage ces deux instances; d'un autre côté, le discours de Gorbatchev vise à intégrer dans la même personne les fonctions de président de soviet et de PC local. Nous y voyons un élément de nature à renforcer l'osmose Etat-Parti. L'élection de Gorbatchev à la tête de l'Etat soviétique va dans le même sens. Le processus est donc contradictoire. Il me semble cependant qu'à long terme, la séparation entre Etat et Parti, des éléments de pluralisme (pas forcément identiques à ceux que nous connaissons ici), des élections ouvertes sur les plans politique et social, constituent des bases pour une culture politique démocratique en Europe, qui favoriserait grandement les relations Est-Ouest à tous les échelons. Il me semble qu'il devrait y avoir une sorte de communauté d'idées en matière de défense des droits de l'homme en général, et qu'ainsi s'ouvrirait la voie vers un humanisme commun à la gauche européenne.

*** pan-européisme ?**

Par ailleurs, je voudrais souligner que la dynamique de l'intégration ouest-européenne n'est généralement pas animée de principes paneuropéistes. On peut formuler des critiques à ce propos, mais c'est une réalité, sur le plan économique et sur celui de la sécurité.

Ce qui pousse l'Europe occidentale à avoir un profil propre, c'est d'abord l'idée de relations équilibrées au sein de l'Alliance. On l'a vu en particulier à la fin des années septante et au début des années quatre-vingt. Cette idée fut un moteur, mais à cette époque il y avait une espèce

de statu quo entre Est et Ouest. Bien entendu, je suis favorable à une Europe occidentale plus indépendante au sein de l'Alliance, ce qui ouvrirait la voie à un développement des relations économiques, à la réduction au niveau le plus bas de l'armement nucléaire et conventionnel, à la multiplication de relations culturelles interdépendantes entre Est et Ouest. La dynamique de restructuration de l'Alliance, c'est avant tout la volonté de donner à l'Europe occidentale plus de moyens pour défendre mieux ses intérêts, ou ce qu'elle considère comme ses intérêts.

Les rapports entre idées paneuropéennes en matière de sécurité et la politique ouest-européenne de sécurité sont complexes. Je me borne à rappeler les réactions observées dans le passé à propos de problèmes économiques et surtout militaires. Quand l'Union de l'Europe occidentale a été revitalisée, l'URSS a réagi avec vigueur à ce qu'elle percevait comme allant à contre-courant de la détente. Je voudrais demander s'il est possible de concevoir une politique de sécurité ouest-européenne aussi comme un élément favorisant l'interdépendance Est-Ouest, et augmentant les chances des Européens d'agir de manière plus conforme à leurs intérêts.

Stelios Babas

Ephirimata - Athènes

*** *une maison européenne asymétrique***

Ma première remarque concerne cette fameuse formule de la maison commune européenne et le rôle de l'Union soviétique dans cette maison.

Primo, du point de vue géopolitique, l'Union soviétique n'est pas seulement une force européenne, mais aussi une force asiatique. Il y a donc un problème : jusqu'où peut-on étendre cette maison européenne ? Jusqu'au Pacifique peut-être ? Mais ce n'est pas le plus intéressant.

Secundo, le plus important pour moi c'est le rôle de superpuissance de l'Union soviétique. Certes, on peut dire que l'Union soviétique ne veut pas ce rôle, je le comprends très bien, mais ce n'est pas quelque chose que l'Union soviétique peut résoudre seule. Puisqu'il y a les Etats-Unis qui sont une superpuissance, et qui ont une politique de superpuissance, l'Union soviétique ne peut pas seule abandonner ce rôle. Mais s'il en est ainsi, nous aurons dans cette maison européenne une puissance,

qui est obligée de jouer un rôle de superpuissance, et les autres nations européennes qui ne peuvent pas jouer un rôle comparable.

** un rapprochement
asymétrique*

Ma deuxième remarque concerne cette tendance à la convergence entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest, à laquelle moi je crois, et que je souhaite.

Mais il faut voir qu'il y a déjà quelques relations spéciales entre l'Europe de l'Ouest et les Etats-Unis d'une part, et entre les pays de l'Europe l'Est et l'Union soviétique d'autre part.

On pourrait donc concevoir cette tendance de deux manières. Ou bien les deux systèmes de relations spéciales restent invariables, et alors la convergence veut dire que les statu quo se rapprochent. C'est une approche un peu mécanique, qui ne change pas beaucoup de choses : comme homme de gauche, je n'accepte pas, je n'aime pas beaucoup les statu quo, ni cette approche. Ou bien on parle d'un processus vraiment politique de rapprochement, de convergence entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest. Et dans cette perspective, on devrait donc voir des reconstructions dans les relations spéciales entre l'Europe de l'Ouest et l'Amérique, et l'Europe de l'Est et l'Union soviétique.

Pour nous gens de gauche, il n'y a aucun problème à vouloir une indépendance vis-à-vis des Etats-Unis. D'ailleurs c'est une tradition pour la gauche de l'Europe de l'Ouest de lutter contre leur influence. Par contre, je ne sais pas comment cela va marcher avec les relations spéciales entre les pays de l'Est et l'Union soviétique : je pense que là il y a un problème.

** un rapprochement
des forces sociales*

Une dernière remarque à propos d'un problème de l'eurogauche de l'Ouest. Je comprends très bien qu'il faudrait avoir une politique pour l'Europe de l'Est, et qu'il faudrait encore nouer des relations spéciales avec celle-ci. Mais la gauche européenne n'est pas seulement, n'est pas un gouvernement : c'est une entité politique, un sujet politique, ou même plusieurs sujets politiques. Je comprends donc ces relations spéciales non seulement avec les forces au pouvoir, mais aussi avec les forces dans la société. Et je voudrais savoir comment pratiquement on pourrait nouer ces deux types de relations, étant donné que le système, les situations, les relations sociales sont ce que nous savons.

EUROPE 92 :
quelles stratégies pour la gauche?

colloque organisé par les *Cahiers Marxistes* - Bruxelles 10 et 11 mars 1989

europe politique



samedi 11 mars après-midi

Présidence : Paul GERADIN (*La Revue Nouvelle* - Bruxelles)
Pierre GILLIS (CM)

Exposées introductifs :
Claude RENARD (CM)
Stelios BABAS (*Epihirimata* - Athènes)

Claude Renard

CM - Bruxelles

** introduction -1*

A ce stade de nos échanges de vues, je prends évidemment le risque de quelques redites, car l'Europe politique serait une abstraction si on la considérait en dehors des trois thèmes principaux, et de quelques autres, qui ont déjà été traités hier et ce matin. Je pense aux régions, à l'espace social, au contexte mondial.

** donner des jambes
aux institutions*

Le Parlement européen est sur le point d'être élu au suffrage universel pour la troisième fois en dix ans. Si bien qu'il est difficile d'évoquer l'Europe politique, et a fortiori l'union européenne, sans faire remarquer que le statut de ce Parlement devient une anomalie flagrante du point de vue de la logique démocratique. C'est de cette logique même que ressort la nécessité d'un Parlement européen à part entière, contrôlant son Exécutif - lequel, il y a matière à débat là-dessus - et disposant de compétences précises.

Mais, si importants soient-ils, les aspects institutionnels de l'Europe politique passent au deuxième plan dès lors que la réflexion porte, principalement, sur des choix stratégiques pour la gauche.

Je partage des opinions déjà défendues à ce propos au cours de ce colloque, et aussi celle que Pietro INGRAO exprimait récemment dans une interview : les réformes institutionnelles, «n'auront pas de jambes si elles ne reposent pas sur un mouvement réel de relance du pouvoir d'intervention des gens». Ceci est d'ailleurs une constante dans l'action politique des forces de gauche depuis qu'elles ont commencé à penser leurs actions en termes de stratégie, depuis qu'elles ont commencé à organiser des mouvements de masse et à leur proposer des objectifs politiques.

Aussi la peur de cette intervention des gens est-elle également, dans le camp opposé, une constante qui ne s'est jamais démentie, même si son expression n'a plus la merveilleuse transparence d'autrefois. Parlant de notre Constitution, qui fut un modèle de libéralisme au siècle dernier, un des constituants de 1830, J.B. NOTHOMB, disait qu'elle n'était bonne que parce que le peuple consentait à ne pas l'employer tout entière. En fait, c'est du refus de cette passivité que les forces de gauche sont nées dans beaucoup de pays du vieux continent et c'est à elles que bien des réformes institutionnelles ont dû d'avoir des «jambes».

** la démocratie
et la gauche
peuvent gagner*

Il me semble qu'il y a là un fil conducteur qui peut servir à la recherche d'une stratégie pour la gauche, car les innovations nécessaires, surtout dans les pays d'ancienne tradition démocratique, ne se conçoivent pas sans l'apport de la longue et riche expérience collective inhérente à cette tradition.

Je ne veux pas du tout prétendre que la gauche a le monopole du respect de la démocratie, mais c'est elle qui a fait de la démocratie une valeur de référence et même une valeur de civilisation, sans laquelle l'Europe politique de demain ne serait, au mieux, qu'un placage institutionnel sur un marché unique de plus en plus déshumanisé, sur une société en voie de dualisation. On peut empêcher cela.

L'intégration européenne ne crée pas nécessairement, presque mécaniquement, un champ de luttes politiques sur lequel les forces de droite partent toujours gagnantes. Après tout, l'élargissement de la Communauté européenne à des pays sur lesquels ont pesé longtemps des dictatures très brutales - Espagne, Portugal et Grèce - n'aurait pas été possible sans l'élimination préalable de ces dictatures. Une situation analogue se répètera peut-être avec la Turquie. Il est vrai que les forces de droite l'emportent souvent sur la gauche dans la prévision à long terme et dans la mise en cohérence des projets. Elles disposent de pouvoirs énormes au niveau des décisions économiques et financières. Mais toute la question est maintenant de savoir si, à l'amplification des difficultés socio-économiques engendrées par les conditions dans lesquelles l'Europe se construit, la gauche européenne est en mesure d'opposer des solutions appropriées, et surtout en mesure de les faire prévaloir.

** unifier la revendication
/ revendiquer la maîtrise politique*

Si j'ai parlé de fil conducteur qu'il faut rechercher dans les traditions historiques, c'est à défaut de pouvoir parler, du moins pour le moment, de grandes revendications communes qui puissent mobiliser les travailleurs à l'échelle de la Communauté européenne. C'est pourquoi le débat au sein de la gauche tourne effectivement autour de la question de savoir s'il faut dire «non, mais» ou «oui, mais» à l'intégration. Evidemment les Normands sont aussi des Européens.

L'année 1989 est l'année du centenaire de la II^{ème} Internationale. Quand celle-ci se constitua, l'Europe occidentale était aussi loin que possible d'un abaissement, même limité, des frontières. Or, le développement de la II^{ème} Internationale se fit sur la base de quelques revendications - en premier lieu les huit heures - qui politisaient et internationalisaient dans les faits les luttes du mouvement ouvrier et démocratique alors en expansion, bien qu'il y eût alors aussi de grandes disparités d'un pays à l'autre.

Aujourd'hui, nous voyons se dessiner sous nos yeux un espace européen qui se veut, à terme, sans frontières, mais, malgré l'existence dans les programmes syndicaux de certaines revendications communes (par exemple les 35 heures), malgré des résultats syndicaux dont on ne conteste pas l'intérêt, l'internationalisation des luttes ne progresse que très lentement et très difficilement.

La gauche perdrait certainement des enjeux cruciaux pour l'avenir de l'Europe, et pour son propre avenir, si elle ne parvenait pas à opposer, au niveau du mouvement réel et sous forme d'objectifs concrets, l'économie politique du travail à celle du capital financier dominant. Je songe ici à l'esprit dans lequel MARX parla jadis du «bill des dix heures» en Angleterre.

Comme un intervenant l'a dit hier, on ne peut pas dissocier le social de l'économique, et on ne peut pas non plus dissocier le social et l'économique du politique. L'action syndicale est irremplaçable, mais elle a des limites; voilà pourquoi je ne partage pas l'avis de ceux qui disent : «l'Europe sociale sera l'oeuvre des syndicats». Il n'existe en Europe aucune conquête sociale importante, à portée générale, qui se soit réalisée (et aurait pu se réaliser!) dans les limites du face à face syndicat-patronat. Dans ce type de confrontation, le patronat a presque toujours l'avantage. Et ce sont presque toujours les décisions politiques, venant à l'appui de l'action syndicale, qui ont permis de lever l'obstacle. Je pense que cela restera vrai demain.

Il faut maintenant obtenir des avancées de la gauche pour peser sur les décisions politiques, sur les leviers du pouvoir, image qui date un peu : aujourd'hui, la comparaison appelle plutôt l'image d'un enchevêtrement de boutons et de voyants ésotériques. Il faut donc faire appel à tous les concours possibles et multiplier les concertations pour essayer de définir ensemble une stratégie moderne de démocratisation, y compris dans la sphère de l'économie.

Cette démocratisation ne signifie rien d'autre que régler le fonctionnement de l'économie sur les intérêts des gens, des pays membres

et des régions, régions dont - on l'a souligné hier - la prise en compte est capitale pour la perspective d'un modèle de développement plus équilibré. Le projet de directive «VREDELING», qui prévoyait certaines formes d'information et de consultation des travailleurs dans les entreprises multinationales, a montré en son temps comment pouvait s'articuler, à l'échelle européenne, revendication ouvrière et intervention parlementaire. L'échec même de ce projet a été instructif, et c'est à bon droit que *La Revue Nouvelle* pouvait écrire à ce propos, en mai-juin 1984 : «Le capital est toujours sur pied de guerre quant aux propositions de directive «VREDELING», car, dans la CEE, existent une capacité réelle de droit communautaire et des organes pour le faire respecter. Et ces décisions pourraient faire école ailleurs...». Mais, encore une fois, ce droit communautaire n'aura de «jambes» que si les forces démocratiques - à l'exemple des tentatives des travailleurs de chez Michelin, ou de ceux d'Unilever, dont nous a parlé Charles DEMONS - trouvent les moyens de peser davantage sur les centres de décision de la Communauté. Et l'on en revient par là à la nécessité de respecter jusqu'au bout la logique du suffrage universel, qui aura tendance à tourner court aussi longtemps que des passerelles importantes manqueront entre le Parlement élu et les véritables organes de décision politique à l'échelle européenne.

* *europe unie/europe de paix*

Un espace européen qui se veut l'ébauche d'une future union européenne, cela ne peut que correspondre aux aspirations profondes des gens, dans la mesure où l'histoire y a concentré, au fil des générations, tous les malheurs de la guerre possibles et imaginables. Mais on se tromperait certainement si l'on croyait que le Marché unique est, dans sa conception actuelle, le chemin qui conduira tout droit à cette Europe nouvelle enfin réconciliée avec elle-même. En effet, le Marché unique se fonde, avec le libre jeu des lois du marché et la sacralisation du taux de profit, sur des mécanismes socio-économiques et politiques qui tendent à reproduire, dans un espace élargi, les phénomènes de type impérialiste qui ont tant de fois jeté les peuples européens les uns contre les autres.

Cependant il existe aujourd'hui des moyens nouveaux de conjurer cette tendance et d'éviter qu'elle ne se reconstitue à un degré supérieur de puissance, dans la forme de ces «Etats-Unis d'Europe» que LENINE critiqua jadis. Un de ces moyens réside dans le fait que la volonté de paix des peuples d'Europe est liée, de nos jours, à une prise de conscience sans précédent des enjeux vitaux de l'alternative guerre ou paix. C'est

pourquoi, au lieu de qualifier de naïves les aspirations populaires à une Europe unie, il faut au contraire prendre appui sur elles pour offrir de nouvelles perspectives et une aire de développement moins morcelée aux mouvements pacifistes qui ont tant contribué à l'aboutissement heureux des négociations relatives au Traité INF.

Il me semble significatif, par exemple, que la manifestation pacifiste du 16 avril à Bruxelles ait comme cible principale non plus une base militaire déterminée (en l'occurrence Florennes, où les missiles américains furent installés en 1985), mais les tentatives de tourner les accords INF soviéto-américains et de relancer la course aux armements en Europe par le biais d'une «modernisation» des engins tactiques.

Il me semble certain que cette approche politique des problèmes de la sécurité, sa primauté en regard de l'approche militaire, implique que l'on choisisse l'Europe des Douze, et non pas l'Union de l'Europe occidentale, comme cadre politique d'un effort spécifiquement européen en faveur du désarmement et de toutes les idées généreuses qui lui sont associées en matière de coopération internationale.

On voit ainsi à quel point la recherche d'une orientation démocratique commune et, si possible plus élaborée et concertée, est un fil conducteur adéquat pour les forces de gauche en Europe. Et aussi un élément de cohérence politique. Quand les mouvements pacifistes se remobilisent pour manifester ensemble contre une tentative de relance de la course aux armements, ils renouent en même temps avec une des idées maîtresses de la démocratie vivante : la paix est l'affaire des peuples avant d'être celle des chancelleries et, a fortiori, des états-majors.

ΕΠΙΧΕΙΡΜΑΤΑ

Stelios Babas

Epihiramata - Athènes

* *introduction -2*

Les problèmes concrets dont nous devrions parler s'inscrivent dans le cadre d'une problématique plus générale. Vous me permettez donc de commencer de façon tout à fait axiomatique, ce qui n'est pas mon style de parler, mais est nécessaire pour ce rapport même. Voici donc quelques idées de base qui permettraient de poser vraiment les problèmes concrets.

Mon analyse accepte d'abord que la Communauté

européenne est une institutionnalisation du processus de l'intégration de l'Europe capitaliste que je conçois comme une objectivité historique.

La gauche européenne a le devoir - et aussi la possibilité - d'intervenir dans ce processus d'institutionnalisation, de développement de la Communauté européenne, et d'intervenir non seulement pour défendre les intérêts des forces sociales qu'elle représente, mais en plus pour changer le caractère, le but, et même les limites, de cette institution.

* *contre-hégémonie et unification de la gauche*

Pour réussir dans cette intervention, nous devons changer le rapport de forces dans la Communauté européenne, non seulement dans des élections et par des votes, mais surtout, réussir à nous opposer à l'hégémonie des forces conservatrices aux niveaux social et politique. Et aussi au niveau des idées, de l'idéologie, car on subit aujourd'hui le poids de l'hégémonie néo-libérale et de l'esprit technocratique. Pour réussir ce changement de rapport de forces, il est naturel de demander une convergence des forces sociales et politiques de la gauche euro-

péenne. Mais comment conçoit-on cette convergence ? On ne peut pas la comprendre seulement comme un effort d'unité formelle. L'idée de convergence et d'unification est beaucoup plus compliquée : il s'agit d'un processus politique qui devrait viser à l'unification dans le pluralisme et le respect des particularismes.

Bien sûr on ne parle pas d'un rassemblement organisationnel, mais d'une unité programmatique. J'accepte qu'au niveau politique, cette unité programmatique soit un effort nécessaire. Mais en plus, il y a la nécessité de faire un effort de synthétisation aux autres niveaux : social, politique et théorique.

Comment peut-on conjuguer le pluralisme et le particularisme des forces de gauche avec l'effort de synthétisation social, politique et théorique ? Je pense qu'on peut essayer, qu'on peut le concevoir si on ne voit pas les choses de façon statique, si on comprend qu'il y a un processus très compliqué de changements d'idées, de dialogues et bien sûr de naissance de courants idéologiques et théoriques qui pourraient jouer un rôle dans ce pluralisme. Ainsi la synthétisation n'a rien à faire avec un nouveau monolithisme, mais elle va renaître de forces nouvelles politiques et de courants idéologiques.

** une restructuration de la gauche*

Là se pose un autre problème vraiment intéressant. Nous parlons d'une unification des forces politiques de la gauche de l'Europe, et nous parlons des forces concrètes qui se sont construites historiquement dans une phase de développement de l'Europe, dans la phase industrielle. Or maintenant nous nous trouvons dans une nouvelle phase; permettez-moi d'utiliser un terme que d'aucuns n'aiment pas, la phase post-industrielle. Il est naturel que les schémas politiques que nous avons jusqu'à aujourd'hui ne sont pas tout à fait adéquats aux nouvelles conditions. Donc cette unification n'est pas seulement une unification, c'est, ce devrait être, en même temps une restructuration de la gauche européenne, afin que celle-ci puisse suivre le développement historique, répondre aux besoins politiques, sociaux et théoriques de notre époque.

Ainsi on pourrait voir de nouveaux courants idéologiques - et nous avons besoin de nouveaux courants idéologiques et théoriques - et politiques également. Nous avons besoin de ce nouveau pluralisme, qui pourrait se développer sans aboutir à une nouvelle dichotomie, exactement parce que on se trouve dans la phase de réunification pluraliste, et non dans la phase de monolithisme et de dichotomie.

** un projet renouvelé*

Pourtant, même si on réussit des avancées vers la réunification de la gauche, et à avoir une gauche pluraliste au niveau social, politique et idéologique, on ne pourrait changer les rapports de force, s'opposer à l'hégémonie des forces conservatrices que si on aboutissait à un projet, politique et stratégique, qui pourrait répondre aux besoins de notre époque. Que si, et seulement si, on pouvait former une nouvelle parole politique et idéologique, si on pouvait commencer un effort théorique, qui est vraiment nécessaire pour analyser et comprendre notre époque, pour intervenir.

Ce qui est vraiment en discussion, c'est ce projet : je me limiterai à en développer deux points.

** une démocratie avec participation*

Le premier problème, c'est celui de la démocratie. Dans ce colloque, tout le monde est d'accord que le socialisme que nous voulons, c'est un socialisme avec la démocratie, que le socialisme sans démocratie n'est pas un socialisme. Je ne veux pas insister sur ce point parce que tout le monde est d'accord. Je voudrais insister sur l'approche inverse : dans l'ensemble socialisme et démocratie, il faut voir d'un peu plus près la dimension démocratie.

Nous vivons dans une forme de démocratie, la démocratie bourgeoise d'Europe. Je voudrais constater d'abord que cette forme de démocratie passe maintenant par une phase dangereuse. Sous la forme et derrière la vitrine des institutions démocratiques, des mécanismes vraiment incontrôlables se développent qui nous conduisent vers des degrés variables de fascisme. Pour exemple seulement, et sauf erreur d'analyse, en ce moment dans différents pays de l'Europe, des complexes entre politique, capital et massmédia créent des mécanismes de contrôle des forces populaires, des situations politiques devant lesquelles les institutions de la démocratie classique sont impuissantes.

Secundo, cette démocratie classique ne permet pas d'avancer vers la perspective du socialisme. Précisément parce qu'elle est insuffisante comme démocratie, précisément parce qu'elle est une démocratie politique formelle, tandis que le socialisme démocratique dont nous parlons implique un sens beaucoup plus profond de la démocratie, qui n'est pas seulement politique, qui est aussi sociale, culturelle, économique bien sûr.

Nous avons donc besoin d'approfondir l'idée, les institutions et les relations de la démocratie, pour que nous puissions avoir non seulement une dynamique vers le socialisme, mais aussi une dynamique vers une démocratie du nouveau siècle, du 21^{ème} siècle. Bien sûr, toute forme de démocratie nouvelle, développée, ne pourrait que concevoir comme acquis du mouvement populaire les valeurs et les institutions fondamentales de la démocratie politique : les élections générales, le Parlement, la séparation des pouvoirs, les droits de l'Homme, les libertés. Ce sont des fondements qu'on ne peut pas abolir, ni changer, ni laisser à part, mais il faut aller plus au fond : il faut parler d'une démocratie économique, sociale et culturelle, il faut parler de participation et de contrôle social.

J'insisterai un peu sur la notion de participation, car au moins une partie du mouvement de la gauche a des pensées différentes sur ce sujet.

Pour moi, on ne peut pas avancer beaucoup si on ne développe pas l'idée de participation. Le contrôle social ne suffit pas, c'est une institution de défense, ce n'est pas une institution qui permet une participation de civils, du peuple, qui revendiquent.

Bien sûr le rôle du particularisme, l'acceptation des minorités sociales, idéologiques et politiques, c'est une valeur qui devrait être aussi avancée.

J'arrête ici, je pense que j'ai posé quelques repères pour la discussion.

** question nationale/
unification/
particularisme*

La deuxième question que je voudrais développer quelque peu, c'est la question nationale. On parle d'une unification de l'Europe et, nous en sommes tous d'accord, la gauche a une tradition qui lui permettrait de dépasser l'idée de nationalisme strict et d'accepter l'idée d'une nouvelle réalité sociale, d'une nouvelle conscience, européennes. Pourtant toute unification qui aboutirait à l'uniformité et à la formalisation des structures pourrait donner une soupe politique, idéologique, qui serait vraiment tout à fait catastrophique. Je défends donc la nécessité du pluralisme, du particularisme dans cette Europe unifiée.

Exactement, le national ainsi que le régional, qui ont un fondement historiquement construit, peuvent être les dimensions centrales de l'Europe unie pour un pluralisme, un particularisme construits historiquement, fondés historiquement et non sur un schéma idéologique.

L'unification de l'Europe ne vise pas à l'abolition - bien sûr, on ne pourrait pas le faire - de l'idée de la nation ou de la région, mais au contraire, elle vise à une restructuration, à un changement de rôles, entre le national, l'europpéen, le régional.

** question nationale/
gauches nationales*

Une deuxième dimension de la question nationale concerne la politique, la structure de cette gauche européenne. Qu'entendons-nous par «une gauche européenne»? Sauf si nous parlons seulement des partis qui s'entreviennent de temps en temps, une institutionnalisation de cette idée de la gauche européenne, pose problème. Car jusqu'à aujourd'hui la gauche européenne, sa forme d'organisation, et sa politique sont basées sur l'idée de la nation. Ce sont des partis nationaux et ils ont une politique nationale.

Que peut-on faire maintenant avec cette eurogauche? En suivant le schéma précédent, je dirais que la gauche européenne comme institution, comme institutionnalisation, ne pourrait se fonder que sur les politiques, les forces politiques nationales de la gauche. Et comment pourrait-on le concevoir? Il ne faudrait pas accepter une idée hiérarchique, mais bien celle d'un développement horizontal, l'idée de réseau: multiplier toutes formes d'initiatives, de collaborations, d'activités communes des forces nationales de gauche européennes; et en plus développer des structures au niveau européen qui n'aient pas une forme hiérarchique, qui ne se substituent pas bien sûr aux forces politiques nationales, qui travaillent parallèlement, à leur niveau. Le besoin existe déjà, concrètement.

** question nationale/
ingérence de principe*

Un troisième point à propos de la question nationale. On a parlé déjà beaucoup des relations spéciales que la Communauté européenne devrait développer en dehors de ses limites, avec d'autres sociétés de l'Est ou du Nord, du Sud, et encore de la politique de la gauche européenne en dehors du Marché commun. Comment la gauche euro-

péenne pourrait-elle avancer, développer ces relations ? Je ne vais pas parler de tous les problèmes en cause, mais seulement faire le lien avec les questions nationales.

En effet, quand on veut développer des relations avec une autre nation, on devrait d'abord accepter que cette nation a ses structures et conditions particulières, accepter cette particularité. C'est la question nationale exactement qui nous y oblige. Jusqu'à quelle limite accepte-t-on cette particularité ? Par exemple, nous devons avoir des relations spéciales avec des pays du Sud et surtout de l'Afrique du Nord. Il y a un problème : le statut, la structure de ces sociétés, sont souvent un peu totalitaires. La gauche européenne peut-elle développer des relations spéciales avec de telles sociétés ? Il faut conjuguer dans ce cas l'acceptation du particularisme des sociétés, avec le devoir de respecter aussi les grands principes, valeurs politiques, intellectuelles et éthiques de la gauche européenne. Autrement nous créons des relations du type Etat à Etat, qui ne sont pas fécondes pour un sujet politique comme la gauche européenne, qui a une dimension aussi sociale et éthique.

* *rôle des intellectuels*

Je vais terminer par un thème dont on ne parle par beaucoup. Il s'agit du rôle des intellectuels dans ce processus car nous sommes ici représentants de revues, donc de groupes d'intellectuels qui travaillent dans ce domaine, et je me demande pourquoi nous avons fait ce travail ici, quel est leur rôle, notre rôle.

Le rôle de l'intellectuel, généralement parlant, a changé dans la phase où nous nous trouvons : la connaissance se trouve au centre des forces productives, le travail d'intellectuels s'incorpore dans le processus productif. Le rôle de l'intellectuel n'est donc pas en dehors des forces du travail, les travailleurs intellectuels se trouvent déjà incorporés dans la nouvelle structure de la classe ouvrière.

En conséquence le rôle de l'intellectuel comme producteur de connaissance, d'esthétique, de valeurs culturelles, est à un autre niveau et beaucoup plus intéressant que dans la période de l'organisation industrielle de la société.

Ce schéma est un peu général et on peut en discuter beaucoup. Mais c'est aussi dans le développement de la gauche européenne qu'on devrait voir le rôle particulier de l'intellectuel. Exactement parce que ce processus de formation, de développement de la gauche européenne n'est pas seulement un rassemblement, une ligne droite d'unification,

mais un processus social, politique, intellectuel et théorique; qui a besoin d'une synthétisation, d'un effort théorique, d'une analyse de la réalité, de la nouvelle réalité : pour toutes ces raisons, le rôle des intellectuels est prépondérant.

De plus, nous avons traversé, nous la gauche historique, une période d'ankylose, de dogmatisme, d'empirisme dans la pratique et la politique, une période de traditionalisme de gauche. Et nous nous trouvons dans un effort de rénovation, de changement. L'intellectuel est l'agent crucial pour mettre en mouvement tout ce processus.

Comment les intellectuels pourraient-ils tenir réellement ce rôle ? Bien sûr, on pourrait se contenter de quelques forums chaque année, de colloques : on discute, on parle, c'est tout. Je pense qu'il est temps d'essayer d'institutionnaliser cet effort, de ne pas en rester là. Outre ce colloque-même, il y a par exemple une revue, *L'Événement européen*, consacrée à cet effort intellectuel. On peut faire plus. On pourrait par exemple essayer de créer un petit mécanisme pour échanger des informations et des idées, pour animer le dialogue entre non seulement des intellectuels comme individus mais aussi entre les centres de recherche, les groupes, revues, et lieux où ils travaillent et produisent leurs idées.

Donc, j'ai l'impression que ce colloque pourrait ne pas finir avec la fin de la discussion, pourrait finir en commençant un nouveau processus, en posant quelques points d'appui d'une pratique intellectuelle nouvelle.



Renée Fregosi

Bulletin de l'ISSER - Paris

Je voudrais revenir en quelques mots sur l'intervention de Stelios BABAS à propos des termes de dé-

mocratie formelle et démocratie bourgeoise. Je réfute tout à fait cette terminologie. Il s'agit plutôt de parler de rénovation, d'extension ou d'approfondissement de la démocratie.

** élargissement
de la citoyenneté*

D'une part il s'agit du problème de l'intégration, de l'élargissement de la citoyenneté. Au cours de l'histoire, par exemple dans la démocratie grecque antique, on sait bien que les esclaves étaient exclus notamment de cette citoyenneté, les femmes également. Dans les démocraties qui se sont instaurées en Occident, les pauvres en étaient exclus, puis ils ont été intégrés. Aujourd'hui se posent encore le problème des émigrés, et celui des jeunes aussi. Il y a eu une extension de la citoyenneté.

** réduire
la «politocratie»*

Outre ce problème de l'intégration, il y a celui de la conception même de la démocratie et de la politique comme étant l'affaire de tous, et par conséquent le problème des compétences et de la représentation politique également. Je disais hier qu'on est affronté aujourd'hui aux risques et aux dangers de la technocratie, mais aussi de ce que l'on pourrait appeler la «politocratie», cet enfermement du monde politique sur lui-même et cette coupure entre la politique et la vie réelle.

A ce propos, j'insisterai également sur la relation nécessaire entre les responsables politiques et les intellectuels indépendants. Nous, à l'ISSER - je ne fais pas de publicité - cela a toujours été, c'est notre raison d'être de faire se rencontrer des responsables politiques de différents partis socialistes, sociaux-démocrates, et de certains partis communistes également, avec des intellectuels indépendants. Pour justement lutter quelque peu contre cette «politocratie», cet enfermement de la politique sur elle-même. Je crois que c'est plutôt en ces termes-là qu'il faut parler de démocratie et de renouvellement de la démocratie.

** la république europe*

J'ai évoqué l'intégration des pauvres et des travailleurs à la démocratie, à la vie politique, à la citoyenneté. C'est cette participation, cette intégration à la vie politique qui ont introduit la question sociale dans la politique, posant le problème de l'articulation entre ce que JAURES appelait la république politique et la république sociale. Et d'un autre côté aussi, le problème de l'articulation entre l'Etat et le marché : en fait, la lutte contre l'autorégulation du marché et l'utopie de la société de marché.

Je pense que cette forme républicaine qui a été instaurée en France avec la révolution de 89 pourrait être éventuellement une piste de réflexion pour une structure républicaine européenne.

Paul Scheffer

Socialisme en Democratie - Amsterdam

Dans la foulée de ce qu'a dit BABAS, je voudrais signaler une initiative prise voici quelques années par des revues européennes de gauche, et qui va déboucher sur une prochaine rencontre à Rome. L'idée a aussi été lancée d'un service de traduction de ces revues, afin de faciliter la circulation des articles d'une revue à l'autre. La mise en place de ce service n'est pas aisée; elle dépend en partie du soutien de la Communauté européenne. Bien entendu, cette initiative n'en empêche pas d'autres.

** une conception
fonctionnaliste
de l'intégration*

Par ailleurs, je voudrais ajouter un mot à propos des notions de démocratie et d'identité nationale. Pour aborder ces problèmes, il faut élucider le lien entre intégration économique et intégration politique. Il existe pas mal de théories à cet égard. Dans les années cinquante, à la veille de la mise en place du Traité de Rome, la théorie dominante était celle de l'intégration fonctionnaliste. On y professait une sorte de déterminisme qui entraînait automatiquement le politique à la suite de l'économique. Et on estimait que cette évolution saperait les fondements des Etats-nations. De plus, toujours selon cette théorie, les institutions de la Communauté étaient appelées à jouer un rôle dominant dans ce processus. Leur degré d'autonomie indiquerait le degré d'intégration politique. Leur capacité à jouer le rôle d'un nouveau centre d'initiatives politiques les désignerait comme décideurs.

Trois objections majeures ont été avancées à l'époque contre cette analyse. Il me semble utile de les rappeler brièvement, parce qu'avec l'échéance de 1992, des éléments de la théorie de l'intégration fonctionnaliste refont surface.

Première objection : l'idée que l'intégration économique minerait les Etats-nations s'est affirmée dans l'immédiat après-guerre, au prix d'une exagération de la spécificité historique de cette période. Certes, la reconstruction de l'Europe après 1945 a bénéficié d'un élan réel. Mais dès qu'est apparue une période de récession, l'intégration s'est transformée en désintégration.

Deuxième objection : la théorie a sous-estimé le fait que l'interdépendance croissante des pays de la Communauté allait de pair avec le renforcement de l'Etat-nation, notamment via les bienfaits de l'Etat-providence. L'identité nationale s'est affirmée par l'Etat-providence, et la légitimité politique par la politique nationale de cet Etat-providence.

Troisième objection : la théorie a ignoré la place occupée par les institutions européennes dans le cadre atlantique. Il y a eu pendant un temps un consensus pragmatique sur la croissance et l'intégration économiques, mais il n'y avait pas de consensus en matière de politique étrangère, où des divergences se sont manifestées avec vigueur.

Compte tenu de ces trois objections, on peut réfuter l'idée d'un entraînement automatique du plan économique vers le plan politique.

** vers un ordre mixte*

Je conclurai en disant que je crois à l'existence en Europe d'un «ordre mixte» qui combine une intégration poussée de la vie économique et sociale, une structuration politique très marquée par l'Etat-nation et un système de sécurité atlantique. La question est de savoir si en 1992 l'intégration économique va entraîner des convergences, et lesquelles. Il y a un important déficit démocratique dans la Communauté, en raison de l'écart entre intégration économique (européenne) et décision politique (nationale). Cela pose problème, et singulièrement à la gauche. Le Parlement européen pourra-t-il fonctionner à l'instar des Parlements nationaux, ou faudra-t-il attendre longtemps pour que se crée une tradition parlementaire européenne ? Comblen le déficit démocratique constitue en tout état de cause un problème majeur.

Louis Van Geyt

Président du PCB - invité

*** intégration politique**

Dans l'introduction de Claude RENARD, il y avait surtout une proposition de réponse à ce dont SCHEFFER vient de parler à propos de l'économique d'un côté et du politique de l'autre. SCHEFFER a tout à fait raison de souligner qu'il n'y a aucune automaticité de A vers B, de l'intégration économique vers une démocratie intégrée à l'échelle de l'Europe des Douze. Mais Claude RENARD, et tous ceux que j'ai entendus ce matin et cet après-midi, vont dans le même sens : il y a un décalage, une position à prendre par les forces de gauche; les forces de gauche doivent justement chercher à lutter pour réduire cette tension. D'autres forces ne vont pas du tout dans ce sens. Par exemple THATCHER est l'illustration caricaturale de la volonté d'intégration économique et financière et du refus de l'intégration politique. C'est donc un enjeu extrêmement important et le déficit est énorme.

*** particularismes belges**

Un des aspects fort intéressants du rapport de notre ami BABAS est qu'il a essayé de voir ce qui distingue certaines parties dans l'ensemble des Douze. Comme Belge, j'ai été particulièrement attentif à ce qu'il a dit sur le rapport entre les Etats ou les nations, et les partis, les nations ou les formations politiques tendant à coïncider avec les Etats.

Je repense à un certain nombre de problèmes de l'évolution en Belgique : vraiment il y a des problèmes qui se posent d'une façon assez particulière en Belgique, sans guère d'équivalents dans aucun des onze autres Etats membres.

L'avenir de la Belgique comme ensemble est en tout cas, d'une certaine manière, en forme de point d'interrogation, même si je sais bien que plusieurs réponses sont possibles, d'autant qu'existent encore des tas d'éléments spéculatifs. Et par exemple, il est important, ou plutôt intéressant pour notre réflexion à propos du thème discuté, de noter que dans ce qu'on appelle les principales familles politiques en Belgique, le lien est à certains égards et pour le moment souvent plus fort avec l'ensemble de leur famille à l'échelle de l'Europe des Douze que le lien entre flamands et francophones.

*** le mouvement réel**

Une chose aussi était très présente dans l'introduction de Claude RENARD et doit être davantage prise en considération, surtout qu'elle a

été sous-estimée par la gauche en général. Quand on évoque la dimension politique, tout le monde parle des Etats et éventuellement du super-Etat, l'Etat intégré. On parle aussi plus ou moins des partis, mais il y a encore ce qui n'est ni l'un ni l'autre. Dans l'expérience récente, il y a eu une série de forces qui relèvent de la notion que Claude RENARD a évoquée : mouvement réel ou opinion publique. Pas mal de penseurs de gauche en ont sous-estimé pendant longtemps l'importance et l'impact.

Ainsi certaines batailles de masse, qui ont abouti à des résultats en matière de désarmement, ont été essentiellement portées justement par le mouvement réel et l'opinion publique. Souvent d'une façon différente non seulement par rapport aux structures étatiques proprement dites, mais aussi par rapport aux structures de partis, avec des mouvements englobant des courants proches de tel ou tel parti, souvent de plusieurs partis, chacun de ces partis réagissant à cela en ordre dispersé.

* *entre l'atlantique et
l'oural, l'aire
de la négociation*

Je terminerai par le troisième terme de SCHEFFER. Dans ce domaine, et pour la Belgique d'abord, il est utile de souligner par exemple que le mouvement de la paix a connu au cours de la période des dix dernières années, des développements très nouveaux, des structures très nouvelles, qui sont d'ailleurs chez nous très spécifiques pour chacune des deux communautés nationales, même si elles parviennent dans une série de domaines à agir, heureusement, ensemble. Mais dans ce domaine, et je répète et souligne quelque chose que j'ai dit ce matin, l'Europe des Douze n'est pas nécessairement la dimension de référence. Autant elle l'est pour l'économie et le politique, la démocratie dans la prise en compte des problèmes économiques, sociaux, écologiques, etc... , autant il me semble qu'elle ne l'est pas nécessairement par rapport aux problèmes de politique militaire et stratégique.

Car d'abord il existe beaucoup de similitudes entre un certain nombre de réactions de l'opinion publique et du mouvement réel dans une partie de l'ensemble de l'Europe des Douze et dans une partie de l'ensemble Comecon. Par contre, au sein de ces ensembles, il y a à l'Est un très grand, et à l'Ouest deux moyens ou grands-moyens pays qui sont des puissances nucléaires. Pour toute une série d'enjeux, les réactions et les possibilités de faire des choses, d'opérer des changements sont plus semblables entre les pays qui se trouvent dans une situation un peu parallèle : les trois grands pays ne peuvent pas envisager, à court terme - c'est une appréciation simplement pragmatique et

réaliste - d'aller à un désarmement nucléaire complet, ne fût-ce que parce qu'intervient là la puissance extra-européenne nucléaire, les Etats-Unis. Tandis que d'autres sont plus disponibles, et disponibles de façon un peu semblable, je le répète, des deux côtés.

Albert Engelhardt

Marxistische Blätter - Neuss

* *mondialisation de l'économie capitaliste*

Je voudrais revenir à ce qu'a dit Paul SCHEFFER, et à l'objet du débat de ce matin. Je pense qu'il serait utile de creuser davantage le rôle des monopoles transnationaux. Leur expansion soulève des problèmes complexes. En effet, cette expansion est de moins en moins dépendante du contexte national. C'est ainsi que pour les Konzern de la RFA, la croissance et l'utilisation des bénéfices sont de plus en plus dissociées de la situation économique nationale. C'est très différent de ce qui se passait il y a une trentaine d'années. C'est la mondialisation de l'économie capitaliste qui a créé cette situation nouvelle.

Donc, ma première observation, formulée à partir de ce que je constate dans mon pays, c'est que les groupes (monopoles ou Konzern) se dissocient toujours davantage des économies nationales. La réalisation du profit ne dépend plus, comme naguère, du pouvoir d'achat de la population du pays.

* *avoir un gros monopole chez soi*

Deuxième observation sur le même phénomène, mais d'aspect contradictoire. A court et moyen terme - c'est-à-dire avant le vingt et unième siècle - je ne pense pas qu'existera une force étatique supranatio-

MARXISTISCHE BLÄTTER 1-89

EG-BINNENMARKT: Kapitalstrategien
Eckpunkte der Brüsseler Konzeption
Gewerkschaften, Sozialdemokraten und
Kommunisten Medienhäute Westeuropa
auf. Sicherheitspolitik



**FREIE FAHRT
FÜR DAS KAPITAL?**

*Auf dem Reformdebatte Stalin, die KPD und
die KPD Frauen in Klassenverhältnissen Die rote
Fahne" Deutsche Schulpolitik 1989*

nale qui pourrait faire pendant à l'intégration économique. Pourquoi ? Parce que - et c'est ici qu'il y a contradiction - le développement des monopoles à l'époque de la révolution scientifique et technique et de la mondialisation de l'économie restera encore dépendant de la politique menée dans les pays «de souche». En RFA, le credo c'est qu'il faut tout mettre en oeuvre - infrastructure, aide à la recherche, etc... - pour assurer la compétitivité des monopoles allemands sur le plan mondial. C'est ce que nous appelons l'orientation vers le marché mondial du capitalisme allemand. Bien sûr, au niveau de la CEE, la République Fédérale adhère explicitement à la perspective du Marché unique de 92. Dans le fond, il s'agit de promouvoir dans l'intérêt du capitalisme allemand toutes les possibilités d'intégration économique, d'amélioration des conditions du marché sur le plan européen. Il est vrai qu'on évoque, parfois à bon droit, le souci de favoriser les positions du capitalisme ouest-européen. Des experts disent par exemple qu'en telle année 90, dans tel secteur, il ne restera plus que sept groupes dominants au monde. Ils ajoutent que si l'Europe veut survivre, il faut trois groupes européens sur ces sept. Traduit en allemand, ce propos d'expert vise à faire admettre que le capitalisme allemand doit être présent au maximum. Il s'agit donc de contribuer à la puissance des groupes allemands transnationaux.

** monopoles/ état/
démocratie*

Enfin, troisième aspect de ce débat, il ne faudrait pas se laisser abuser par les néo-libéraux qui prônent «toujours moins d'Etat». Certes, les conservateurs ont gagné les élections en 83 et 87 en prônant ce mot d'ordre. Mais le développement du capitalisme, même dans sa variante «privée», a davantage besoin d'Etat que jamais auparavant. Dès lors surgit une question fondamentale, très controversée au sein de la gauche allemande, et même au sein de mon parti et de ma revue : quelle signification des conquêtes démocratiques peuvent-elles avoir aujourd'hui au niveau politique, au niveau de l'Etat, étant donné l'enchevêtrement monopoles-Etat ? Devient-il toujours plus vain de vouloir réaliser la démocratie, ou est-il toujours plus nécessaire - et possible - de proposer et de mettre en oeuvre réformes et alternatives démocratiques ? Pour ma part, je crois que la question de la démocratie devient de plus en plus importante. Je crois que des interventions proprement politiques peuvent agir sur les conditions de l'exploitation et de la gestion capitaliste de façon tout à fait nouvelle. C'est ainsi, par exemple, qu'il importe, en matière d'alternative, d'accorder une place plus grande à la démocratie et une place plus réduite à la propriété et à l'objectif des nationalisations.

Il est évident qu'à gauche on a trop longtemps sous-estimé le problème de l'intégration économique de l'Europe. Ce thème est important et exige une coopération pas seulement sous forme de forums, mais aussi à l'échelle des entreprises, des syndicats, des partis. Mais cela ne nous dispense pas d'élaborer des alternatives dans le cadre de nos pays respectifs. Ni la dimension européenne, ni la dimension nationale ne suffisent seules à préparer l'avenir.

Sandro Guerrieri

Democrazia e Diritto - Rome

Je vous ai déjà parlé hier des raisons stratégiques qui doivent conduire la gauche à faire de la perspective de l'intégration européenne sa principale raison d'être pour les prochaines années. Je n'y reviendrai donc pas.

*** la citoyenneté**

Pour ce qui concerne le débat d'aujourd'hui, je suis tout à fait d'accord dans ses grandes lignes avec l'exposé de Claude RENARD, et avec celui du camarade BABAS, pour ce qui concerne la première partie. Ce qui me permet de dire que je suis presque en total désaccord avec tout le reste de ce qu'il a dit. Parce que, d'emblée, parler encore de la démocratie dans la société occidentale dans les termes d'une démocratie bourgeoise ne conduit pas à faire beaucoup de pas en avant dans la réflexion, mais plutôt des pas en arrière.

Le problème évidemment est celui de l'extension de la citoyenneté, de la conception de celle-ci, de la dimension politique au niveau des Etats nationaux, et à l'intérieur de ceux-ci, de l'extension de la citoyenneté sociale et économique à travers des expériences de démocratie économique. Le problème est surtout de faire avancer la citoyenneté politique au niveau européen. Doit aller de pair - et cette dimension a peut-être été je ne dirai pas ignorée, mais insuffisamment développée par la gauche dans les dernières années - une citoyenneté sociale au niveau européen.

*** construire la dimension politique de l'europe**

Evidemment, il est faux de penser que le processus d'unification des marchés conduira d'une façon automatique à une unification politique de l'Europe. La raison en est très simple : pour les entreprises, la dimension politique n'est pas nécessaire, tandis que pour la gauche, le

seul moyen d'éviter que l'Europe ne devienne seulement celle des entreprises, est évidemment de construire une dimension politique, de progresser vers une union politique.

** une vision européenne*

L'intervention de notre camarade grec est emblématique d'une certaine façon de penser au sein de beaucoup de forces de gauche, tant communistes que socialistes ou sociaux-démocrates : il y a un certain décalage, qui s'exprime bien sûr à des niveaux très différents et avec des motivations très différentes, entre la prise de conscience de la nécessité de l'union politique et la réflexion réelle sur ce que devraient être les moyens d'y arriver. Ce n'est pas seulement une carence théorique, mais aussi le fait d'être encore lié à une vision nationale qui empêche d'envisager la perspective de l'union politique européenne dans sa vraie dimension. Par exemple, je n'ai pas compris comment une Europe politique pourrait se constituer sur la base d'une Europe des particularismes. Je vois là plutôt une contradiction qui n'arrive pas à se résoudre dans une synthèse dialectique. Le problème pour la gauche, maintenant que s'approche une élection du Parlement européen, c'est de donner vraiment à la perspective de la construction d'une union politique une dimension qui puisse apparaître comme réelle. Ce qui implique le dépassement effectif de ces résistances, de ce repli sur soi-même à propos des perspectives, du rôle, de la conception même de l'Etat-nation.

Evidemment on peut penser que l'union politique est un objectif très utopique. Mais des méthodes, des démarches très différentes peuvent se fonder sur cette constatation. En empruntant une phrase très connue de GRAMSCI sur «le pessimisme de l'intelligence et l'optimisme de la volonté», j'ai l'impression qu'au contraire un certain pessimisme de l'intelligence pourrait servir d'alibi à un certain pessimisme de la volonté.

ROCA et GUERRIERI discutent ensuite brièvement de la paternité de la formule - GRAMSCI ou Romain ROLAND, la paternité de ce dernier n'étant pas contestée - et surtout du sens que lui donnait GRAMSCI.

Herman Schmid*Socialistisk Debatt - Stockholm**** *neutralité militaire et
indépendance
politique***

Le point de vue que je vais défendre est évidemment différent de ceux des intervenants précédents, puisque je représente une revue suédoise et que la Suède n'est pas membre de la CEE. S'il est vrai qu'on discute de l'Europe dans mon pays, il faut savoir que seule une fraction de la droite réclame l'adhésion de la Suède à la Communauté. On considère généralement, en effet, que la Communauté européenne va devenir une espèce d'union politique et militaire. Cette perspective est refusée par la majorité des Suédois, même s'ils sont intéressés par l'intégration économique.

Au cours du présent colloque, plusieurs collègues ont mis l'accent sur l'unification politique, certains ont parlé d'intégration militaire. Ces propos donnent un fondement supplémentaire aux craintes des Suédois qui ne veulent à aucun prix renoncer à leur neutralité militaire et à leur indépendance politique.

*** *réaction à l'est***
*** *lutttes quotidiennes
concrètes***

En vous écoutant, j'ai aussi pensé aux transformations en cours à l'Est de l'Europe. Une intégration militaire de la Communauté européenne pourrait, je le crains, encourager les forces conservatrices de l'Est à refuser le changement. Enfin j'ai été frappé (mais je n'étais pas présent ici hier) par la place prise dans vos débats par un discours sur la nécessité de s'adapter aux réalités économiques. Ce discours m'a paru assez défensif, alors que peu de chose a été dit sur les problèmes de la vie quotidienne susceptibles de mobiliser les gens. A mon sens, avant d'être institutionnel, le politique se vit au quotidien. Et peut-être le retard de la gauche vis-à-vis de la construction européenne, retard que vous avez souligné, provient-il de cette approche, qui me paraît peu concrète et très institutionnelle. Peut-être - et ce sera mon dernier mot - serait-il intéressant de centrer le débat sur ces aspects du vécu quotidien.

Stelios Babas

Ephirimata - Athènes

* *précisions
sur le particularisme**(ndle : BABAS a été interpellé par la présidence)*

D'accord, il faudrait définir la notion de particularisme. Peut-être avons-nous une différence de conception de la notion, mais je peux aussi avoir fait un usage inapproprié du mot français.

Ce que je voudrais dire, c'est qu'il existe maintenant dans toute l'Europe une volonté de se présenter comme une entité, comme un groupe particulier, de la part de petits groupes, de minorités, d'ensembles régionaux et locaux. Il ne faudrait pas aboutir à une organisation de la société européenne qui ne permette pas à ces particularismes, aux minorités idéologiques et ethniques de toute nature, de s'exprimer.

La démocratie serait plus forte avec l'acceptation de ce particularisme, de même qu'il ne faudrait pas laisser jouer les mécanismes de décision seulement à la majorité. Donc je voudrais souligner la nécessité d'organiser la société de manière à ce que ces particularismes psychologiques, ethniques, et les minorités de toutes sortes puissent s'exprimer, être un élément de la société. Voilà ce que j'entend par particularisme.

Juan Trias

Nuestra Bandera - Madrid

* *de nouvelles formes
du politique*

J'aimerais parler d'un problème qui a déjà été posé ici, à propos de la politique, surtout des formes de faire de la politique. Parce que traditionnellement la gauche a pensé la politique surtout en distinguant des sujets, qui étaient d'un côté les partis, de l'autre les syndicats. Et traditionnellement aussi, et même encore aujourd'hui, on parle du problème des rapports socialistes/communistes. On fait comme si c'était d'un côté parti/syndicat et de l'autre socialiste/communiste.

Je crois que maintenant les choses sont beaucoup plus amples, parce que même du côté des forces politiques, outre des socialistes et des communistes, il y a d'autres forces, des verts écologistes et tout

cela, et encore, comme l'a rapporté le camarade BABAS, il y a des forces régionales importantes. Ce n'est pas seulement le cas des flamands et wallons; en Espagne nous avons aussi cette expérience : dans le Pays basque, les principaux partis sont des partis nationaux basques, et en Catalogne même les partis qui ont une équivalence espagnole sont obligés de mettre l'accent sur leur spécificité nationale. On pourrait trouver d'autres exemples.

Ce qui pour moi est le plus important, ce sont d'autres formes de faire la politique. Je vais citer seulement le cas de l'Espagne pour expliquer ce que je veux dire.

Dans les années 80, je trouve trois moments politiques importants dans la vie de notre pays. D'abord les élections de 1982, avec le succès du parti socialiste : ça a été un événement de premier ordre et il s'agissait d'élections, d'un parti politique qui gagne les élections. Les deux autres moments politiques - tout le monde reconnaît que ce sont des moments politiques - sont différents : il s'agit du référendum sur l'OTAN et de la grève de 1988.

Dans le référendum sur l'OTAN, les protagonistes n'étaient pas des partis politiques : c'était surtout un grand mouvement social, où il y avait un rôle certainement des organisations, mais le mouvement a été beaucoup plus important que les organisations. Les organisations pacifistes n'étaient pas tellement importantes, elles étaient minoritaires, mais il y a eu des mobilisations. Or après les grandes mobilisations du moment de la transition, pour demander la démocratie au moment de la mort de Franco, on n'en avait jamais plus vu d'autres. Mais quand Reagan est venu à Madrid, et à l'occasion du référendum, il y a eu des milliers, des centaines de milliers de personnes en rue. Cela a été une expression politique, et ainsi, le gouvernement, à la fin, a été obligé de faire le référendum, qu'il n'était pas très disposé à faire, et en plus il a été obligé d'y introduire des clauses restrictives, notamment sur ce problème - qui est très débattu - du stationnement des armes nucléaires en Espagne. C'était la pression populaire qui a réussi à avoir le référendum et à avoir des clauses restrictives du référendum.

Troisième expérience, la grande grève du 14 décembre. Une grève qui est une expérience extraordinaire. Je ne sais pas si vous avez vu des images à la télévision, mais le pays était complètement arrêté, il n'y avait rien. Les bars étaient fermés, les cinémas et les théâtres étaient fermés, tout était fermé. Les gens pouvaient avoir seulement une chose : louer une vidéo-cassette, un magnétoscope, et rester à la maison; c'était la grande affaire des marchands de vidéo. Tout était fermé. Même le

gouvernement a reconnu que c'était un fait politique très important. Je ne veux pas méconnaître le rôle des centrales syndicales, c'est un rôle très important, ni minimiser l'appel à la grève des Commissions Obres et de l'UGT. Mais le mouvement était beaucoup plus ample qu'un mouvement syndical : ça a été une action de toute la population.

Je pense que tout le monde sera d'accord que les trois moments politiques les plus importants de la vie espagnole, dans les dix dernières années, ont été ces trois moments. Sur les trois, il y a eu une action traditionnelle - élection, un parti politique protagoniste - mais les deux autres ont été le fait des masses, des gens de la rue, de l'opinion publique, des mouvements sociaux. Pour une stratégie de la gauche dans la construction politique de l'Europe - a fortiori pour une alternative - il faut prendre, incorporer ces nouveaux éléments, le rôle des mouvements sociaux et le rôle-même des masses populaires et de l'opinion publique, qui peuvent s'exprimer par des moyens et sous des formes pas très organisés. En Espagne d'ailleurs, nous avons toujours eu un décalage entre le mouvement social, qui est très fort, qui a réussi à imposer des choses, et l'organisation qui n'est pas forte.

Alors je crois que si les sujets traditionnels et les forces traditionnelles sont encore importantes, et il ne faut pas les minimiser, en Espagne en tout cas il y a une certaine crise des ces formes traditionnelles de faire la politique et une certaine crise des partis. Je ne parle pas de tel parti ou de tel autre en particulier : il y a crise du parti comme forme de faire de la politique, et les gens cherchent peut-être d'autres moyens de faire la politique. Il faut s'en rendre compte, développer et chercher une articulation qui n'est pas toujours facile. Comment on fait la liaison entre les partis politiques, les mouvements sociaux, et comment on traduit politiquement ces mouvements sociaux si amples, ce sont des problèmes que l'on se pose au niveau national, et qu'on doit se poser aussi au niveau européen.

Albert Engelhardt

Marxistische Blätter - Neuss

* *les mouvements (suite)*

Je rejoins le collègue TRIAS qui s'interroge sur la signification des mouvements sociaux. Moi aussi je crois que ces mouvements - qui se manifestent en dehors de la sphère des partis politiques et en dehors de la mouvance syndicale - gagnent du terrain. L'expérience des vingt dernières années en RFA en témoigne. Les forces dites traditionnelles

(partis, syndicats) ont mis du temps à l'admettre. C'est un défi au développement de notre stratégie politique, et de la stratégie politique de la gauche marxiste en particulier : quel rôle peuvent jouer ces mouvements (pacifiste, écologiste, féministe,...) dans une stratégie de transformation de la société ? On ne peut pas les traiter comme de la piétaille : ce sont des forces indépendantes, qui ne partagent pas le point de vue des partis, mais qui peuvent jouer un rôle transformateur. En ce qui concerne l'objet de notre colloque, je ne connais pas de mouvement social axé sur le devenir de l'Europe, qu'il dise «oui» ou «non» au Marché unique de 92.

Paul Scheffer

Socialisme en Démocratie - Amsterdam

*** réponse à Herman SCHMID**

Je voudrais répondre brièvement à notre ami suédois. Il a sans doute raison de souligner la richesse du pluralisme social par rapport aux formes institutionnelles. Il me paraît évident que sans la prolifération de mouvements sociaux qui prendraient l'Europe comme référence, aucune démocratie vivace ne sera possible à l'échelle de la CEE. Mais il est tout aussi évident que sans des garanties institutionnelles, ces mouvements resteraient privés de répondeur politique, privés d'un pouvoir de contrôle. La démocratie dans la Communauté a besoin de reconnaissance au niveau des institutions, et c'est tout le problème de l'intégration politique.

Quant à la crainte de voir la CEE encourager le conservatisme à l'Est, crainte qui ressemble d'une certaine manière à un chantage déjà utilisé en d'autres circonstances, je ne puis l'accepter. La question-clé à cet égard est de savoir jusqu'où la Communauté veut réaliser son intégration, non seulement sociale et économique, mais aussi politique, en y incluant le problème des relations avec l'Est, dans la perspective d'une Europe unie. Je considère que les problèmes d'intégration politique de l'Ouest, de démocratie et de rapprochement Est-Ouest sont liés.

Pierre Gillis

CM - Bruxelles

*** mouvements/ institutions**

Il y a pour le moment deux pôles dans la discussion. D'une part, l'idée qu'une démocratie représentative et qu'une présence au sein des

institutions sont pratiquement vides de contenu s'il n'y a pas derrière elles des forces sociales qui se manifestent pour poser des exigences à l'égard de ces institutions. Plusieurs intervenants ont souligné que cette pression sociale était absolument indispensable. D'un autre côté, il a été dit à plusieurs reprises qu'il existe une série de mouvements sociaux, mouvement réel, opinion publique, qui se déploient sur des terrains éventuellement non traditionnels. Claude RENARD citait dans son rapport l'exemple du mouvement pacifiste; je ne vais pas en dresser un inventaire, mais on pourrait certainement en citer d'autres.

* *organisations*

En poussant ainsi la discussion vers deux pôles - l'un, le mouvement que l'on présente comme presque spontané, et l'autre, ce qui est strictement institutionnel - on établit un lien entre les deux. Je suis tout à fait d'accord pour faire ce lien, mais il y a un échelon qui en général assure ce lien et qui échappe à la discussion pour le moment, probablement par hasard, c'est celui des organisations. Ce qui fait que le mouvement social, qui se manifeste plus ou moins spontanément, finit par trouver un aboutissement au sein des institutions, c'est évidemment qu'il existe entre les deux un certain nombre d'organisations qui dirigent ces mouvements sociaux vers les institutions. Et là, on bute sur une difficulté. A ce propos, l'exemple du mouvement pacifiste est intéressant parce que, dans ce cas-là, il est clair que, d'abord, il n'y avait pas de problèmes quant à la définition de l'objectif général du mouvement. Il y a eu à l'échelle européenne un consensus, même si des nuances existaient entre les différents mouvements pacifistes nationaux. Deuxièmement, il y a eu une forme de coordination souple - flexible pour utiliser des mots à la mode - entre les différents mouvements pacifistes nationaux : ce n'est évidemment pas par hasard que, pendant plusieurs années, plusieurs grandes manifestations se sont déroulées de manière plus ou moins coordonnée dans différents pays d'Europe. Il existait une organisation souple, et des contacts ont eu lieu.

* *partis et syndicats : un contre-exemple*

Les contre-exemples, tout aussi évidents, qui me posent problème sont, d'une part, celui des syndicats et d'autre part, celui des partis. Au niveau des syndicats il existe évidemment la Confédération européenne des syndicats. Mais d'une part, toutes les organisations syndicales n'en font pas partie, et d'autre part, à écouter un certain nombre de responsables de la CES, il apparaît clairement qu'ils considèrent eux-mêmes la CES comme une espèce de boîte aux lettres. Mieux vaut évidemment

une boîte aux lettres que rien du tout, mais il est clair que c'est insuffisant si on veut réellement aboutir à une coordination des mouvements sociaux qui serait susceptible de faire pression sur les institutions européennes.

Le parallèle m'est inspiré a contrario par un autre exemple syndical, précisément par l'exemple de mouvements syndicaux qui, comme c'est arrivé deux ou trois fois récemment en Belgique, se sont développés à l'échelle de l'ensemble du service public. Spontanément les revendications des différents secteurs - en Belgique cela veut dire les enseignants, les postiers, les téléphonistes, les gens qui travaillent dans les ministères - concernent des problèmes spécifiques tout à fait différents. Le seul catalyseur ou dispositif qui permette de dégager des points communs est la rencontre d'un certain nombre de militants syndicaux qui, dans des organes qui fonctionnent plus ou moins bien, dégagent des grandes lignes permettant d'unifier le mouvement. Quand ils le font correctement, ça marche; et s'ils se trompent, rien ne se passe, bien qu'ils lancent le mot d'ordre. Il n'y a pas de mouvement social.

Au niveau des syndicats il me paraît clair que la coordination et le mouvement passent par des organisations, et que la faiblesse des contacts entre organisations au niveau européen est un problème : au point où l'on en est, je ne peux que simplement le désigner. Et le discours sur la nécessité de diriger le mouvement social vers les institutions européennes ne restera jamais qu'un discours si concrètement rien ne change.

Pour les partis, c'est un peu du même tonneau. Même si traditionnellement les partis sont tenus pour l'instance la plus noble : le lieu où se produit la réflexion politique, où s'élabore la théorie, le projet politique. De leur côté, le problème est encore plus flagrant que de celui des syndicats, parce que les divergences - un intervenant le faisait remarquer tout à l'heure - au sein des familles politiques, et d'une nation à l'autre, sont plus grandes. Bien que je sois d'accord sur le diagnostic, sur la nécessité absolue d'un lien entre le mouvement réel, le mouvement social et les institutions, il me semble un peu rapide de faire l'économie d'une analyse de tout ce qui est le niveau des organisations elles-mêmes - en général il s'agit encore des syndicats et des partis - pour dire concrètement qui peut assurer ce lien. Nous ne devons pas passer à côté de la difficulté, même si bien sûr nous ne sommes pas ici pour élaborer des programmes de partis.

Pascal Delwit

CM - Bruxelles

** organisation/
union politique*

J'emboîte le pas à Pierrot GILLIS d'autant plus volontiers que je ressens également ce problème de la distorsion entre le mouvement et les organisations. En effet, il y a très peu d'exemples historiques où un mouvement ait pu aboutir sans le soutien au moins passif, voire parfois regretté, des organisations, ou sans leur concours.

L'exemple cité des services publics est assez illustratif, y compris également du rôle de boîte aux lettres de la CES. On a en effet vécu, depuis trois à quatre mois, dans chaque Etat de la CEE, un ensemble de mouvements de protestation dans les services publics. Or il n'y a eu aucune coordination au niveau syndical, malgré certains relais syndicaux au niveau de l'Etat, et aucune coordination au niveau de la CEE. A cet égard, on en revient à l'intervention de Sandro GUERRIERI : où les organisations au niveau européen et la CES doivent-elles porter un mouvement ? Où pourraient-elles le porter et mener une action revendicative européenne ?

A l'échelon des partis, c'est un peu identique, quoique ce soit légèrement différent, parce qu'existe le Parlement européen. A l'examen précis des pouvoirs de ce dernier, ce que peuvent réaliser les partis apparaît toutefois très limité. On en revient à l'essentiel du raisonnement de GUERRIERI, au problème de l'union politique et au problème d'un pouvoir supra-national.

Il ne suffit donc pas de constater que ça ne fonctionne pas, il faut aussi dire où l'union des partis, qu'ils soient socialistes, communistes ou écologistes, ou éventuellement la CES et d'autres organisations, pourraient porter les revendications éventuelles d'une dynamique sociale sur des problèmes européens.

Claude Renard

CM - Bruxelles

L'intervention de Pierrot GILLIS me dispense de dire un certain nombre de choses. Les réactions à mon introduction n'ont pas été nombreuses, ni, je m'en félicite, très polémiques. Bien que je ne me sente pas en mesure, à l'issue de ce colloque, de répondre à toutes les questions que nous nous posons collectivement, on a peut-être un peu progressé sur le problème essentiel que j'ai essayé de mettre au centre

de mon introduction : comment trouver le moyen de donner des réponses politiques, de peser sur les décisions politiques qui se prennent dans le cadre de la Communauté européenne, en particulier sur les plans économique et financier ?

** des réactions
communes des forces
de gauche*

Il serait grand temps que toutes les forces de gauche, même si elles ne sont pas encore capables d'élaborer une stratégie commune - ce qui me paraît évident - se décident enfin à cesser d'opposer une théorie de l'Europe à une autre théorie de l'Europe pour essayer de s'entendre, en tout cas, sur l'analyse concrète des situations concrètes à l'échelle de l'Europe.

Et si l'on procède ainsi, on va constater immédiatement une chose, qui ne relève pas de la théorie, mais de la pratique : c'est que le grand patronat, quelle que soit sa langue maternelle, renvoie avec constance et systématiquement aux Etats nationaux tous les grands problèmes sociaux qui se posent, alors qu'il a, lui, sur le terrain supranational européen, une position de force qui lui permet de prendre et d'imposer toutes ses décisions. Tous les patrons, tous les patronats nationaux tiennent le même discours, et l'UNICE, leur organisation européenne, fait de même.

Cet état de fait appelle une réaction commune des forces de gauche. D'autant que la crainte de tomber dans l'utopie, qui semble être une hantise des forces de gauche aujourd'hui, pourrait fort bien nous ramener, sans que nous ne nous en rendions compte, à une espèce de néo-possibilisme contemporain, à une grande médiocrité dans les objectifs que nous nous fixons, et sur le plan national et sur le plan international. Alors que, malgré les situations très graves qui ont décollé dans les différents pays - plus dans certains que dans d'autres - des offensives néo-libérales déclenchées au début des années 80, de nombreuses luttes de grande envergure se déroulent depuis quelque temps dans tous ces pays.

** des mouvements réels*

Il me semble que nous vivons à l'époque de la réhabilitation du mouvement réel, le mouvement réel dont MARX avait parlé dans ses analyses, et que trop souvent les partis sociaux-démocrates, mais aussi les partis communistes et les appareils syndicaux, ont traité de haut en

le qualifiant, non sans intonations péjoratives, de mouvement «spontané». Il existe beaucoup d'exemples différents qui doivent nous amener à réfléchir autrement. Si l'on pouvait parler, à l'époque où ENGELS décrivait les grèves de mineurs borains, de mouvements spontanés dépourvus de toute organisation, il me semble que, depuis, l'éducation des masses, qui ne s'est pas faite que dans les écoles, et une longue pratique de l'organisation, malgré ses limites et ses imperfections, font que tout mouvement qui se déclenche sans mot d'ordre venu «d'en haut» n'est pas nécessairement un mouvement spontané au sens qu'on donnait jadis à ce terme.

Au cours des dix années qui nous séparent du début des années 80, nous avons vu se déployer un mouvement pacifiste d'une ampleur sans précédent, qui n'était pas si «spontané» que cela. En Belgique, il plongeait ses racines dans les profondeurs de la population, surtout en Flandre d'ailleurs. Mais si on pouvait réunir à Bruxelles 400.000 manifestants, ce n'était pas dans la pure spontanéité. Nous avons vu se constituer dans ce mouvement, et pour ce mouvement, un certain type d'organisation et de cadres d'une haute valeur intellectuelle et politique, qui lui ont permis de se déployer, de poursuivre des objectifs précis et d'obtenir des succès.

Le mouvement écologiste est aussi un mouvement qui s'est développé au cours des dix dernières années et qui ne se résume pas aux partis écologistes; c'est un mouvement durable, qui correspond à des nécessités. Le mouvement féministe, bien qu'il ait connu des difficultés considérables ces dernières années, n'a pas baissé pavillon.

Dans un pays comme la Belgique, le mouvement régionaliste - au sens moderne du terme (pas le mouvement régionaliste passéiste dont notre ami VANDERMOTTEN parlait hier) - est un mouvement qui se redéploie actuellement, et dont nous constatons qu'il a des effets pratiques sur les décisions politiques, au bénéfice d'une certaine démocratisation des structures de l'Etat belge.

** la démocratie du 21ème siècle*

Je ne vais pas faire ici un catalogue des grands mouvements de solidarité, anti-racistes, tiers-mondistes, etc... qui se sont manifestés dans nos pays, en tout cas en Belgique, au cours des dix dernières années. Ce sont des mouvements qui ont leur avenir devant eux. Et puisque notre ami BABAS parle de la démocratie du 21ème siècle, je dirai que cette démocratie va sans doute naître de tous ces mouve-

ments, ce qui lui évitera d'être la simple continuation de la démocratie que nous connaissons aujourd'hui, avec ses aspects formels (mais que je ne qualifierai pas pour autant de «démocratie bourgeoise», formule qui me paraît périmée, en tout cas depuis la victoire contre le fascisme).

* *une restructuration des partis et syndicats*

Il est vrai que se pose un grand problème de relais, au niveau des organisations syndicales en particulier, et de leurs rapports avec les organisations politiques; le renouveau du mouvement réel, dont j'ai donné quelques exemples, ne s'est pas manifesté dans les dix dernières années avec la même ampleur dans le mouvement social traditionnel.

Comme toutes nos organisations, toutes nos revues l'ont souligné peu ou prou au cours de la dernière période, là se posent de nouveaux problèmes de restructuration et de mutation de la société. On les a évoqués au cours de nos débats, mais d'une façon un peu brève. Je suis convaincu que, dans la perspective de la démocratie du 21^{ème} siècle, ces organisations, quelles qu'elles soient, vont devoir elles-mêmes se transformer profondément. C'est certainement le cas de mon parti, j'aime autant vous le dire tout de suite.

Tout en voyant les difficultés en face, et sans rien embellir, en faisant preuve de tout le réalisme nécessaire, il ne faut pas craindre de tomber dans l'utopie. Car il existe, et ce n'est pas la première fois que cela se produit dans l'histoire, des utopies fécondes. Un jour elles cessent d'être utiles, mais elles ont auparavant contribué au mouvement historique des sociétés, elles leur ont permis d'aller de l'avant.

Je crois qu'une telle utopie se profile aujourd'hui à travers une certaine idée de l'Europe.

Stelios Babas

Epihramata - Athènes

Je note avec joie qu'il y a différentes possibilités de collaboration entre les intellectuels, comme notre camarade SCHEFFER l'a dit. Je suis bien sûr prêt à y participer, mais je persiste à penser qu'il y a place pour un mécanisme, une forme de collaboration beaucoup plus stricte que de se rencontrer de temps en temps dans différents forums ou colloques.

** une conception historique de la démocratie*

A propos de la démocratie, il est vrai du point de vue politique que le terme de démocratie bourgeoise pose des problèmes. Au point de vue théorique par contre, j'ai l'impression que le terme est correct, qu'il explique bien ce qu'il veut dire, qu'il se démarque utilement d'une conception «évolutionniste des institutions». Car la démocratie de la Grèce antique jusqu'à aujourd'hui et au 21^{ème} siècle, ce n'est pas une seule et même institution. Il n'y a pas seulement une évolution; ou, si vous voulez, l'évolution se fait avec des coupures. Je ne veux pas réitérer ni développer ici une discussion tout à fait traditionnelle et longue, mais seulement indiquer que je conçois l'évolution non pas comme linéaire mais comme conséquence, résultat des contradictions qui se dépassent.

C'est d'ailleurs une discussion un peu inutile du point de vue politique, parce que j'accepte évidemment, tout comme vous, que la démocratie du 21^{ème} devra avoir tous les traits essentiels de la démocratie humaine. Je les ai énumérés un par un : je ne sais pas si j'en ai oublié quelque chose d'important.

Mais pour moi, il doit y avoir, exactement comme vous l'avez dit, approfondissement, extension, élargissement; ce n'est pas seulement une continuité, c'est aussi un dépassement, une autre phase des institutions. Je conviens que c'est une discussion plutôt théorique.

** une europe décentralisée*

A propos de la démocratie au niveau de la Communauté européenne, je suis d'accord qu'il est nécessaire d'avoir un Parlement avec plus de pouvoirs. Mais cela me pose un problème pourtant. Parce que ces institutions, ces organes, le Parlement, les comités de telle ou telle forme sont vraiment éloignés des citoyens, des hommes. Du moins y aura-t-il un problème de démocratie à l'avenir, quand on va réaliser les institutions de la Communauté européenne.

Et il n'est pas facile de faire une proposition.

Le problème est la marge de décision : qui décide quoi ? Les organes de la Communauté européenne devraient décider d'un cadre général, laisser les détails aux niveaux plus bas. Je ne vise pas seulement le niveau national, mais aussi le régional et le local : je vois une restructu-

ration du pouvoir, une restructuration de la direction des affaires sociales, politiques, etc... , et comme cela, je pense que nous pouvons avancer plus démocratiquement.

** particularités/
particularisme*

Je voudrais revenir sur la question de la particularité. Le camarade RENARD m'a appris en aparté que le mot particularisme a une connotation assez négative en français. Je vous prie donc de ne retenir que mes quelques explications. Une idée supplémentaire toutefois : pourquoi ai-je parlé de particularités ? Non seulement parce que nous sommes obligés de respecter les minorités de toutes sortes, mais parce que en plus, dans le processus de formation de l'Europe unie, nous aurons un abaissement du pouvoir de la nation, de l'Etat national, et donc un renforcement du pouvoir non seulement des institutions de la Communauté européenne, mais aussi des institutions régionales et locales et d'autres institutions de minorités, de petits groupes, etc...

Ce que j'appelle particularité, et respect de la particularité, implique des réglementations, des institutions qui se trouvent au niveau le plus bas, non seulement local mais généralement parlant, plus bas : il s'agit à nouveau de la restructuration du pouvoir entre l'europeén, le national, le local, le sectoriel.

** partis/mouvements/
quotidienneté*

Je voudrais enfin ajouter quelques mots sur la relation entre partis, mouvements, etc... C'est un grand problème parce que, comme je l'ai déjà dit, les schémas traditionnels des partis, de leur politique, de leur organisation, ne se présentent pas comme adéquats pour envisager les problèmes du présent et du futur. Et les mouvements sociaux d'autre part, ou, si vous voulez, les nouveaux mouvement sociaux, représentent une force - je ne dirais pas qu'ils ont donné des solutions, pas du tout - mais ils présentent une force sociale, une dynamique exactement au niveau où les partis se présentent un peu moins forts. Je ne voudrais pas que les mouvements sociaux puissent se substituer aux partis : notre problématique est qu'il faudrait, encore une fois, synthétiser; ce qui veut dire que d'abord les partis doivent avoir aussi une politique sociale, pas seulement une politique pour le pouvoir, et qu'ils devraient accepter les mouvements sociaux comme sujet non seulement social, mais aussi comme sujet politique.

Et mon dernier point concerne la quotidienneté, dont on n'a pas discuté vraiment. Or pour moi, ce type de problèmes est vraiment essentiel pour notre époque. Nous sommes passés dans une autre phase où le social est primordial. Et le social, ce n'est pas seulement les salariés, la classe ouvrière et tout cela, c'est aussi la vie quotidienne. Donc la politique doit avoir des propositions, une parole et une praxis pour la vie quotidienne. Les partis, dans leurs formes traditionnelles, n'y ont pas encore réussi. Les mouvements sociaux ont réussi davantage. D'où, encore une fois, la nécessité de synthétisation.

recherches sociologiques

Place Montesquieu, 1/10, 1348 Louvain-La-Neuve
350 F le numéro

La revue de l'Unité de sociologie de l'UCL trouvera sans doute notre choix arbitraire. Nous voudrions cependant souligner l'intérêt tout particulier, même pour les non-spécialistes, du volume XX, le premier paru en 1989. Avec les considérations de François Houtart sur «Sociologie et droits de l'homme», de Da Silva Costa sur «Football, spectacle et compétition», et les réflexions de M. Hubert à partir d'une enquête sur «Les jeunes face au sida» (titres qui n'épuisent pas le sommaire), la revue aborde des thèmes familiers, à impact souvent dramatique.

Fidèle à lui-même, F. Houtart insiste sur la nécessité pour le sociologue de poser le problème des droits de l'homme dans le contexte concret des sociétés, de poser la question de la genèse des pratiques sociales. Il s'agit d'un processus, montre Houtart; l'ignorer mène à l'arbitraire.

Da Silva démonte le mécanisme des communications symboliques et du surgissement du merveilleux et du merveilleux dramatique dans le football. Sa démonstration s'appuie sur l'analyse de commentaires (parlés, télévisés ou écrits) lors des matches. Il aborde aussi la question du lien entre culture ludique et culture industrielle, entre football et religion.

r.l.

bulletin de la far n° 177

Place Saint-Paul, 9-11, 4000 Liège
200 F le numéro simple, 250 F le numéro double

Le gros morceau du numéro 177 du Bulletin de la FAR porte sur la fiscalité indirecte au sein de la CEE, problème de vive actualité. On y trouvera une information sur la situation dans les douze pays de la Communauté, une analyse des propositions de la Commission, l'examen de l'impact qu'auraient ces propositions, notamment en Belgique. Mais «rien n'est moins sûr que l'harmonisation de la fiscalité», observe J.P. Dawance, l'auteur du dossier.

R. Piette et H. Maus étudient un problème que la crise n'a pas simplifié, loin s'en faut : la formation des délégués syndicaux. Lourde responsabilité, tâche quasi impossible : les auteurs ne cachent pas leurs préoccupations, à l'heure où la dérégulation économique et sociale a remis en question bien des systèmes de solidarité. C'est dans la capacité du monde du travail à formuler des propositions alternatives que la FAR voit «les meilleures protections contre les multiples exclusions qui menacent des couches croissantes de la population».

r.l.

bulletin de la far n° 178

Quelques «gros morceaux» dans ce numéro du Bulletin de la FAR : le Congrès extraordinaire de la Régionale FGTB Liège-Huy-Waremme de mai 89, un discours de Mathieu Hinterscheid, secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats, une chronique de Jean Jacquemain sur «la reconquête syndicale du droit de grève». Il est permis de dire que ces trois textes de nature très différente sont autant d'appels à la vigilance et à la cohésion du monde du travail face aux nouvelles responsabilités de la Région wallonne, face au libéralisme de la CEE, face enfin à la tentation patronale de «régler» les problèmes sociaux par la voie judiciaire.

Un texte d'Ernest Mandel sur «les révolutions bourgeoises des Pays-Bas du Sud» complète le sommaire. L'auteur, en désaccord avec une partie au moins des analyses de Maurice Bologne, reprend, comme il l'a déjà fait ailleurs, l'idée d'un «processus embryonnaire de révolution permanente» dans nos régions, du 16ème au 19ème siècle.

Signalons enfin les toujours précieuses rubriques de droit social et de chronologie des mouvements sociaux.

r.l.

la revue nouvelle n° 5-6

Rue Potagère, 26, 1030 Bruxelles

Tentative intéressante que celle entreprise par la Revue Nouvelle, avec son numéro sur «L'homme oublié», ou plus précisément sur les droits de l'homme oublié.

De qui s'agit-il ? Sans que la R.N. dresse une typologie des laissés ou mis en marge de la société, les cas évoqués par divers collaborateurs de la revue n'étonneront aucun observateur attentif. On y retrouve les femmes ayant charge d'enfants, des chômeurs «longue durée», des minimexés, des mineurs d'âge en prison, des demandeurs d'asile, des détenus et anciens détenus, des «vagabonds».

L'analyse de ces cas concrets confirme que même pavées de bons sentiments et issues d'âpres combats, les législations ne répondent pas à toutes les réalités, qu'elles peuvent être ambiguës, qu'elles secrètent parfois des tragédies.

La réflexion engagée par la R.N. porte pour l'essentiel sur deux questions : quels rapports entre législation sociale et éthique ? Quel équilibre entre ce qu'apportent les institutions («la rationalité») et ce qu'apportent les relations interpersonnelles ? J'ai noté avec un particulier intérêt les observations de Benoît Dejemeppe sur le décalage entre la stagnation du statut du détenu et l'évolution du mode de vie de la

majorité des citoyens de ce pays. «Maintenant, plus que jadis, le détenu doit avoir le sentiment d'être deux fois exclu, par le mur qui le sépare des autres et parce qu'il ne vit plus comme un homme. Informé par les journaux, la radio, voire la télévision, le détenu sait qu'il n'est pas seulement privé de liberté, mais du reste aussi.»

Marie Denis rappelle avec pertinence la distance qui sépare le «droit à la parole» de la capacité d'énonciation. Pierre Watté et Pierre Reman soulignent tous deux, à partir de données différentes, le poids des facteurs globaux, «sociétaux». Le premier, en souhaitant «un courant d'air dans la réflexion sur les droits de l'homme, pose la question du «remodelage de la société». Le second se demande si dans une société marquée par le chômage et la flexibilité, le travail «typique» peut rester la base de la solidarité.

Débat capital, qui pourrait être poursuivi en prenant en compte le chemin parcouru depuis 1789 par les droits individuels, et depuis 1948 (ou 1917 ?) par les droits économiques et sociaux. A l'Est comme à l'Ouest de l'Europe, des rencontres sont en cours entre les deux processus.

r.l.

socialisme n° 212/213

mars-juin 1989

Bd de l'Empereur, 13, 1000 Bruxelles

Très européenne, cette livraison de Socialisme qui porte la date de mars-juin 1989. On y trouve notamment le Manifeste des partis socialistes de la Communauté européenne pour les élections au Parlement européen. Une série de contributions personnelles y sont jointes : de Guy Spitaels, d'Ernest Glinne, Raymonde Dury, José Happart, Anne-Marie Lizin, Georges Debunne, D. Norrenberg...

On ne peut manquer d'être frappé par l'insistance de divers auteurs sur le retard du social par rapport au financier dans la construction européenne. C'est le président du P.S. qui évoque le dossier Michel; c'est le Manifeste qui revendique une législation sociale communautaire; c'est Georges Debunne très alerté, qui écrit : «Sans garde-fous sociaux, sans des droits sociaux fondamentaux, sans «normes» sociales pour utiliser le terme technique, au plus tard en 1990 et de préférence en 1989, nous sommes bel et bien partis pour ne connaître fin 1992 qu'une zone de libre échange, chère à Madame Thatcher». Et Debunne ajoute que «si tel était le cas, il ne resterait au mouvement syndical qu'à s'opposer à cette politique économique conservatrice».

Cette livraison accorde une place honorable aux femmes : Carine Jansen rend compte de la Convention des femmes de la gauche européenne, tenue à Milan en février et dont les CM ont fait état en mars; Raymonde Dury pour sa part explique ce que les femmes du Parlement européen ont fait pour les femmes.

r.l.

contradictions n° 57

Tous intellectuels.

Beau mot d'ordre. Sans point d'interrogation, c'est le titre du numéro que Contradictions (57, été 1989) consacre à l'école après crise.

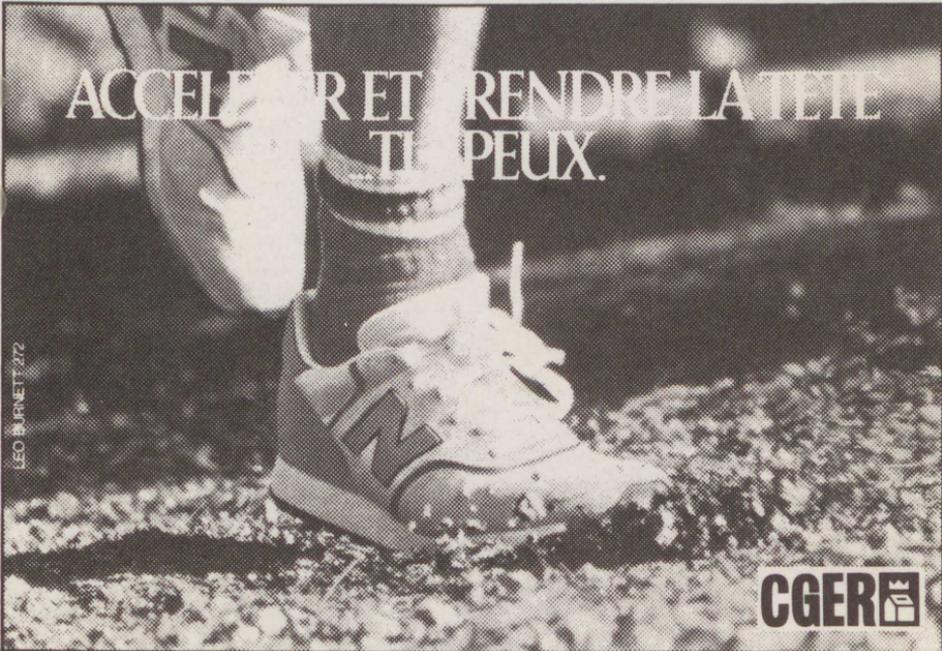
Avec un point d'interrogation et précédé par demain, c'est le titre du plus gros article de la livraison, celui d'Eugène Mommen, qui s'inscrit dans la partie Questions à l'école. Je commence par lui, mon attention ayant d'abord été attirée par son titre quelque peu provocateur, avant de comprendre que cette copieuse contribution met tout le dossier en perspective. Cet article déborde le cadre du questionnement pédagogique, en pointant une exigence nouvelle du développement social : la qualité. Une stratégie politique est ainsi proposée à la gauche, qui renoue avec l'idée de placer la valeur d'usage au coeur du développement des sociétés, l'émergence de cette valeur d'usage étant assimilée

à la recherche de qualité dans la production de biens et de services. Contribution rigoureuse, fouillée et stimulante, elle a évidemment sa place dans le numéro dans la mesure où l'école occupe une position-clé dans cette stratégie : qualité, formation, deux notions qui ne sont pas sans rapport l'une avec l'autre. En tout cas, cet article a le grand mérite de préciser dans des termes neufs ce que de l'extérieur on attend de l'école d'un point de vue progressiste.

Ceci nous renvoie au dossier proprement dit, qui a été pris en charge par un groupe de réflexion émanant de la Confédération Générale des Enseignants (CGE). Réflexions en chantier, nous dit-on, mais qui viennent bien à point, et que, pour tout dire, on attendait depuis longtemps. Le discours et la pratique syndicale oscillent en effet entre un corporatisme larvé, dominant surtout dans les centrales de la CSC, et un interprofessionalisme abstrait qui néglige le plus souvent les spécificités du terrain scolaire, à la CGSP. Ici, au contraire, la problématique est située dans la généalogie des discours de gauche sur la formation, et la CGE revendique le titre de principale organisation de la gauche pédagogique en Belgique francophone la seule peut-être à tenter une synthèse entre le courant démocratique, qui depuis longtemps se bat contre l'inégalité des chances face à l'école, et le courant plus strictement pédagogique, tenant des méthodes actives, et partisan d'une pédagogie sociale.

Un fil d'Ariane court à travers le dossier : faire échec à l'échec scolaire. En passant, et sans pouvoir être exhaustif, soulignons l'accent mis sur les programmes et leur contenu, par Michèle Garant, sur la difficulté de l'apprentissage à la socialisation, par Christian Maroy et Anne Deroite, sur la discussion des méthodes pédagogiques, reflet du projet de l'enseignant et de l'école, par Claire Leytens. Qui décide, à l'école ? Y a-t-il là, en particulier pour le chef d'école, une marge de manoeuvre qui permette une intervention efficace ? Oui, répondent Michèle Garant et Jean-Maurice Rosier : le pouvoir est à prendre.

On pourrait craindre le sujet scolaire épuisé. Erreur, comme nous le démontre ce numéro de Contradictions. Le lecteur y trouvera des munitions intellectuelles pour se dégager de l'attitude défensive qui coince les tenants d'une école démocratique entre les charges sabre au clair de la brigade néo-libérale, et la défense d'une institution reproductrice des inégalités sociales. Chaleureuses recommandations de lecture donc, sans la moindre réserve.



ACCELERER ET PRENDRE LA TETE
TU PEUX.

LEO BURNETT/272

CGER 

— TES EQUIPIERS BANQUE + ASSURANCES —

Les «Cahiers marxistes» sont déposés dans les librairies suivantes:

DU MONDE ENTIER
rue du Midi 162
1000 Bruxelles

LIBRIS - 44
Passage 44 (bd. Botanique)
1000 Bruxelles

CERCLE D'EDUCATION
POPULAIRE
rue des Deux Eglises 128
1040 Bruxelles

LIBRAIRIE BIBLIO
rue de la Régence 53
4000 Liège

F.N.A.C.
City II, rue Neuve
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE ANDRE LETO
rue d'Havré 9
7000 Mons

PRESSES UNIVERSITAIRES
DE BRUXELLES
av. Paul Héger 42
1050 Bruxelles

L'ILE LETTREE
6914 Redu

LE LIVRE INTERNATIONAL
Bd. Lemonnier 171
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE DERIVE
rue des Augustins 17
5200 Huy

LIBRAIRIE LEFEBVRE
Rue des Colonie 7-9
1000 Bruxelles

CLUB ACHILLE CHAVEE
rue Har Noir 93
7100 La Louvière

TROPISMES
Galerie des Princes 5-11
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE L'AVENIR
Rue St Léonard 102
4000 Liège

Adresse: 20 av. de Stalingrad - 1000 Bruxelles

Les «Cahiers Marxistes» sont membres de l'Association des revues scientifiques et culturelles (ARSC)